

**Patrimoine industriel
préservation - rénovation - transformation
Barr - Vendredi 19 Septembre 2003**

ACTES

Une après-midi de réflexion sur le Patrimoine Industriel

Organisée par :

**Association des Amis du Château d'Andlau
Association pour la Restauration du Château de Spesbourg
Société d'Histoire et d'Archéologie Dambach -Barr- Obernai**

Débats organisés avec la participation du Centre de Recherche sur l'Economie,
les Sociétés, les Arts et les Techniques, Université de Haute-Alsace



**LES SAISONS
D'ALSACE**

Les associations organisatrices remercient toutes les personnes ainsi que les partenaires qui ont permis l'organisation de cette manifestation.

Pour en savoir plus sur les associations

Association du Château d'Andlau

11, rue de l'Observatoire – 67000 STRASBOURG

e-mail : ass.chateau.dandlau@wanadoo.fr

Association pour la Restauration du Château de Spesbourg

Mairie d'Andlau – 67140 ANDLAU

e-mail : ARCSpesbourg@aol.com

Société d'Histoire et d'Archéologie Dambach-Barr-Obernai

Maison des associations, 4, rue du Collège, BP 21, 67140 BARR

PROGRAMME

Ouverture

Introduction des débats par Emmanuel de Roux, journaliste au journal Le Monde

Regards croisés sur le patrimoine industriel

Interventions de :

Nicolas Stoskopf,
Maître de conférence en histoire contemporaine à l'Université de Haute-Alsace, chercheur au Centre de Recherche sur l'Economie, les Sociétés, les Arts et les Techniques (CRESAT)

Claudine Cartier,
Conservateur en chef du patrimoine à l'Inspection générale des Musées, Ministère de la Culture et de la Communication

Philippe Richert,
Président du Conseil Général du Bas-Rhin

Gérard Altorffer,
Architecte-urbaniste

Patrimoine industriel et territoire

Intervention de :

Jean-François Boudailliez,
Conseiller municipal délégué en charge du patrimoine et du tourisme, ville de Roubaix

Echanges avec :

Bernard André,
Secrétaire Général du Comité d'information et de liaison pour l'archéologie l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel (CILAC)

Chip Buchheit,
Historienne, expert en patrimoine industriel

Le patrimoine industriel en Alsace

Intervention de :

*Frédérique Boura,
Conservatrice régionale de l'Inventaire, Direction régionale des Affaires Culturelles d'Alsace*

Echanges avec :

*Pierre Fluck,
Professeur des universités, Université de Haute-Alsace, directeur du CRESAT*

*Edouard Boeglin,
Conseiller municipal de Mulhouse, en charge du patrimoine*

*René Giovanetti,
Directeur du patrimoine des mines de potasses d'Alsace*

*Roger Niggel,
Maire de Mutzig*

Conclusion

*Bernard Reumaux,
Rédacteur en chef des Saisons d'Alsace*

OUVERTURE

Guillaume d'ANDLAU. – Président de l'Association des Amis du Château d'Andlau.

« 40 000 bâtiments protégés au titre des monuments historiques ; 14 000 classés ; mais seulement 1 400 appartiennent au 20^{ème} siècle. »

Ce sont des chiffres, Emmanuel de ROUX, que vous donnez dans votre ouvrage consacré au patrimoine industriel.

Vous poursuivez en disant ceci :

« Il est toujours plus facile de faire avaliser la protection d'un manoir, d'une église ou d'un château que celle d'une usine ou d'un logement. Le patrimoine industriel cumule les handicaps puisque qu'il occupe de larges espaces convoités au centre des villes et qu'il ne possède pas ou pas encore le caractère pittoresque ni celui de l'esthétique en vogue. »

Plus loin, dans ce même ouvrage, vous ajoutez :

« Un monument doit gagner sa vie sans affectation ; un bâtiment est presque toujours condamné. »

Voilà, je crois, le centre des questions qui seront abordées cet après-midi et qui ne sont pas aussi éloignées, quand on y regarde de plus près, des préoccupations que nous avons avec nos associations en charge de châteaux forts en ruine.

«*Préservation, rénovation, transformation* », tel est le sous-titre que nous avons donné aujourd'hui à ce thème et que nous aurions pu très bien donner à un débat sur le patrimoine castral.

Néanmoins, si nos associations, celle du château d'Andlau et celle du château de Spesbourg, qui, l'année dernière, avaient déjà organisé ce rendez-vous des pré-journées du patrimoine, ont décidé de renouveler une fois encore cette opération et de lui donner un thème un peu différent, c'est par conviction qu'au delà de nos préoccupations propres, celles de nos châteaux, il y a d'autres sujets, d'autres thèmes qui sont suffisamment proches pour nous enrichir de réflexions, éventuellement d'expériences et nous permettront de prendre un peu de recul par rapport à nos activités de terrain que nous poursuivons tout au long de l'année.

Cette réflexion sur un thème qui n'est pas habituel en Alsace, puisque l'on a beaucoup plus souvent des débats, des colloques sur le patrimoine castral, sur les églises, sur le patrimoine « classique », nous avons souhaité l'avoir ici à Barr, c'est-à-dire au cœur du territoire, sur le « terrain » et pas forcément dans des endroits plus confinés pour experts, pour spécialistes.

En effet, nous avons voulu réfléchir, débattre ici avec vous parce que le patrimoine, c'est « notre » patrimoine, c'est aussi celui que nous vivons au quotidien, et chacun d'entre nous, certes avec nos propres réalités, sommes concernés, sommes confrontés à des questions en lien avec le patrimoine.

Nous avons également le souci de partager avec d'autres associations de ce territoire nos expériences et nos réflexions. Cette année, nous accueillons avec grand plaisir la Société d'Histoire de Dambach – Barr – Obernai, qui a accepté de nous rejoindre dans l'organisation de ce débat. Et je crois que c'est important que nous puissions travailler en réseau autour de réflexions qui sont certes peut-être différentes, mais, néanmoins, sur lesquelles nous nous rejoignons.

Au delà des bénévoles de nos associations qui ont permis aujourd'hui que cette journée se tienne et que je tiens à remercier, je voudrais également étendre ces remerciements à nos partenaires qui ont cette année renouvelé leur soutien à cette opération.

Je voudrais ici remercier :

La Ville de Barr et son maire, Gilbert SCHOLLY qui nous accueille une nouvelle fois ici ;

La Communauté de communes du Piémont de Barr et son président, Alfred BECKER, présent aujourd'hui encore, et qui nous a permis de mettre en place cette opération ;

Le Conseil général du Bas-Rhin et son président, Philippe RICHERT qui, pour la deuxième année consécutive, interviendra dans ce débat.

La revue *Les Saisons d'Alsace* et son rédacteur en chef Bernard REUMAUX, qui clôturera nos débats.

Nous accueillons cette année un nouveau partenaire, le programme européen *Leader* + qui va nous permettre d'assurer une meilleure diffusion à nos débats.

Enfin, je veux remercier chaleureusement les personnes qui, à la tribune, vont se succéder pour expliquer et mettre en perspective leurs actions.

Comme l'année dernière, trois parties assez denses qui s'organisent de la façon suivante :

Une première série d'interventions avec Nicolas STOSKOPF, maître de conférence en histoire contemporaine à l'Université de Haute-Alsace, chercheur au CRESAT, organisme qui nous a aidé à mettre au point cette journée. Il nous apportera la perspective historique. Il sera suivi par Claudine CARTIER, conservateur en chef du patrimoine, auteur d'un livre récent sur « l'héritage industriel, un patrimoine », paru au Centre régional de documentation pédagogique de Franche-Comté. Elle nous apportera la vision de l'Etat sur cette question. Vision d'un politique avec les questions liées à l'aménagement du territoire grâce à Philippe RICHERT, Président du Conseil Général, qui témoignera de sa propre expérience. Et, enfin, de l'architecte urbaniste avec Gérard ALTORFFER qui, lui aussi, nous présentera ses idées, ses réflexions sur ce thème.

Dans une deuxième table ronde, nous orienterons notre regard vers l'extérieur, c'est-à-dire vers des réalisations qui ont trouvé en dehors de l'Alsace un certain écho.

Une présentation nous sera faite par Jean-François BOUDAILLIEZ, conseiller municipal en charge du patrimoine de Roubaix, qui nous parlera de la démarche adoptée par sa ville.

Autour de lui, Bernard ANDRE, secrétaire général du Comité d'Information et de Liaison pour l'Archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine, le CILAC. Il nous parlera de l'action de son association au niveau national et, nous fera partager sûrement quelques réflexions sur la façon dont est traité le patrimoine industriel dans sa région, la Bretagne.

Enfin, Chip BUCHHEIT, historienne, expert en patrimoine industriel, qui est intervenue en Lorraine, nous fera également part de ce qui se pratique en Allemagne.

Après une pause, nous reviendrons en Alsace. Frédérique BOURA, conservatrice régionale de l'inventaire et Pierre FLUCK, professeur à l'Universités de Haute-Alsace et directeur du CRESAT, nous feront partager leur vision de l'évolution du patrimoine industriel en Alsace tel que l'on peut le ressentir aujourd'hui.

Pour l'Alsace, nous avons voulu apporter également des témoignages d'expériences concrètes :

Celle de Mulhouse avec Edouard BOEGLIN, conseiller municipal en charge du patrimoine ;

Celle de Mutzig et de sa brasserie, avec son maire Roger NIGGEL ;

Et aussi celle des Mines de potasse avec René GIOVANETTI, directeur, responsable du patrimoine aux MDPA.

Enfin, la difficile mission de conclure appartiendra à Bernard REUMAUX, rédacteur en chef de la revue *Les Saisons d'Alsace*.

Je dois indiquer tout de suite qu'une diffusion de ces débats sera assurée cette année. L'année dernière, cela n'avait pas pu se faire. Certains l'avaient regretté. Nous avons, notamment grâce à certains partenaires, pu y remédier. En effet, grâce à une sténo, nous aurons in extenso les débats de cette journée ; ils seront diffusés et mis à la disposition de

ceux qui, aujourd'hui, nous font l'amitié de venir, mais seront également mis en ligne sur internet.

Enfin, les *Saisons d'Alsace*, dans un prochain numéro consacreront également un dossier à cette question du patrimoine industriel et la Société d'histoire, dans sa parution de 2004, se fera aussi l'écho de ces réflexions.

Voilà pour cette après-midi. Elle est chargée. Avant de passer la parole à Emmanuel de ROUX qui nous fait la gentillesse de venir non seulement introduire le sujet, mais animer cette après-midi de réflexion, je passe la parole à Bernard ENAUX, Président de l'Association pour la Restauration du Château de Spesbourg et à Jean-Michel BOEHLER, le Président de la Société d'Histoire de Dambach-Barr-Obernai.

Merci.

Bernard ENAUX. - Président de l'Association pour la Restauration du Château de Spesbourg

Merci, Guillaume. Comme à l'accoutumée, tu as été très complet et un peu long, donc, je serai forcément beaucoup plus court.

« Préserver, rénover, transformer. »

Ce sont des préoccupations qui nous sont quotidiennes dans nos associations.

Si les Amis du château d'Andlau et les Amis du Spesbourg n'en sont pour l'heure qu'au stade de la préservation, notre présence ici, aujourd'hui, témoigne de notre plus vif intérêt pour la rénovation, la transformation, seul gage de la pérennité non seulement des édifices, mais également gage de l'histoire.

Spesbourg, ce n'est pas seulement l'histoire des sirs de Dicka, comme Andlau n'est pas seulement l'histoire des sirs d'Andlau, c'est aussi l'histoire de tous les manants dont l'Histoire n'a pas retenu le nom.

Nos ruines, qu'elles soient médiévales ou friches industrielles, méritent bien plus qu'une simple apparition au détour d'un dépliant touristique, elles sont les vestiges, les phares aussi d'une certaine façon, de l'évolution de notre société.

La réflexion de cette après-midi se propose d'explorer les pistes qui sont nombreuses et diversifiées. Elle vous propose également de toucher du doigt la complexité des problèmes liés à la reconversion des sites industriels quand ils ne sont pas tout simplement niés.

Autour des nombreux bénévoles qui se sont mobilisés pour la réalisation de cette journée, j'aimerais remercier Gilbert SCHOLLY, maire de la ville de Barr qui nous accueille pour la deuxième année consécutive et qui nous offre un vin d'honneur à la fin des débats.

Mes remerciements s'adressent également au Président RICHERT et au Conseil général, à la Communauté de communes du Piémont de Barr et à son Président, Alfred BECKER, à la revue *Saisons d'Alsace* et au programme Leader + qui nous permettra de disposer d'un compte rendu des débats.

Grand merci à tous les intervenants de nous faire bénéficier de leur savoir-faire et de leur expérience.

Permettez-moi de vous souhaiter une bonne après-midi de travail.

Jean-Michel BOEHLER. – Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-Barr-Obernai

Mesdames et Messieurs, vous l'aurez compris, la participation de la Société d'Histoire de Dambach-Barr-Obernai ne relève pas du hasard. Ce n'est pas la simple résultante de l'inscription de ces travaux dans un territoire, puisque nous sommes ici dans le Piémont dont font partie Andlau, d'une part, Barr de l'autre ; ce n'est pas un hasard de la géographie. Et ce n'est sans doute pas la région la plus symptomatique où l'on pourrait trouver les plus beaux vestiges d'une industrie disparue.

Ce n'est pas non plus la résultante d'un effet de mode, la problématique du patrimoine et de sa préservation faisant aujourd'hui un peu « tendance ».

Elle procède de l'implication totale de l'historien dans la mesure où il existe - je reprendrai les paroles de mon regretté maître, le doyen Divet - une étroite corrélation entre l'histoire que l'on « vit » au quotidien et l'histoire que l'on « écrit » comme historien.

Or, nous sommes tous les jours quotidiennement interpellés par des problèmes de préservation et de réhabilitation du patrimoine industriel, au pire, par des problèmes de naufrage de ce patrimoine.

Nous nous intéressons au patrimoine industriel de deux façons : d'une part sur le plan des méthodes d'investigation qui sont les nôtres et, d'autre part, sur le plan de nos propres préoccupations.

En effet, l'archéologie en général et l'archéologie industrielle en particulier, ne peuvent pas être considérées comme des sciences auxiliaires, mais comme des composantes à part entière de la recherche historique qui commande l'implication totale de l'historien pour arriver à une explication que l'on voudrait totale.

L'historien a une mauvaise réputation : on considère en général qu'il travaille comme une espèce d'ermite papyrophage, à l'intérieur des quatre murs d'un dépôt d'archives et qu'il ne sort pas de sa tour d'ivoire.

Or, il est certain que sa mission n'est pas seulement de sérier, mais de croiser les sources. Et, parmi elles, il y a les sources archivistiques, mais également archéologiques. Il n'existe donc aucune opposition, aucune incompatibilité, mais une réelle complémentarité entre ces différents matériaux.

Cela nous permet de nous ouvrir sur d'autres domaines, et je pense en particulier aux connaissances de l'architecte qui nous sont très souvent étrangères et aux données physico-chimiques du matériel documentaire. Cette ouverture me semble tout à fait nécessaire. Voilà qui rejoint tout à fait nos préoccupations parce que cela fait partie de ce qu'Emmanuel Leroy-Ladurie appelait le « territoire de l'historien ».

En effet, il s'agit de découvrir le paysage industriel – l'histoire du paysage est un autre sujet à la mode - qui livre, avec plus ou moins de parcimonie, ses vestiges à l'historien chargé de les déchiffrer.

Mais derrière ce paysage industriel, il s'agit de découvrir les techniques anciennes, depuis l'artisanat traditionnel jusqu'à la proto-industrialisation à la fin de l'Ancien Régime, et jusqu'à la « révolution industrielle » du XIX^e siècle.

Vous savez que les historiens s'inscrivent dans la longue durée et se sentent parfaitement à l'aise dans les évolutions multi-séculaires. Et derrière le paysage, derrière les techniques, ils découvrent l'histoire des gestes, les gestes de générations d'artisans et d'ouvriers, pour déboucher, en définitive, sur l'homme lui-même, l'homme dont Marc Bloch disait qu'il était le « gibier de l'historien ».

Voilà qui justifie notre totale implication dans les débats d'aujourd'hui, et c'est dans cet état d'esprit que nous les suivrons.

Emmanuel de ROUX. – Journaliste

Pourquoi avons-nous mis si longtemps à réagir aux destructions du patrimoine industriel ? Pourquoi s'y intéresse-t-on aujourd'hui ? Pourquoi faut-il le préserver ? Ce sont quelques-unes des questions qui seront certainement agitées aujourd'hui. Notre indifférence est peut-être due à un défaut d'accommodation. On est toujours myope quand il s'agit de juger l'héritage de la génération précédente.

Au 19^{ème} siècle, Victor Hugo ou Prosper Mérimée, pourtant parmi les premiers à s'intéresser au patrimoine, n'accordaient pas un regard aux constructions du siècle de Louis XV. Nous n'avons plus cette excuse. Certains éléments du patrimoine industriel, peut-être vieux de plus de deux siècles, n'en sont pas moins menacés. « *Faut-il, pour être attaché aux choses, être menacé de les perdre ?* » se demandait Louis BERGERON, il y a quelques années. C'est bien possible.

On a effectivement commencé à se préoccuper sérieusement de l'architecture du 19^{ème} siècle après la disparition des Halles de Baltard au cœur de Paris. C'est après les destructions massives des 25 dernières années que l'on commence à s'intéresser de plus près au patrimoine industriel.

En dépit de cet intérêt nouveau, la partie est loin d'être gagnée. Nombreux sont encore ceux qui se demandent s'il est vraiment indispensable de conserver ces témoins désuets d'une activité défunte, ces gages de souvenirs, ces représentants d'une architecture décriée, désormais inutilisable.

Sans doute, la crise économique qui a frappé et qui frappe encore la France à partir de l'avant-dernière décennie a-t-elle provoqué une prise de conscience, mais dans la plus grande confusion.

Si, dans certains secteurs professionnels, comme celui des mines, par exemple, il y a une volonté de préserver la mémoire d'une profession et d'un outil de travail, trop de collectivités territoriales, appuyées par la DATAR, ont préféré éradiquer le souvenir d'une activité passée. La montée en puissance d'une sensibilité écologiste a parfois accentué la traditionnelle légende noire de l'industrie polluante, esclavagisante, avilissante.

Depuis une quinzaine d'années, les destructions ne se sont guère ralenties.

La célèbre grue Gusto de Saint-Nazaire a été « ferrailée »; le gazomètre de Toulouse, l'un des derniers du genre, et l'usine Clément Bayard de Levallois-Perret, haut lieu de la construction automobile, ont été détruits, comme les dernières installations sidérurgiques de Denain.

Le haut-fourneau de Longwy a été pétardé à la veille d'une signature assurant sa protection. La situation de celui d'Uckange, pourtant inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, est incertaine.

D'ailleurs, le même type de protection accordée au silo à céréales de la rue de la Minoterie sur le port autonome de Strasbourg n'a pas empêché sa disparition.

La société métallurgique de Normandie près de Caen n'est plus qu'un souvenir.

Demain, en passant par la Lorraine où a été pratiquée plus qu'ailleurs la politique dite du verdissement qui consiste à remplacer les friches industrielles par un hygiénique gazon, saura-t-on qu'un siècle et demi d'exploitations minières et d'industries sidérurgiques ont existé ?

Conduites par les pouvoirs publics, avec, bien souvent, la bénédiction des collectivités locales, cette *tabula rasa* affecte d'abord la mémoire des hommes bradée avec les machines démodées. Une partie de la population, menacée par le chômage, est aussi privée de son histoire, de la culture qui avait façonné la vie de plusieurs générations.

Pourtant, les raisons de protéger ce patrimoine ne manquent pas.

D'abord parce que certains édifices industriels, qu'il s'agisse d'usines, de halles, d'entrepôts, sont, sur le plan architectural, esthétique, ou technique, des réalisations remarquables. Ils ont été, dans bien des cas, des lieux d'innovation et d'expérimentation de nouveaux matériaux, par exemple. Ils méritent à ce titre d'être conservés.

Ensuite, la crise économique que nous traversons a provoqué une mutation sans précédent du tissu industriel de notre pays. C'est donc tout un pan de notre histoire technique, sociale et culturelle, une mémoire des savoir-faire qui sont en train de disparaître et dont il s'agit de préserver les fragments avant qu'il ne soit trop tard.

Bien sûr, il ne s'agit pas de tout conserver. Il faut trier soigneusement ce que l'on veut garder et pour cela, d'abord, inventorier. Faute de moyens, cette tâche entamée, il y a des années, avance avec une hâte digne des chariots mérovingiens.

Les solutions à trouver sont pourtant urgentes. Ce patrimoine est fragile. Comment empêcher une usine abandonnée de s'effondrer, un chevalement de rouiller inexorablement, une machine réformée d'être ferrillée ?

Par ailleurs, l'administration des monuments historiques se trouve souvent désarmée par ce patrimoine qu'elle ne connaît pas toujours bien et qui réclame une approche différente, contraire à sa doctrine habituelle.

Il faut résoudre le problème de la nouvelle destination à donner aux sites industriels désaffectés qu'il n'est pas question de muséifier systématiquement.

Ici, la modification et le réemploi sont bien souvent les conditions de la survie des édifices. La transformation en bureaux, logements, halles d'exposition, centres commerciaux ou culturels de bâtiments aussi différents que la chocolaterie Meunier à Noisiel, l'usine de compteurs à gaz à Montrouge, les filatures Blin et Blin à Elboeuf, les entrepôts Lainé à Bordeaux, la Halle Garnier à Lyon, la manufacture des Oeilletts à Ivry, le conditionnement de la laine et la filature Motte-Bossut à Roubaix, demain peut-être la manufacture de tabac de Morlaix, sont des modèles à méditer.

Les exemples que je viens de citer montrent qu'un certain nombre de collectivités territoriales ont à cœur de ne plus brader les éléments de leur patrimoine industriel. Et pour mieux le protéger, celui-ci doit être médiatisé, enseigné au même titre que le patrimoine traditionnel, nous dit Louis BERGERON qui remarque cependant que, dans un pays comme la France, « *l'acceptation de telles notions constitue encore l'objet d'une révolution culturelle à peine amorcée, révolution que nos voisins semblent avoir accomplie depuis un certain temps* ».

En Allemagne, par exemple, le patrimoine industriel est considéré comme une valeur à protéger, à promouvoir, et qui permet à un territoire en difficulté de rebondir.

Dans la Ruhr, grâce au projet IBA Emscher-Park, 5 milliards de marks, plus de 2 milliards d'euros, ont été investis en 15 ans pour faciliter la mutation du vieux tissu industriel. Des usines, des gazomètres, des bâtiments, des carreaux de mine sont devenus à Essen, à Duisburg, à Oberhausen, des bureaux, des logements, des centres culturels de loisirs, des salles de spectacles-expositions ou des lieux où sont venues se greffer tout naturellement de nouvelles activités économiques.

A Völklingen, dans la Sarre, les anciens hauts-fourneaux sont protégés et ont été portés par l'UNESCO sur la liste du patrimoine mondial, alors que juste de l'autre côté de la frontière, en Lorraine, le carreau Wendel a du mal à survivre.

En Belgique, après une période de flottement, la réutilisation des grands Moulins de Beez, près de Namur, la transformation du site minier du Grand Hornu ou du charbonnage du Crachet, la protection du lavoir à charbon de Binche montrent qu'il y a là une véritable volonté politique. Puisse cette volonté se manifester plus ouvertement en France. Et notamment en Alsace dont le patrimoine, il ne faut pas l'oublier, ne se borne pas à ses

remarquables monuments religieux, à son architecture castrale ou au pittoresque de ses villages de charme, mais qui englobe les témoignages parfois considérables de plusieurs moments d'une riche histoire industrielle.
Je passe la parole à Nicolas STOSKOPF.

REGARDS CROISES SUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL

Interventions de :

Nicolas Stoskopf,
*Maître de conférence en histoire contemporaine à l'Université de Haute-Alsace,
chercheur au Centre de Recherche sur l'Economie, les Sociétés, les Arts et les
Techniques (CRESAT)*

Claudine Cartier,
*Conservateur en chef du patrimoine à l'Inspection générale des Musées, Ministère
de la Culture et de la Communication*

Philippe Richert,
Président du Conseil Général du Bas-Rhin

Gérard Altorffer,
Architecte-urbaniste

Nicolas STOSKOPF. – Maître de conférence en histoire contemporaine à l'Université de Haute Alsace, CRESAT

Je commencerai par un constat, c'est que la culture industrielle au sens large, pas seulement du patrimoine bâti, a du mal à prendre en Alsace. On y cultive plus volontiers la ruralité, la paysannerie, le vignoble. Voyez les représentations, les mythes, les fêtes, les itinéraires touristiques. Mais l'industrie, non, merci !

Si vous interrogez un Alsacien sur les lieux de l'industrie, il vous répondra Mulhouse, le bassin potassique. A la rigueur, s'il a un certain âge, les vallées vosgiennes, mais certainement pas Strasbourg ou Colmar, par exemple, malgré les importantes usines que l'on trouve à leurs portes. Ici même, à Barr, charmante petite ville de la route du vin, sait-on en dehors des férus d'histoire locale que c'était au XIXe siècle l'un des grands centres du tannage du cuir, qui exportait jusqu'en Amérique, et un centre de bonneterie qui employait des milliers de tricoteuses à domicile ?

Ce déficit de la culture industrielle peut s'expliquer par plusieurs facteurs.

D'abord, comparée à l'agriculture et à la viticulture, l'industrie moderne occupe un moment très court de notre passé.

D'autre part, les industries sont mortelles. A chacune son cycle de vie, et, comme pour les êtres humains, les fins de vie sont souvent pénibles avec, ici, des agonies qui n'en finissent pas. La crise du textile a commencé en 1951 en Alsace et elle n'est pas totalement terminée. Presque toujours, c'est une histoire qui finit mal, où il faut passer par toute une série d'épreuves, déclin, crise, vétusté, chômage, licenciement, et finalement fermeture, une histoire qui laisse beaucoup d'amertume parmi ceux qui l'ont vécue, dirigeants, ouvriers et proches témoins.

Ce sont des circonstances peu propices à la construction de la mémoire collective et à l'émergence d'une culture. Au contraire, on préfère tourner la page et oublier. C'est ce qui se passe en général. Et, le moment venu, on démolit la vieille carcasse sans remords.

Enfin, l'industrie traîne avec elle, comme l'a rappelé Emmanuel de ROUX, un certain nombre d'images négatives. L'usine reste pour beaucoup le lieu même de l'exploitation capitaliste, de la lutte des classes, de la souffrance des travailleurs. L'industrie, c'est sale, polluant, dangereux. Je n'insiste pas parce que tout cela n'est pas spécifique à l'Alsace.

Ce qu'il l'est en revanche, c'est l'exceptionnelle diversité de son histoire industrielle. Il n'y a pas ici une ressource comme le charbon ou le fer qui a imprimé sa marque ; il n'y a pas une spécialité qui l'emporte sur les autres, mais une gamme très variée d'activités et, plus profondément, de modalités d'industrialisation, de rapports à l'industrie, de cultures et de mémoires industrielles.

Cette richesse historique et donc patrimoniale est le reflet de trois variables : les hommes, l'espace et le temps. Derrière ces lieux communs apparents se cachent, en réalité, de fortes spécificités alsaciennes.

La diversité des hommes, c'est d'abord la diversité confessionnelle. Il est remarquable de constater que les trois communautés réformées d'Alsace, Mulhouse, Sainte-Marie-aux-Mines et Bischwiller, ont toutes les trois été à l'origine d'un mouvement collectif, quasi communautaire, d'industrialisation, fondé sur l'exploitation d'un produit nouveau réclamé par le marché : les indiennes à Mulhouse à partir de 1746, c'est-à-dire les tissus imprimés, le drap de laine pour les troupes à Bischwiller sous l'Empire, les guinghams, tissus de haute nouveauté, à Sainte-Marie sous la Restauration.

Comme on le sait, c'est l'initiative mulhousienne qui a été la plus féconde, non seulement à cause de l'ampleur des marchés (les indiennes seraient historiquement le premier produit dont la mode s'est diffusée des élites vers le peuple), mais aussi par ses effets induits. Ce fut

le point de départ d'un processus d'industrialisation qui s'est diffusé largement dans les vallées vosgiennes et a provoqué la naissance d'un cycle complet de transformation du coton, depuis la filature jusqu'aux apprêts, puis le développement de la chimie, des constructions mécaniques et, enfin, toute une série de diversifications (travail de la laine et de la soie, papiers peints, construction de machines à vapeur et de locomotives).

A l'opposé de ces communautés réformées, qui ont volontiers accueilli les entrepreneurs juifs (on pense, par exemple, à la famille du capitaine Dreyfus à Mulhouse), voilà l'entrepreneur catholique. C'est un homme isolé, qui sort du rang et prend tous les risques. Il exploite un savoir technique et forme un patronat d'ingénieur. Il a le goût de la réussite, de l'ostentation qui se manifeste dans l'architecture : voyez la brasserie Wagner à Mutzig ou la filature Gast à Issenheim, aux allures de castel médiéval. Je cite encore quelques-uns de ces entrepreneurs catholiques : le mécanicien et horloger Jean-Baptiste Schwilgué à Strasbourg, les frères Coulaux à Molsheim, et Heywood et Seillière dans la vallée de la Bruche, Antoine Hertzog à Colmar, Xavier Jourdain à Altkirch, les frères Gilardoni également à Altkirch. Et puisque l'on est dans les origines italiennes, je finirai par Ettore Bugatti à Molsheim.

Quant aux Luthériens, ils sont par leurs comportements, pour ainsi dire, entre les deux. Leur apport spécifique ce sont ces bourgs industriels comme Barr, Wasselonne, Bouxwiller, Pfaffenhoffen où pullulaient les moulins, tanneries, brasseries, teintureries, tuileries. Et là se trouve l'une des bases de la diversification industrielle et la de multiplication des PME en Alsace.

Evidemment, cette typologie à base religieuse est trop sommaire pour rendre compte de la diversité des comportements. D'autres variables culturelles entrent en jeu. Je prendrai pour terminer l'exemple de Strasbourg. La bourgeoisie locale, cosmopolite et multiconfessionnelle, davantage attirée par le négoce et la banque, est réputée comme s'intéressant peu à l'industrie, ce qui est vrai et faux à la fois. En réalité, les strasbourgeois ont été collectivement des pionniers du capitalisme industriel au XIXe siècle et du partage du risque financier en étant les premiers en France à créer sous la Restauration et la Monarchie de Juillet des sociétés anonymes industrielles en Alsace et ailleurs, par exemple à Decazeville, dont la gestion était confiée à des ingénieurs salariés, ce qui est très différent de l'identification entre la famille et l'entreprise que l'on trouvait à Mulhouse.

Le deuxième facteur de la pluralité industrielle en Alsace, c'est la diversité des terroirs. On pense bien entendu aux ressources du sous-sol : l'Alsace a eu à la fois le pétrole de Pechelbronn et la potasse. On pense à l'abondance du bois comme source d'énergie : il y a eu une Alsace des forges, avec de Dietrich, ou dans la vallée de Masevaux, une Alsace des verriers dans les Vosges du Nord, une Alsace des potiers sur la lisière de la forêt de Haguenau ; il y a également une Alsace des scieries, des papeteries, du travail du bois, tout cela est bien connu.

Mais l'identité industrielle des terroirs n'est pas seulement liée aux aptitudes naturelles ; elle s'est construite par accumulation de savoir-faire au sein de la paysannerie d'abord, habituée à une polyculture intensive sur des parcelles très étroites, qui s'est convertie pour éviter l'exode à la poly-industrie intensive :

- dans un premier temps, par la diversification des cultures avec le chanvre qui a alimenté une industrie de fabrication de toiles et de cordages dans la plaine, notamment dans le Bruch de l'Andlau qui est à nos pieds, avec la garance cultivée et transformée dans le triangle rouge (Haguenau, Pfaffenhoffen, Wasselonne), les oléagineux, le houblon, le tabac qui alimentait les manufactures de Strasbourg et de Sainte-Croix-aux-Mines.

- dans un deuxième temps, des activités de complément, sans lien avec l'agriculture, le filage, le tissage, le tricotage des chaussons, le tressage des chapeaux de paille qui a fait travailler des milliers de paysans pauvres en Alsace Bossue à la fin du XIXème et au début du XXème siècle.

- dans un troisième temps, une industrialisation très profondément ancrée dans la ruralité comme l'est l'industrie de la chaussure, entre La Walck et Dettwiller.

Quant au savoir-faire ouvrier, il est à l'origine de traditions industrielles locales, comme la métallurgie de transformation et la mécanique de précision que l'on retrouve à l'entrée de la vallée de la Bruche : on commence dès le XVIIIème siècle avec la manufacture d'armes blanches de Klingenthal, on continue avec les usines Coulaux de Molsheim et Mutzig où l'on fabriquait le fusil Chassepot, puis Bugatti, puis, aujourd'hui, Messier-Bugatti ainsi que d'autres usines métallurgiques locales.

La troisième variable est plus spécifiquement historique, c'est le facteur temps. Beaucoup d'activités dont on vient de parler sont datées, pour leur naissance ou leur disparition, en fonction des technologies (la garance a été tuée par la chimie synthétique en 1869), de la mode (voir les panamas), des conditions économiques générales (voir la crise du textile). Rien là de très original en Alsace si ce n'est que notre région n'a pas subi globalement de désindustrialisation brutale malgré la crise des industries traditionnelles et les profondes mutations subies par son tissu industriel depuis cinquante ans.

Ainsi, dans les années quatre-vingt, 40 % des emplois industriels avaient été créés par des entreprises de moins de trente ans. C'est dire que l'Alsace n'est pas un musée industriel, que la gamme des productions se renouvelle sans cesse et que les nouvelles technologies y ont trouvé leur place.

Mais en parlant de ce facteur temps, je voudrais surtout évoquer, pour terminer, l'impact des trois guerres franco-allemandes et des changements de régimes qui en ont résulté. Ces guerres ont eu évidemment des effets destructeurs. L'annexion de 1871 a sonné le glas de la draperie de Bischwiller et a obligé à des reconversions industrielles. En sens contraire, le retour à la France en 1918 a donné le coup d'envoi à deux grandes aventures industrielles dans lesquelles l'Etat a joué un rôle majeur en laissant une forte empreinte dans le paysage, l'exploitation des mines de potasse d'Alsace et l'aménagement hydroélectrique du Rhin.

Région frontalière, l'Alsace a toujours été très ouverte aux initiatives venues de l'extérieur, mais, là aussi, avec des variations dans le temps : au XIXème siècle, nombreux étaient déjà les Suisses et les Allemands qui venaient investir en Alsace, avec l'objectif d'introduire sur le marché français un produit et une industrie nouvelle, mais aussi à l'époque avec la ferme intention de devenir Français. C'est quelque chose qui se voit dans les mariages, dans la participation à la politique nationale : à la deuxième génération, ces gens sont élus au Parlement à Paris, et parfois font le choix de l'option en 1871.

En 1918, changement d'époque, les industriels allemands ont été expulsés sans ménagement et leurs biens francisés. Cela a donné les Tanneries de France et les Forges de Strasbourg.

Aujourd'hui, les investissements étrangers en Alsace, particulièrement nombreux, n'entraînent ni adhésion des uns ni rejet des autres. Néanmoins, on peut se demander si le fait que le patrimoine industriel vivant, les brasseries, quelques entreprises emblématiques, passe progressivement sous le contrôle de capitaux étrangers, ne contribue pas au détachement de l'opinion publique vis-à-vis de ce patrimoine industriel et de cette culture industrielle.

Quoi qu'il en soit, la combinaison de ces trois variables est à l'origine d'une mosaïque industrielle qui est un phénomène assez rare. Si l'on voulait la représenter dans toute sa complexité, il faudrait faire, en cachette des géographes qui détestent ce type de carte, des cartes analytiques à l'ancienne, type Vidal de la Blache, sur lesquelles on accumulait les données par des petits symboles et par des mentions écrites. Cette mosaïque est une chance pour l'économie industrielle de la région, c'est une des sources de sa richesse patrimoniale, mais c'est peut-être un handicap pour sa préservation, car en effet, il n'y a pas une histoire de l'industrie alsacienne, mais des histoires, des mémoires et peut-être trop de cultures industrielles différentes, morcelées et particulières.

Emmanuel de ROUX. – Claudine CARTIER.

Claudine CARTIER. – Conservateur en chef du patrimoine à l'Inspection générale des Musées, Ministère de la Culture et de la Communication

Nous allons sortir un peu de l'Alsace, et je vais essayer d'expliquer comment la patrimonialisation de l'industrie s'est réalisée.

On va dire que, en France, l'intérêt pour l'architecture industrielle, comme on l'appelait à l'époque est relativement tardif, et c'est seulement dans les années 70 que se fait sentir un frémissement dans ce domaine. Ce sont les architectes qui, en premier, se sont préoccupés de ce domaine certainement attirés par la monumentalité, l'originalité, la fonctionnalité de ces édifices. On pourrait dater en quelque sorte l'année de naissance de ce phénomène par l'année 1973 où a eu lieu, au centre de la création industrielle, la première exposition qui s'appelait « *usine, travail et architecture* ».

La préface de Jean Prouvé est emphatique : « *De ces ensembles, les plus frappants sont ceux des usines chimiques qui mettent à jour leurs squelettes et viscères dont l'ordonnance est amplifiée par la polychromie de la fonction ; architecture merveilleuse et monumentale qui inspire nombre d'artistes actuels : centrales thermique et hydraulique souvent trop agrémentées devant des barrages exemplaires de pureté ; complexe fantastique de la sidérurgie environnée de voies ferrées, de ponts roulants, de transporteurs, de pylônes et de câbles ; féerie de l'acier.* »

Et dans la même exposition, Vincent Grenier, architecte, répond en quelque sorte, et dit : « *Si l'architecture industrielle est un objet d'étude maudit, c'est que, indissociable d'une image de peine et de fumée, l'industrie a, aujourd'hui encore, peur de son passé. Deux siècles durant, elle a développé les contradictions de notre société en un effort sans précédent d'innovations, et de perfectionnement technique, et au sein d'une structure sociale où l'homme est l'outil.* »

Ainsi, entre ces deux citations, tout est dit, à la fois de la fascination et du rejet. Et c'est bien cette contradiction qui a freiné le développement précoce de ce domaine, à l'inverse du monde anglo-saxon où la fascination était l'élément prépondérant dans la mesure où existait la révolution industrielle. Cette révolution industrielle n'existe pas en France. L'industrialisation s'est faite - on suivra le livre de Denis WORONOFF sur l'histoire de l'industrie en France - elle s'est faite petit à petit à partir d'un terroir rural le plus souvent, grâce à l'énergie hydraulique. On dit toujours que la France est le pays des ingénieurs hydrauliciens, tandis que l'Angleterre est le pays des ingénieurs mécaniciens ; c'est la différence entre l'hydraulique et la machine à vapeur. Et c'est bien ce phénomène. En Grande-Bretagne, on pouvait se glorifier d'une grande époque, la révolution industrielle qui a placé ce pays à la tête de ce facteur économique, et, en France, au contraire, tout s'est fait extrêmement progressivement, à partir d'un milieu le plus souvent rural.

C'est cette différence qui pourrait en partie expliquer que ce domaine ne s'est pas développé comme il aurait dû.

Donc, le premier intérêt, c'est la fascination des architectes. Et les années 70 ont été un tournant essentiel pour le patrimoine d'une façon générale et pour le patrimoine industriel en particulier. Il y a eu, dans les années 70, un nouveau regard des associations qui s'est fait face aux restructurations industrielles et économiques.

Dans les années 70, on commence à percevoir sensiblement la crise économique, à mettre en doute la notion de progrès industriel engendrant un avenir meilleur, les restructurations deviennent des enjeux importants, les bouleversements sociaux entraînés par celles-ci sont considérables, et les trois fondements de la puissance économique française, l'agriculture, la houille et l'acier, sont en pleine mutation. C'est l'amorce d'un doute sur la suprématie et le triomphe de l'agriculture productiviste, c'est la fin de l'extraction du charbon programmée et mise en œuvre en application du plan Jeanneret, et la sidérurgie, en particulier en Lorraine, voit ses infrastructures ferrillées une à une.

C'est donc dans ce contexte que des associations de sauvegarde se sont constituées. Elles le sont classiquement, sur le modèle militant de la défense d'un site. Ce sont celles qui sont créées autour des forges de Buffon ou de Savignac-Lédrier... Mais c'est aussi, à cette époque, que, autour de Georges-André RIVIERE, se mettent en place les idées et les fondements de nouveaux musées, les écomusées. L'écomusée de la communauté urbaine du Creusot/Montceau-les-Mines voit ses statuts déposés en 1974, alors que, en Grande-Bretagne, le site emblématique du patrimoine industriel, le site d'Ironbridge est créé en 1968.

C'est à ce moment là, que les associations vont permettre de mieux faire passer cette idée de l'intérêt de ce patrimoine. Les écomusées, ceux de Fourmier-Trécon, des pays de l'Oise, du Rouennais, tous installés sur des territoires industriels, sont créés dans les années 70. Je ne parlerai pas du CILAC, Bernard ANDRE en parlera tout à l'heure.

Dans ces mêmes années, la chaîne des musées des techniques comtoises, aujourd'hui le réseau des musées des techniques et des cultures comtoises. C'est un réseau de sites industriels, musées et autres, comme les forges de Syam créé dans les années 70.

Je signalerai aussi la création du centre historique minier, à l'origine, bien sûr, voulu et conçu par les Houillères du Nord Pas-de-Calais, mais cette structure associative permet la valorisation de ce site.

Après les architectes, après les associations, ou, en même temps, ce sont les universitaires qui ont joué leur rôle dans cette prise en compte du patrimoine industriel. C'est à eux que sont revenues la formalisation de la recherche, la construction d'une méthode.

Bien entendu, on citera les pionniers, Bertrand GILLES et Maurice DAUMAS, et ceux qui continuent d'œuvrer au sein du CILAC ou au sein d'autres structures, comme Louis BERGERON, Denis WORONOFF ou Serge CHASSAGNE, et qui se retrouvent dans cette démarche.

L'année 81 sera celle du premier colloque international à se tenir en France grâce à ce support et à cet enthousiasme des universitaires.

Et l'Etat ? La prise en compte par l'Etat est venue un peu plus tardivement. Elle a pris le relais de toutes ces initiatives. Si, dans les années 70, la création des écomusées industriels fut suivie d'un œil bienveillant de la part de la Direction des musées de France, c'est surtout grâce à la personnalité de l'un de ses inspecteurs qui était André DESVALLEES, mais il a fallu attendre 1978 pour que la direction du patrimoine soit créée au sein du ministère de la Culture, avec une mission de patrimoine ethnologique qui, pour la première fois, parlait de culture industrielle, voire d'anthropologie industrielle.

Des réflexions se sont engagées dans les années 80/81. En 1983, est créée la cellule du patrimoine industriel au sein de la sous-direction de l'inventaire général. Et, en 85, et je pense que c'est une date importante d'officialisation en quelque sorte de cette prise en compte par l'Etat, il y a une réforme de la commission supérieure des monuments historiques. C'est-à-dire que la procédure de protection au titre de la loi de 1913 se fait à partir de 85, d'une part au niveau du préfet de Région qui peut prendre un arrêté de protection, donc d'inscription et le deuxième échelon qui est le classement se fait par arrêté ministériel.

Cela se traduit par la mise en place des commissions appelées COREPHAE, maintenant CRPS, à l'échelle d'une région par les Directions Régionales des Affaires Culturelles et à l'échelle du ministère de la Culture par une nouvelle organisation de la commission supérieure des monuments historiques et l'institution d'une section particulière qui s'appelle toujours patrimoine industriel, scientifique et technique.

Cela, c'est fin de l'année 1985. C'est véritablement à ce moment là que le bâtiment industriel accède en quelque sorte au rang de monument historique.

C'est l'émergence d'un nouveau champ patrimonial qui se fait ainsi durant une vingtaine d'années.

Je voudrais également vous signaler la chose suivante : qu'est-ce que c'est que ce patrimoine industriel ? Qu'est-ce qui va constituer en fait la mémoire de ce territoire ?

En essayant d'évaluer un peu la mémoire du territoire industriel, on peut comprendre que, malheureusement, tous les bâtiments qui ont encore une utilité, tous ceux-ci ne sont pas égaux devant la possibilité de reconversion.

Ce patrimoine industriel, ce sont des choses extrêmement prestigieuses comme les anciennes manufactures royales, l'hôtel de la monnaie – cela peut paraître paradoxale, mais l'hôtel de la monnaie est bien un bâtiment industriel - la corderie royale de Rochefort est bien un bâtiment industriel, et les Salines d'Arc et Senans, associées aux salines de Salins sont bien des bâtiments industriels. Ce sont ces bâtiments qui nous sont parvenus proportionnellement en plus grand nombre parce qu'une intention toute particulière avait été portée à leur architecture et ils devaient en plus témoigner de la puissance royale et de la puissance de l'Etat.

Il en est à peu près la même chose pour les usines qui affichent la puissance de leur entrepreneur ; vous en avez parlé tout à l'heure. Je citerai d'autres exemples : l'ancienne chocolaterie Meunier à Noisiel est bien, à l'origine, faite pour attirer l'œil des clients potentiels et leur dire « *regardez comme notre usine est belle et bien construite.* »

La filature, comme elle a été appelée monstre usine Motte-Bossut, est aussi, à Roubaix, un autre élément important.

Ce n'est pas toujours facile de sauver ces monuments, mais c'est encore plus difficile que lorsqu'il s'agit de sauver des éléments du patrimoine industriel où la technicité est complètement affirmée, et c'est ce que j'appellerai les usines machines ; c'est ce qui correspond à un haut-fourneau, ce qui peut correspondre au chevalement des mines de charbon, de fer ou de potasse. Il est évident que la beauté des ruines métalliques n'est pas aussi bien perçue que la beauté des ruines de pierre où le lierre s'accroche de façon bucolique à cet élément.

Et que dire de la modestie de certaines usines sérielles qui ont participé et qui ont construit l'industrie de notre territoire sans éléments particuliers. C'est extrêmement modeste. Ce sont tous les moulins et les utilisations d'énergie hydraulique à l'origine de cette industrialisation et bien d'autres choses encore.

Mais il faut toujours avoir cette vision que tous ces éléments ont structuré notre espace et ont structuré l'espace industriel. Les vestiges ou les bâtiments qui abritent encore des activités fabricantes ont structuré ce territoire au même titre que les cathédrales, les églises, les chapelles, les châteaux, les manoirs, ni plus ni moins.

Ces établissements ou ce qu'il en subsiste permettent de comprendre, d'une part, comment la maîtrise des énergies a contribué sur un vaste espace à implanter un premier réseau d'usines, à les faire fonctionner, et, d'autre part, comment celles-ci ont exercé une influence sur l'organisation des lieux de production et encore plus finement sur celles des ateliers.

De même, la relation entre industrialisation et urbanisation n'est pas simple. Ainsi, le travail à domicile, la construction de logements pour les ouvriers ou la construction de villas patronales ont participé au développement et à l'identité des villes.

Cette logique industrielle nous permet de comprendre la construction énergétique du territoire avec la trilogie hydraulique/ vapeur/ électricité, la construction sociale du territoire et également ce décroisement du territoire par ses moyens de communication, bien sûr, les routes et les canaux, mais le chemin de fer. Et, malheureusement, aujourd'hui, la déconstruction se perçoit par l'intermédiaire bien entendu de la désindustrialisation.

Il est donc, à mon avis, extrêmement important de conserver de la trace à l'usine de façon à pouvoir retrouver toujours cette structuration d'un territoire.

Car le patrimoine industriel, c'est une histoire des hommes, et ce n'est pas la moindre de son importance, c'est aussi une histoire des techniques, et on l'oublie souvent, et on peut en être parfaitement fier, et c'est aussi une histoire de l'architecture.

Enfin, comment conserver certains de ces éléments ?

Tout d'abord, il faut bien les connaître, les sélectionner et les conserver. Les conserver, je l'ai dit, parce que ces bâtiments et ces machines ont participé à cette grande aventure industrielle. Et il ne faut pas uniquement conserver ces bâtiments parce qu'ils vont servir à une sorte de cautérisation du social, mais bien parce que ce patrimoine fait partie d'une

mémoire importante et il faut essayer de réfléchir à la meilleure façon de transmettre cette mémoire. Et je dirai que, aujourd'hui, sur le territoire national, nous ne savons pas trop réfléchir à l'échelle d'une région, à l'échelle d'un territoire. L'on commence à percevoir des éléments importants qui se mettent en place. Jean-François BOUDAILLIEZ vous en parlera tout à l'heure, l'exemple de Roubaix est un exemple extrêmement intéressant et important parce que c'est à l'échelle de la ville que se fait cette réflexion et que ce n'est pas à l'échelle du monument.

Comme nous avons en France une culture du monument, l'intérêt portera sur le bâtiment industriel sans vraiment étudier dans quel contexte il va être placé là, et j'ai essayé d'expliquer que ce n'était jamais le hasard. L'industrie, ce n'est pas le hasard. Son implantation est fonction de facteurs territoriaux, humains, socio-économiques, etc.

Donc c'est à cette échelle qu'il faut évidemment réfléchir et d'une façon globale. Tout à l'heure Chip BUCHHEIT nous apportera un éclairage sur ce qui se passe de l'autre côté de la frontière. Je suis allée dans la Ruhr l'an dernier, à peu près à cette époque de l'année, et c'est vrai que j'ai été totalement séduite par cette façon de prendre les choses à l'échelle d'une région qui est la Ruhr et non pas se préoccuper simplement des hauts-fourneaux de Thyssen à Duisbourg ou du gazomètre d'Oberhausen. Cela se situe dans un ensemble et le territoire de la Ruhr est extrêmement grand. Et je pense que nous aurions tout intérêt à réfléchir ensemble à cette mise en valeur et à cette réutilisation de bâtiments et de machines industrielles à l'échelon d'un grand espace caractérisé, pourquoi pas, une vallée industrielle, une vallée minière ou d'autres choses, mais ne pas réfléchir uniquement sur le monument, voire l'usine même.

Emmanuel de ROUX. – Merci, Claudine CARTIER.
Philippe RICHERT.

Philippe RICHERT. – Président du Conseil Général du Bas-Rhin

Je vais essayer de vous expliquer les raisons pour lesquelles une collectivité peut s'intéresser au patrimoine industriel.

De manière générale, ces raisons sont au nombre de quatre, voire cinq.

La première est l'intérêt scientifique, très souvent architectural. Que l'on prenne les châteaux ou les grands édifices, l'intérêt architectural est évident.

C'est ensuite souvent une question d'amélioration visuelle d'ensemble. La collectivité publique va essayer d'éviter qu'un territoire soit terni par un taudis ou par une friche.

La troisième raison est que ces édifices sont souvent des éléments d'une identité locale, porteurs de patrimoine, porteurs d'une tradition d'une région.

La quatrième raison souvent est que le patrimoine est un support du développement touristique, économique. Il s'agit de faire venir des visiteurs pour fréquenter ces lieux patrimoniaux, mais aussi pour fréquenter les restaurants, pour passer des nuits d'hôtel, pour rallonger encore les séjours de façon globale.

Enfin, il y a un intérêt sociétal. C'est-à-dire que ces édifices, au-delà du fait d'être pierre ou fer ou bois, sont des traces d'une activité et sont des éléments d'interprétation de l'histoire d'un territoire et de celle de la société.

A partir de là, la question suivante peut être posée : est-ce que le patrimoine industriel mérite, si l'on prend en compte les raisons précitées, autant de place que les autres patrimoines ? Est-ce qu'il doit être pris en compte autant que les autres ? Et la réponse est évidemment « oui ».

Les cinq raisons justifient autant l'intervention sur le patrimoine industriel que n'importe quel autre type de patrimoine. C'est évident. Car il n'y a pas d'un côté des patrimoines que l'on pourrait qualifier de « nobles » et des patrimoines qui seraient dits « secondaires » -

secondaire soit parce qu'il n'est pas aussi vieux, soit parce qu'il n'est pas aussi prestigieux parce qu'il ne serait pas lié à des familles qui ont marqué l'histoire ou qu'il ne serait pas aussi précieux en tant qu'édifice dans le paysage.

Je voudrais expliquer cette position par un exemple tiré du domaine de l'environnement.

Il serait complètement illusoire de ne vouloir sauver qu'une espèce animale ou qu'une plante en détruisant complètement son environnement. Sauver la richesse biologique n'est pas possible en ne sauvant qu'un élément factuel. C'est dans la globalité, dans l'écosystème. Et là, l'écosystème, comme vous le disiez, c'est la région. Il n'est par conséquent pas possible de sauver un monument sorti de son contexte et encore moins un type de monuments par rapport à un autre.

Il est donc évident que, dans la compréhension de notre société, dans son évolution, non seulement le patrimoine industriel a toute sa place, mais il a sans doute une place peut-être privilégiée par rapport au reste. J'ai particulièrement apprécié tout à l'heure le développement remarquable de M. STOSKOPF, qui exprime bien combien en Alsace, en particulier, la compréhension de l'évolution de la société est marquée par ces témoignages du développement industriel.

Il serait donc tout à fait légitime que nous lui accordions toute notre attention, du fait de l'intérêt ethnologique de ce patrimoine, de son intérêt en tant que trace historique et scientifique de ses activités.

Est-ce qu'il en est réellement ainsi ?

Madame, vous avez bien démontré que l'on en est loin. Je confirme que, par rapport à nos amis voisins, c'est très différent, mais je veux dire que ce n'est pas uniquement sur ces aspects de patrimoine que nous en sommes éloignés. Quand vous prenez le patrimoine naturel, je peux vous dire qu'en Allemagne aussi, tout comme pour le patrimoine castral.

Ici, nous avons du patrimoine castral, on se fait parfois regarder un peu de travers ; on nous dit : « *pourquoi voulez-vous mettre en place tous ces moyens pour quelque chose que l'on ferait mieux de laisser dans son état romantique* » comme vous l'avez exprimé tout à l'heure. Nous avons une approche du patrimoine qui, indiscutablement, est différente de nos voisins.

Que fait une collectivité comme le Conseil général ?

Nous estimons d'abord qu'il n'y a pas d'un côté le patrimoine précieux, exceptionnel de par son ampleur, de par ses traces, et puis le patrimoine secondaire de l'autre. Nous le savons, le petit patrimoine rural aide aussi à la compréhension d'une région au même titre que les grands monuments. Il nous faut donc intervenir, et nous intervenons sur le petit patrimoine rural non protégé comme les croix, les calvaires par exemple.

La deuxième chose : il faut aider le patrimoine bâti, pas simplement exceptionnel, mais aussi parce qu'il constitue l'état naturel dans lequel nous retrouvons ensuite l'ensemble des activités qui sont déclinées. Au Conseil général, nous avons décidé de mettre en place dans l'ensemble des communes qui le souhaitent, un partenariat. Au niveau d'une commune qui décide du périmètre dans lequel elle souhaite que l'on intervienne pour tous les ravalements de façades qui sont faits, en prenant en compte des données historiques et de témoignage archéologiques, nous intervenons, en partenariat avec elle, pour la réhabilitation des façades, pour les toitures, etc.... donc, les écrans dans lesquels nous plaçons cette intervention.

Ensuite, bien entendu, nous sommes présents sur tout ce qui est classé et inscrit, traditionnellement à côté de l'Etat. Dès que l'Etat intervient sur les monuments classés à hauteur de 40 %, nous intervenons autour de 25 %. Dès que l'Etat intervient sur les monuments inscrits, nous intervenons autour de 15 % en accompagnement. Nous développons ainsi la protection du patrimoine castral.

Mais la question qui se pose à chaque fois, est celle de savoir ce que l'on fait de ce patrimoine.

La première réaction est de dire : On sauve et on réfléchit en même temps, car souvent la question est tellement prenante sur le devenir que, parfois, cela empêche d'intervenir. Actuellement, il y a des synagogues où, à force de dire que l'on ne sait pas ce que l'on va en faire, nous allons finir par les laisser tomber, et il n'y en aura plus. Or, la présence des synagogues en Alsace est aussi importante que la présence du patrimoine industriel, car la culture alsacienne ne serait pas ce qu'elle est sans les églises protestantes et catholiques, mais aussi sans la présence juive. C'est évident qu'il est important d'en tenir compte. Cela montre qu'à force de vouloir réfléchir sur une utilisation optimale, nous ratons parfois des occasions de sauver. Il est donc nécessaire d'aller de l'avant pour sauver, et nous essayons, là aussi, de faire un peu de notre mieux.

Concernant le patrimoine industriel, il existe quelques exemples, mais il est clair que ces exemples sont encore en nombre limité, en particulier, comme vous le disiez, M. STOSKOPF, sur le patrimoine verrier.

Nous avons des verreries qui ont été conçues souvent au 17^{ème} siècle, parfois au 18^{ème} siècle, une en particulier à Wingen-sur-Moder qui a été reprise par un grand industriel qui était, comme vous le disiez là encore, député protestataire et qui, à Berlin, s'est exprimé au nom des députés alsaciens pour s'opposer à l'annexion après 1871. Donc, il a bien pris en compte ce rôle politique qui a été facilité par sa réussite industrielle. Ce site avec, d'un côté, la propriété de l'industriel, avec les maisons des maîtres verriers, avec les maisons des ouvriers, avec, bien sûr, l'ensemble industriel, a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques dans son intégralité. L'ensemble industriel était totalement en ruine et nous ne savions pas quoi en faire.

Nous développons aujourd'hui un projet de Centre de l'Imaginaire René Lalique, puisque René Lalique a beaucoup travaillé à Wingen-sur-Moder comme chacun le sait. C'est en Alsace que sa production s'est développée après sa première période, fin 19^{ème} début 20^{ème} où il a été actif dans la région parisienne et dans le grand monde. L'idée est de développer un centre de rayonnement de la culture de l'Art nouveau à partir de la création de René Lalique, un projet qui est très difficile à mettre en œuvre, parce que, bien entendu, il s'agit de sauver un patrimoine, mais il s'agit aussi ensuite de trouver une réutilisation en harmonie avec la cristallerie actuelle, avec la volonté d'impliquer l'entreprise dans un tel projet.

Quand vous mettez tout cela l'un à côté de l'autre, vous imaginez le nombre de haies qu'il faut réussir à franchir pour convaincre les uns et les autres. Parce que, tant que l'on n'a pas une vraie collection, ce n'est pas un musée et il est inutile de vouloir compter sur la Direction des musées de France pour essayer d'apporter un soutien quelconque. Car tant le musée n'existe pas encore et que la collection n'est pas en place, la Direction ne donne rien. Donc, impossible d'obtenir quoi que ce soit. Impossible de créer une collection puisqu'il n'y a pas de musée. Tant que nous ne sommes pas un musée, nous ne pouvons pas avoir de crédits pour créer la collection. Donc, on continue à tourner en rond.

Heureusement, il y a la souplesse des collectivités qui arrivent à convaincre l'Etat que, malgré tout, cela mérite un petit soutien.

Dernière petite remarque qui me paraît fondamentale : l'éducation.

Nous avons mis en place dans notre région et un peu partout dans le pays ce que l'on appelle des centres d'initiation à la nature. Nous essayons de sensibiliser nos jeunes et nos moins jeunes, à travers des centres d'information et d'initiation à la nature. Je pense que nous devrions mettre en place de la même façon des centres d'initiation au patrimoine. Et dans ces centres d'initiation qui devraient mailler notre territoire, nous devrions pouvoir y trouver aussi une ouverture au patrimoine industriel, au patrimoine actuel, parce que je crois que c'est en s'y prenant à temps et en sensibilisant les jeunes que nous arrivons à le développer. Bien entendu il s'agit aussi de développer après cela toutes les réutilisations possibles. Ce n'est pas simplement conserver, c'est parfois aussi accepter d'y apporter la touche contemporaine, car, bien entendu, il n'est pas envisageable de conserver en l'état l'ensemble de ce patrimoine. Nous le ferons sur ce projet verrier ; nous l'avons déjà fait sur un château, celui de Lichtenberg. Ce n'est pas toujours facile de convaincre pour un tel

projet, d'abord, mais je pense que, au bout de dix ans, progressivement, les esprits comprennent que l'on peut très bien apporter la touche du 20^{ème} et du 21^{ème} siècles, à condition de ne pas dénaturer ce qui fut, à l'origine, un témoignage de l'activité des hommes, un témoignage ethnologique exceptionnel.

C'est en tout cas le sens dans lequel souhaite aller le Conseil général du Bas-Rhin : le petit patrimoine, le patrimoine prestigieux, dans l'ensemble de ses formes, pour comprendre mieux notre société et pour pouvoir l'aider à construire celle de demain.

Gérard ALTORFFER. – Architecte - urbaniste

Je me demandais ce que je faisais ici dans la mesure où mes compétences en histoire sont très limitées, mais le Président RICHERT vient de m'apprendre que, en fait, c'est ma première initiation au patrimoine, et je suis fort heureux de cette initiation.

Comme je vous l'ai dit, je ne suis pas historien, je suis architecte. Je vous rassure : on réhabilite beaucoup, et, de ce point de vue là, je dois être un architecte complètement dans l'air du temps. A peu près 80 % de mon travail consiste à réhabiliter des bâtiments anciens.

En ce qui concerne l'architecte, la réhabilitation pose toujours la même question du respect ou de l'irrespect par rapport au bâtiment ancien. Le respect conduit vers une transformation de l'ordre du musée. Cela ne m'intéresse pas vraiment et je suis partisan de l'irrespect par rapport à l'architecture ancienne que l'on travaille parce qu'elle est liée à la nécessaire programmation. Tout le problème, des bâtiments anciens est de savoir ce que l'on va en faire...

J'ai été amené à transformer une prison en école, ce qui est tout à fait joyeux. Il est clair que j'ai estimé que mon devoir était de faire oublier la prison au bénéfice de l'école.

Je suis en train de travailler sur un bâtiment très important, très beau, magnifique, au port du Rhin, mais il se trouve que c'est essentiellement des cuves à vin. Je peux vous dire que, quand on se pose la question de savoir ce que l'on va faire avec des cuves à vin, il y a fortement intérêt à stimuler l'imagination. Et, pour cela, on a d'ailleurs besoin de maîtres d'ouvrage. Je reviendrais là-dessus dans le cours de mon propos.

Pour faire court, l'histoire ne m'intéresse qu'à partir du moment où elle nourrit l'avenir.

En dehors du fait que je suis architecte avec cette problématique, je suis aussi urbaniste, et, de ce point de vue, je suis plein d'espérance parce que, à mon avis, nous sommes dans une période tout à fait charnière en ce qui concerne la ville et sa conception, et je pense que l'enseignement de l'histoire et le traitement du patrimoine industriel sont tout à fait intéressants.

Là aussi, pour faire schématique, on peut dire que les fabriques, les industries manufacturières s'implantaient essentiellement là où il y avait des facilités foncières et logistiques, et que c'est donc à la périphérie des villes qu'on les trouvait le plus souvent. Donc, on s'installait à la périphérie des villes, mais on se rendait compte, dans ces époques là, que l'on avait aussi besoin d'avoir des ouvriers à proximité. Et on voyait autour de l'usine se créer toute une fonction de l'habitat.

Il y avait donc à l'époque le mélange de l'habitat et du travail.

Cela a complètement disparu. Dans les années 30, la charte d'Athènes pour des raisons hygiénistes de l'époque que l'on pouvait comprendre, a considéré que la vision que l'on pouvait avoir de l'humanité était extrêmement simple et rationnelle : d'un côté, l'homme devait travailler, tout le monde avait bien compris qu'une société sans travail n'est pas imaginable ; que l'homme devait travailler dans de bonnes conditions, à des endroits où, pratiquement, on mettait une clôture autour parce que travailler dans une industrie, comme l'a dit M. de ROUX, tout à l'heure, c'est sale, polluant, voire dangereux. Donc, on vous met dans un coin à travailler. Comme, en même temps, on veut vous récompenser, c'est une vision un peu américaine des choses, on vous met à la campagne pour habiter ; cela devient assez rapidement le lotissement. Vous avez le centre-ville pour aller vous amuser. Et il reste à circuler entre tout cela, ce qui donne les perversions de la vision hygiéniste de 1930 qui est

la joie qu'il y a à être sur l'autoroute à 8 heures et demi le matin, quelque part du côté de Vendenheim actuellement.

Donc, dans la réhabilitation, et je rejoins Madame, il faut peut-être penser à la réhabilitation du patrimoine industriel en pensant à la ville et la vraie raison qui me motive pour m'intéresser au patrimoine, c'est de savoir si nous serons capables de fabriquer le patrimoine de demain, j'entends bien le patrimoine industriel.

De ce point de vue là, aujourd'hui, la réponse est très simplement « non » en ce qui concerne du moins la plupart des entreprises, je mets de côté des choses comme l'industrie nucléaire ou l'industrie véritablement lourde pour lesquelles les problèmes de réhabilitation m'échappent un peu, mais pour l'industrie que nous connaissons, c'est-à-dire essentiellement une absence d'industrie puisque nous avons de moins en moins d'industries, la tendance est d'implanter les bâtiments dans des lieux hyper simples dits d'activité, où, en réalité, la construction que l'on met autour n'a pas d'importance puisque, d'abord, dans le plan comptable, cela ne compte pas beaucoup et comme l'objectif, c'est de revendre de l'entreprise, on ne voit pas pourquoi l'on immobiliserait de l'argent en faisant un bâtiment de bonne qualité. Donc, c'est une carcasse métallique, en règle générale, facile à démonter, et que l'on va démonter rapidement parce que l'on va vendre de l'entreprise à une échéance relativement très proche.

En plus, il n'y a pas à se soucier du paysage puisque la réglementation fait en sorte que l'on n'a pas de souci de paysage et comme l'on n'a pas d'habitants, on n'a pas le souci de leur polluer leur paysage. Tout cela fonctionne assez bien. Reste la circulation dont je parlais tout à l'heure.

Je suis intimement convaincu que l'on va vers une repensée profonde de la ville qui ne sera plus celle de la charte d'Athènes, mais une ville où l'on habitera et où l'on travaillera au même endroit. Ceci me met plein d'espérance parce que l'on sera, à ce moment-là, obligé de s'occuper des lieux de travail avec une toute autre perspective. A partir du moment où l'architecture industrielle (au moins pour la petite industrie) sera obligée de se préoccuper d'autres fonctions que le simple parapluie climatique, je suis convaincu qu'il y aura de nouveau une chance de fabriquer le patrimoine du futur.

Emmanuel de ROUX. - Merci de cette première partie.

Est-ce qu'il y aurait des questions dans la salle à poser à l'une ou l'autre des personnes qui sont intervenues ?

Un participant. –

Deux interrogations.

La première : comme on ne peut manifestement pas conserver tout le patrimoine industriel quels sont les critères de sélection ? A-t-on réfléchi déjà à cela ?

La deuxième : a-t-on intérêt à conserver des usines vides ou a-t-on intérêt à conserver des usines avec des machines ?

Emmanuel de ROUX. – Qui veut répondre à la première de ces questions ?

Claudine CARTIER.

Claudine CARTIER. - Je vais tenter de vous répondre.

Bien sûr, nous avons essayé de mettre en place des critères au sein de la Direction du patrimoine, mais ces critères ne peuvent être mis en place qu'à partir du moment où il y a une étude, et une étude toujours à l'échelle d'un territoire, que ce soit une ville ou un département, de connaître ce patrimoine industriel. Car, à partir du moment où l'on connaît ce patrimoine industriel, en liaison avec l'histoire industrielle du Département, de la Région, on peut essayer de voir quels sont les éléments qui peuvent être protégés au nom de la loi sur les monuments historiques.

Et, là, les critères peuvent se croiser. On peut avoir des éléments absolument remarquables, exceptionnels. Généralement, on le perçoit assez vite. Mais on peut aussi, et c'est là que la

connaissance est importante, essayer de trouver dans des séries les éléments qui sont les plus représentatifs, ce qui est presque le contraire de l'élément exceptionnel.

C'est un deuxième critère.

On peut également se préoccuper de l'élément dans son environnement : le cours d'eau, les voies ferroviaires, les chemins, l'acheminement.

Prenons l'exemple du Nord-Pas-de-Calais. Pour le Nord-Pas-de-Calais, il y a une étude systématique du patrimoine minier, c'est-à-dire un inventaire systématique de l'ensemble du bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais. Certains éléments ont été protégés au titre de la loi sur les monuments historiques. Certains ont été simplement inscrits parce que l'on pensait qu'ils n'étaient pas suffisamment importants pour devenir des éléments classés ; d'autres ont été classés, il y en a eu trois ou quatre dans mes souvenirs, c'était au début des années 1990. Cela aurait été possible mais cela n'a pas été le cas.

Il faut à chaque fois mêler l'histoire industrielle, c'est le plus important, la représentativité, le côté exceptionnel, pour essayer de déterminer quels sont les éléments qui doivent être conservés.

Quant à la question des machines, excusez moi, mais je vais vous faire une réponse de normand, tout dépend aussi de l'objectif. Il faut le dire, la conservation d'un bâtiment in situ avec ses machines à l'intérieur, c'est le cas de figure le plus difficile. Car, comment pouvez-vous réhabiliter à d'autres fins que celle d'un musée ou d'une vitrine, un bâtiment avec toutes ses machines ?

Donc, c'est à la fois l'idéal pour le conservateur que je suis, et j'aimerais bien qu'il y ait de tels musées, il en existe, mais, en même temps, je sais que c'est extrêmement compliqué et coûteux. Et, dans ce cas là, il faut véritablement sélectionner. Cette sélection scientifique est une chose, la faisabilité, l'engagement à la fois de la population et des élus est aussi un élément qui doit être pris en compte. Car je dirai que tous nos efforts, à la fois des associations et des professionnels du patrimoine, ne sont rien s'ils ne sont pas relayés par une volonté politique.

Comment peut-on faire des incantations et dire : « *cet élément est extrêmement important, il faut le sauvegarder.* »

Peut-être que, dans 5 ans, dans 10 ans, dans 20 ans, cela portera ses fruits une fois que l'élément sera détruit.

Moi, je trouve que c'est seulement dans la synergie absolument évidente qui doit exister entre le pouvoir politique et l'émergence scientifique que pourront être menés à bien des projets intéressants.

Philippe RICHERT. – Je vais être encore plus normand que Mme CARTIER, pour dire que c'est vraiment une question à traiter au cas par cas. Ce qui me semble important, c'est qu'il y a véritablement sur les monuments eux-mêmes et leur environnement régional une réflexion parce que, à partir de là, il va se dégager des tendances.

Vous avez des situations tout à fait différentes. Quand je prends l'exemple de la manufacture d'Armes de Klingenthal, on voit très bien que le bâtiment en tant que tel n'est pas un édifice incontournable. Par contre, il trouve son intérêt lorsque, à l'intérieur de ce patrimoine, on montre ce qui s'y est passé et la façon dont cela s'est passé. Sinon, cela n'a que peu d'intérêt.

De la même façon, je prends un exemple inverse. Au niveau du patrimoine brassicole, à Ingwiller, pour ceux qui connaissent, il y a l'ancienne malterie Hag, un bâtiment dont la façade est remarquablement intéressante. Il n'y a plus rien à l'intérieur, puisque c'était surtout destiné à stocker. Simplement, quand vous allez à l'intérieur, vous avez une hauteur sous plafond qui fait à peu près 1,75 mètre, et l'épaisseur des dalles est environ de 70 à 80 centimètres pour supporter la masse de tout ce que l'on y entreposait. Donc, le seul intérêt, à la limite, c'est l'architecture d'ensemble en milieu de ville ou du village, l'insertion dans la ville et le témoignage de l'activité ; l'intérieur, cela n'a pas d'intérêt. Sauf que je n'arrive pas à voir comment l'on va pouvoir réutiliser un bâtiment de ce genre en quoi que ce soit parce que, avec 1,75 mètres... vous allez me trouver des solutions.

Gérard ALTORFFER. – Vous tassez un plancher sur deux, mais il faut garder les poteaux.

Philippe RICHERT. – Nous pourrions voir cela et prendre rendez-vous, parce que, en fait, ils ont mis en plus des piliers. C'est réellement très compliqué. Mais c'est vrai que cela représente en termes de visuel quelque chose d'extraordinaire d'utilisation très compliquée, mais dans un site exceptionnel.

Donc, c'est vraiment au cas par cas.

Emmanuel de Roux - Je signale que, à Noisel, par exemple, une partie des machines du Moulin sur la Marne ont été conservées et que dans la Manufacture des Tabacs de Morlaix qui va sans doute s'arrêter dans très peu de temps, on peut conserver une petite partie des machines.

Nicolas STOSKOPF. – Je voudrais dire un mot. Le patrimoine industriel en Alsace est souvent inséré dans le tissu urbain de nos villes. Le critère, c'est de savoir si l'on va casser complètement le tissu urbain et faire des trous béants, ce qui est arrivé à Mulhouse dans de nombreux cas, ou si l'on conserve le tissu urbain dans son intégrité.

Emmanuel de ROUX. – Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Un participant. – Pierre Fluck de l'Université de Haute Alsace. Je voudrais rebondir et apporter des compléments d'information par rapport à l'excellent exposé de mon collègue Nicolas STOSKOPF qui nous a présenté l'épaisseur historique de l'industrie à travers trois siècles, en faisant référence notamment au déclenchement de l'empire des Indiennes à Mulhouse. Je souhaiterais à ce propos mentionner une anecdote. Je conduisais récemment dans les Vosges le directeur d'une des dernières houillères de Lorraine, qui me demanda ce que je faisais dans ma vie professionnelle. Je lui répondis : « Je travaille dans le domaine de l'archéologie industrielle ». Il m'interpella : « Pourriez-vous m'expliquer ? L'archéologie, c'est à mes yeux l'étude de l'ancien ! » Visitez un musée archéologique traditionnel, vous arriverez en effet, au bout de la chaîne des salles, autour de l'an 1000, et vous trouvez là devant vous la porte de sortie : la visite est terminée!

L'industrie, c'est récent croit-on, c'est le 19^{ème}, c'est le 20^{ème}! Là, on a un paradoxe extraordinaire que l'on peut lever bien évidemment si l'on définit la pratique industrielle par un certain nombre de critères : nombre important des ouvriers, normalisation de la production, quantité de la production, financement externe, exportation de la production. A ce moment là, l'extraction de l'argent, la métallurgie de l'argent dans les Vosges à la Renaissance, c'est une des premières grandes industries de l'Alsace pour l'époque moderne. On peut faire le même raisonnement pour le Moyen-Age. Pour l'extraction des pierres dures dans les Vosges méridionales au Néolithique, voici 6500 ans, c'est de la pratique industrielle. Comprenez mon message : je propose que l'on ouvre considérablement le champ chronologique de l'archéologie industrielle.

Une participante – Vous parliez des machines. Je suis de Wesserling. Ce site de Wesserling a fonctionné à partir du 18^{ème} jusqu'à nos jours. Il y a eu dernièrement sa liquidation. Les machines ont tout de suite été arrêtées parce que l'on a décidé qu'il fallait les vendre. Si l'on veut garder une machine, le problème se pose.

Ma question est la suivante : Pourquoi est-ce que, en France, quand une entreprise ferme nomme-t-on un liquidateur qui a tout pouvoir et qui va pouvoir décider d'attendre 10 ans, 20 ans ?

Il y a d'autres friches qui tombent en ruines avec des gens qui rentrent et vandalisent. Nous avons des bâtiments anciens, début du 19^{ème}. On a une vieille chaudière dans une grande chaufferie, la toiture tombe dessus. On a encore le gazomètre, on a la cheminée. Mais on doit attendre que ce monsieur, à qui l'on a donné tout pouvoir, prenne des décisions. On doit attendre ses décisions naturellement.

Pourquoi ne fait-on rien pour le patrimoine ?

Emmanuel de ROUX. – Qui veut répondre à cette question ?

Claudine CARTIER. – Le liquidateur judiciaire est nommé pour faire rentrer de l'argent dans les caisses. Je vous rejoins là-dessus.

Le problème du patrimoine industriel, c'est le changement de fonction, c'est-à-dire que, lorsqu'un site fonctionne, il est rentable économiquement, donc, il n'y a pas de soucis... pour les chefs d'entreprise, il y en a beaucoup... mais, pour nous, il n'y en a pas trop, on peut prendre des photos à l'intérieur, etc. A partir du moment où il y a un problème économique, cet élément industriel reconnu comme patrimoine à la fois par l'immobilier et par le mobilier qui se trouve à l'intérieur, va être forcément obligé de changer de fonction. S'il conserve la même fonction, c'est l'industrie que cela concerne, pas le patrimoine, et lorsqu'il devient patrimoine, c'est malheureusement très souvent à la suite de problèmes économiques. Dans ce cas là, c'est la règle, il y a quelqu'un qui est nommé pour faire que les dettes de l'entreprise soient les plus faibles possible. Donc, il faut réaliser les actifs, il faut vendre ce qui est vendable, et ce qui l'est le plus facilement, ce sont les machines qui partent à la ferraille et qui sont vendues au prix de la ferraille ou qui sont achetées par des entreprises dans des pays en voie de développement.

C'est une logique économique qui n'est pas une logique patrimoniale. Nous nous trouvons toujours dans des soucis de cet ordre. Une église restera église. Si ce n'est plus un lieu de culte, elle va rester église et il n'y aura pas de liquidateur pour vendre les éléments.

Nous sommes là par rapport au patrimoine industriel dans une difficulté supplémentaire qui est celle de la loi de l'économie.

Un participant – Justement, pourquoi n'y a-t-il pas concertation obligatoire avec des gens qui sont là et qui ont le poids...

Nicolas STOSKOPF. – C'est l'occasion de demander aux sénateurs de changer la loi.

Philippe RICHERT. – Cela prend parfois un peu de temps pour la changer de façon aussi fondamentale.

C'est clair qu'il y a, au niveau des procédures qui concernent des règlements judiciaires et autres, le respect de clauses qui fait qu'est nommé un administrateur qui décide en son âme et conscience pour que l'organisation puisse fonctionner.

J'avoue que je ne connais pas suffisamment bien le cas précis que vous soulevez pour pouvoir m'expliquer de quelque façon que ce soit. Je comprends vos interrogations, mais je ne peux pas donner de réponse plus précise en l'état.

Emmanuel de ROUX. – Madame, vous avez une réponse à apporter ?

Une participante. – Oui. Sans vouloir donner de conseil, il faut simplement rappeler que confrontées à ce type de réalité légale, juridique qui menace le patrimoine, des associations ont pris sur elles, parfois, d'occuper ou de faire des manifestations de façon à recueillir l'intérêt des décideurs. A ce moment là, il peut y avoir un effet.

Un participant. - Je voudrais dire quelque chose concernant le problème que madame soulève, de l'attente qui dure des années.

Nous cherchons à sauver une maison, par exemple, à la Robertsau, et on a un mal fou pour arriver à sauver quoi que ce soit. On a toujours dit qu'il manque quelque part une instance de vigilance dans laquelle tout un chacun qui voit quelque chose peut aller le signaler.

Si les employés de cette usine avaient cette possibilité d'avoir un numéro vert au Département, si l'on savait qu'il y a quelqu'un pour recevoir, vous auriez des bureaux pleins tous les jours.

Il faut être vigilant et il faut une instance qui recueille tous ces problèmes.

Philippe RICHERT. - Il est prévu dans la loi qui devrait venir en discussion sur la décentralisation que, pour le patrimoine disons de proximité pour simplifier, le Conseil général pourrait avoir à l'avenir un rôle à jouer. Pour l'instant, tout ce qui est patrimoine est sous la responsabilité de l'Etat. Il est prévu qu'il puisse y avoir une petite ouverture en la matière.

Un participant. – Pour compléter un peu le discours du Président RICHERT, en définitive, le patrimoine a quelque part un rôle pédagogique à jouer. On le voit bien. Quand il y a des barres qui ont été démontées, que c'est passé à la télévision, les interviews des gens qui y habitaient depuis 30 ans, étaient pleines d'émotion. Donc, le patrimoine n'a pas d'âge, il n'est pas forcément vieux ; il est aussi très pédagogique et très présent, on doit essayer de sauver ce qui est récent et ne pas sauver que ce qui a 1000 ans, 2000 ans. Il y a le patrimoine qui n'est pas très vieux, mais qui, par l'émotion qu'il suscite, mérite d'être conservé.

Emmanuel de ROUX. – Merci, Monsieur.
Dernière question.

Un participant. – Par rapport au problème qui a été traité, en particulier par Wesserling, il y a sans doute à prendre en compte quelque chose qui soit entre l'inscription et le classement. Car dans le bilan d'une entreprise, vous avez des bâtiments qui ont une valeur donnée, qui sont amortis, des machines également. Donc, il faudrait trouver un système intermédiaire, non pas de classement et d'inscription qui sont trop contraignants pour l'entreprise, mais un certain inventaire qui pourrait être fait au niveau régional, et qui permettrait, le moment venu, quand il y a difficulté, quand il y a disparition, de se précipiter et de faire valoir à ce moment là les droits de la collectivité au sens large du terme, en disant que l'on demande qu'il y ait un traitement particulier sur certaines choses. Ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle puisque, que ce soit ancien, que ce soit nouveau, tout est traité de la même manière parce que c'est de l'argent pour le liquidateur. Il y a sans doute une réflexion à mener qui soit plus importante que celle qui est menée actuellement.

Philippe RICHERT. – Le ministre a chargé M. BADY, un membre de la Cour des comptes, d'une mission de réflexion sur les évolutions de la politique patrimoniale en France, qui devrait notamment se traduire dans le texte de loi sur la décentralisation pour confier aux Régions et aux Départements à titre d'expérimentation des interventions dans le domaine du patrimoine classé et inscrit. Il prévoyait aussi dans son rapport la création d'inscription à l'inventaire régional. Donc, il y aurait du patrimoine classé et inscrit actuel, puis un deuxième niveau de classement pour du patrimoine dit régional ou départemental. Et ce type de patrimoine devrait relever de la compétence du Conseil régional. C'est ce qu'il avait prévu dans son texte.

Ce texte devrait être repris par une loi au niveau du ministère de la Culture, pas nécessairement inscrit dans la loi sur la décentralisation parce que M. AILLAGON souhaiterait donner une charpente plus globale et d'ensemble à son projet. Mais on devrait pouvoir y retrouver cette opportunité dans le futur. Donc, quelque chose qui se trouve en dessous du patrimoine inscrit, mais qui mérite néanmoins un intérêt. C'est en partie ce que l'on est en train de faire chez nous sur du patrimoine où il faut protéger les toitures pour éviter que cela ne disparaisse.

Emmanuel de ROUX. – Merci.
Nous allons passer à la deuxième partie.

PATRIMOINE INDUSTRIEL ET TERRITOIRE

Intervention de :

Jean-François Boudailliez,
Conseiller municipal délégué en charge du patrimoine et du tourisme, ville de Roubaix

Echanges avec :

Bernard André,
Secrétaire Général du Comité d'information et de liaison pour l'archéologie l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel (CILAC)

Chip Buchheit,
Historienne, expert en patrimoine industriel

Emmanuel de ROUX. – Nous commençons cette deuxième partie avec l'intervention de Jean-François BOUDAILLIEZ qui est conseiller municipal de Roubaix et qui s'est beaucoup occupé du patrimoine de cette cité du nord.

Jean-François BOUDAILLIEZ. – Conseiller municipal délégué en charge du patrimoine et du tourisme, ville de Roubaix

Tout d'abord, je voudrais remercier les organisateurs de mettre en exergue l'expérience du patrimoine qui a été faite et qui est toujours en cours dans la ville de Roubaix.

Avant que de vous parler plus spécifiquement de patrimoine, je crois vraiment indispensable de faire un historique de la ville de Roubaix. Je ne vais pas remonter au Moyen-Age. Je commencerai en 1800 puisque 1800, c'est historique. C'est important pour comprendre ce qu'est cette ville aujourd'hui et le pourquoi des moyens patrimoniaux que l'on utilise.

En 1800, vous avez un petit bourg puisqu'il y a 7 500 habitants, qui est voué à l'agriculture et au textile depuis très longtemps...

Début 19^{ème} siècle, ce n'est pas encore la Révolution Industrielle en France, ce sont les prémices. Les agriculteurs qui ont toujours fait du textile puisque, l'été, on travaillait aux champs et l'hiver, on tissait, se rendent compte que l'on gagne beaucoup plus d'argent dans le textile que dans l'agriculture. C'est vraiment l'origine de la quasi-totalité du patronat, tout au moins de la métropole Lille-Roubaix.

Cela va relativement vite, même si, en France, on est en retard par rapport à l'Angleterre notamment. La première machine à vapeur à Roubaix, cela doit être vers 1820. C'est le début de la Révolution Industrielle.

On a 35 000 habitants en 1850 ; c'est une forte progression, mais cela n'est pas gigantesque. En fait, c'est entre 1850 et la guerre de 1914 que l'explosion devient presque foudroyante puisque l'on passe à 124 700 habitants en 1914.

Roubaix, en France, est la ville champignon du 19^{ème} siècle. Vous n'avez pas de progression de population en France plus importante. Vous retrouvez des exemples similaires en Angleterre et dans la Ruhr.

Vous imaginez très bien comment peut se présenter la ville en 1914, une ville avec un urbanisme d'opportunité, où vous avez un seul monument, encore aujourd'hui, antérieur à 1800, qui est une partie de la principale église de la ville, tout le reste, ce sont des hameaux ruraux qui se sont réunis parce qu'un industriel a acheté un champ où il a construit son usine, il a construit sa maison à côté de l'usine parce qu'il travaillait en même temps que les ouvriers, et les logements des ouvriers à côté parce que l'on travaillait beaucoup...

La guerre de 14-18, la guerre de 40, la ville se relève assez bien de ces deux guerres, même si l'occupation avait été très dure et la ville pillée...

Et puis on arrive à la fin des 30 glorieuses. On peut faire le constat suivant :

Du point de vue économique, l'activité s'est maintenue, le textile s'est maintenu. Il est simplement passé d'une industrie de main d'œuvre à une industrie de capitaux. Quant à l'emploi, il existe toujours, il est toujours important. En fait, il a été sauvé par les nouvelles activités qui se sont créées juste avant la seconde guerre : la VPC, vous connaissez tous La Redoute, Les Trois Suisses, Damart, également la franchise, les Laines Pingouin.

Donc, une ville qui, jusqu'en 70, fonctionne assez bien du point de vue économique.

En revanche, en 70, on fait le constat, que c'est vraiment l'horreur, puisque vous avez plus de la moitié des habitations qui sont soit insalubres, soit sans aucun confort d'immeuble.

Vous avez des choses que j'ai connues, vous avez des situations à la Zola dans les années 70, et même après.

C'est donc ce contexte qu'arrive vraiment la crise textile. Ce sont les années 80 et 90 où c'est vraiment la dégringolade de la ville. C'est le déclin économique en ce sens que, chaque année, vous avez des centaines de licenciements. Je ne pense pas que la France ait jamais

pris conscience de ce drame qu'ont vécu certaines villes du nord. Je me rappelle encore, il y a quelques années, c'est un souvenir personnel, je me rappelle que, à Clermont-Ferrand, Michelin avait décidé de licencier 300 à 400 ouvriers. La France entière en avait parlé pendant des semaines. Mais nous, nous avons vécu cela pendant des dizaines d'années. Peut-être que l'on n'a pas crié assez fort.

Pendant ce temps là, des licenciements, et l'apparition des friches industrielles qui se dégradent lentement, mais avec certitude.

Du point de vue sociologique, la bourgeoisie a quitté la ville dès la seconde guerre. Et de classe sociale en classe sociale, beaucoup de classes solvables ont quitté la ville pour y laisser les pauvres et les chômeurs.

Vous ajoutez à cela une très forte proportion d'étrangers puisque Roubaix a toujours été une ville d'immigration. Alors, non seulement pauvres, mais étrangers, je ne vous brosse pas le tableau : la ville de Roubaix a une image de marque absolument épouvantable.

A la fin des années 90, c'est devenu une sorte de ville à l'américaine. On vient y travailler, parce qu'il y a encore beaucoup d'emplois, la VPC est toujours là, la Franchise est toujours là. Et les gens viennent travailler, ils repartent le soir et, à l'intérieur de la ville, restent les étrangers et les chômeurs.

A titre d'exemple, en 1995, vous avez plus de 33 % de la population qui est au chômage. C'est quand même un chiffre extrêmement frappant.

Je dois dire que, aujourd'hui, on n'a pas non plus beaucoup à se glorifier parce que, avec les derniers soubresauts de l'industrie textile qui est morte, tout au moins l'industrie textile traditionnelle, on doit être, je le crains, à 20 ou 22 % de chômeurs.

Que faire face à des situations telles que celle-ci ?

Historiquement dans les années 70, il y avait eu une première réaction devant une telle situation. Cela avait été la tentation de l'oubli, la tentation de gommer les choses. Cela commence par l'urbanisme, on commence par dire : on va raser toute une partie du centre-ville qui est insalubre. Vous avez effectivement une partie du centre de la ville de Roubaix qui a été rasée, qui a fait l'objet d'une reconstruction totale dans les années 70. On y bâtit notamment l'un des premiers centres commerciaux qui ait existé en France, qui s'appelait Roubaix 2000. En fait, Roubaix 2000 n'a jamais vu l'an 2000. On a dû le détruire en 1999.

Dans les mêmes années, il n'y a pas de notion de patrimoine, personne n'y pense. Tout ce qui avait été architecture un peu triomphale dans le 19^{ème} siècle, parce que c'était une ville de nouveaux riches, les industriels avaient construits des usines étonnantes, mais aussi des hôtels particuliers somptueux, tout cela est méprisé. On massacre le très beau boulevard de Paris, on en rase à peu près les trois quarts.

Il y a là dedans un peu un discours idéologique. Il faut, à l'époque, supprimer tout ce qui peut rappeler le patronat. C'est un discours que l'on ne retrouverait plus aujourd'hui, c'est un discours complètement passé, mais il a existé.

Tout d'un coup, très significativement, Claudine CARTIER en a parlé tout à l'heure, on reprend à l'inventaire supplémentaire l'usine Motte Bossut qui est devenue le symbole des châteaux de l'industrie dans le Nord Pas-de-Calais. Je ne me souviens plus de l'année.

Claudine CARTIER. – La protection, en 1976, et l'inauguration des Archives du Monde du Travail, 85-86.

Jean-François BOUDAILLIEZ. – C'est la première fois à Roubaix, mais également dans le Nord-Pas-de-Calais, je crois, que l'on classe une usine du 19^{ème} siècle. Et il y a une réaction du maire de l'époque dont je tairai le nom, mais elle a été réelle, qui se demandait comment on pouvait classer un monument qui était le symbole de l'oppression du patronat. C'est vous dire le discours idéologique qui existait autour du patrimoine. C'est d'ailleurs quelque chose de très dangereux, il faut essayer de voir le patrimoine de façon dépassionnée.

A partir de 95, vous avez un nouveau discours qui apparaît, tout au moins nouveau parce que, à Roubaix, nous ne sommes pas spécialement en avance dans ce genre de chose. On l'a vu, c'est une ville qui a une image épouvantable. En France, vous avez deux villes qui se

partagent la mauvaise image, un géant et un nain, c'est Marseille et Roubaix. Dans les deux villes, ce sont les mêmes images pour toutes les raisons décrites.

En 95, on se dit que, par une leçon de patrimoine, on peut peut-être redonner de la fierté, parce que l'on se rend compte que, à l'époque, si l'on veut changer la ville, il faut redonner une fierté aux gens qui la peuplent. A partir du moment où ces gens qui la peuplent seront fiers de leur ville, ils répandront autour d'eux une bonne image de leur ville.

Par quel biais ? Ce n'est pas simple.

Vous avez certaines associations loi 1901 qui ont joué un rôle très important dans la prise de conscience politique à cette époque là.

Le patrimoine, et pas seulement du 19^{ème} siècle, en France, est redevenu à la mode, prenons la bataille de la gare d'Orsay qui, pour moi, est vraiment l'emblème du 19^{ème} siècle retrouvé. On commence à en parler dans le Nord, c'est un discours qui devient à peu près crédible.

Aujourd'hui, on se rend compte que, pour ramener cette fierté chez les gens, il faut jouer beaucoup sur le patrimoine, d'abord, du point de vue de la qualité, je pense à la qualité des espaces publics.

A Roubaix, nous pensons que, plus une ville est pauvre, plus elle a de difficultés, plus il faut accorder d'attention aux espaces publics. Je pense que des gens qui ne peuvent pas avoir accès eux-mêmes à la beauté, ont droit à la beauté collective. C'est extrêmement important. A mon avis, il y a des exemples très anciens. Dans des villes comme Naples, où les 17^{ème}, 18^{ème} siècles ont été extrêmement pauvres, on a donné aux gens la beauté, à l'époque, par les églises, les places, etc. Je pense qu'il faut faire la même chose aujourd'hui.

Sans vouloir rentrer dans des détails, il y a dans l'histoire roubaisienne proche, un exemple très important qui est l'exemple de la requalification de notre Grand-Place. A Roubaix, tous les espaces publics sont de la compétence non pas de la Mairie, mais de la Communauté urbaine. Et la Ville avait demandé à l'époque à la Communauté de requalifier la Grand-Place. La Communauté urbaine avait sorti un projet qui était à se faire dresser les cheveux sur la tête. Il y a eu une grande bagarre à cette époque pour que l'on obtienne un concours d'architecture au niveau européen. Et la Grand-Place a été requalifiée par Bernard Huet qui est l'architecte qui a refait les Champs Elysées à Paris.

Cette notion de qualité est extrêmement importante.

Ensuite, le patrimoine bâti existant. On s'est dit : *« Plutôt que de voir la bouteille à moitié vide, voyons la à moitié pleine. Nous n'avons qu'un patrimoine du 19^{ème} siècle et 20^{ème} siècle, nous avons un patrimoine du 19^{ème} siècle et du 20^{ème} siècle, et nous en sommes très fiers. »*

Comment pratiquement a-t-on essayé de faire avancer cela dans les esprits ?

D'abord, je pense qu'il fallait frapper un grand coup. Et la Direction régionale des Affaires culturelles nous a beaucoup aidés dans toutes ces démarches, notamment dans la première. Nous avons obtenu une COREPHAE spécifique qui s'est tenue d'ailleurs à Roubaix et qui classait une bonne trentaine de bâtiments à Roubaix ; bonne trentaine de bâtiments de tous ordres, aussi bien des usines que des courées, c'est des maisons ouvrières, en passant par toutes sortes de choses, les bâtiments sociaux, etc., j'en passe.

C'était extrêmement important. D'abord pour les Roubaisiens à qui l'on montrait qu'il y avait des choses intéressantes dans leur ville. Et je vous assure que dans le landernau local, dans la Région Nord Pas-de-Calais, quand la Voix du Nord qui est le grand journal a fait paraître dans les pages Région une page entière sur les nouveaux monuments historiques roubaisiens, on en a beaucoup parlé, tout le monde s'est étonné et a dit : *« Qu'est-ce que c'est que cette ville ? Qu'est-ce qui se passe ? Cela n'est peut-être pas... excusez cette expression horrible qui me vient à l'esprit... Cela n'est peut-être le « trou du cul du monde »*. Non, cela ne l'est pas.

Le classement, cela a été très important.

Ensuite, cela a été suivi d'une démarche toujours dans le registre de la qualité. Nous avons voulu avoir notre ZPPAUP, zones de protection du patrimoine architectural, urbain et

paysager. La plupart d'entre vous doivent connaître ce sigle. C'est un peu ce qui fait suite au secteur sauvegardé, même si ce n'est pas la même chose que le secteur sauvegardé.

Politiquement parlant, cela n'a pas été simple à faire passer.

La démarche a été entreprise, et si, en fait, elle a abouti aussi vite, c'est pour d'autres raisons, pour des raisons économiques puisque la Ville étant en grand projet de ville, dans le cadre des PRI, des programmes de réhabilitation, on avait besoin d'une ZPPAUP pour procurer certains avantages, notamment fiscaux aux investisseurs.

A partir du moment où il y a eu cela, la ZPPAUP a été très vite. Et, aujourd'hui, nous avons une ZPPAUP qui se fait en deux parties et qui couvre pratiquement à peu près 90 % du territoire de la ville.

La dernière démarche a été l'obtention du label « Art et Histoire ». Je dois dire, que, moi-même qui était à l'époque adjoint à la Culture, très passionné du patrimoine, etc., j'avais du mal à y croire. Je me rappelle encore du DRAC, du directeur régional des affaires culturelles qui nous a dit : « *Pourquoi ne demandez vous pas le label d'Art et d'Histoire ?* » Sur le coup, je l'ai regardé. Je lui ai dit : « *Vous croyez ?* ».

Il nous a expliqué tout cela. En fait, on s'est rendu compte que c'était tout à fait légitime, qu'il n'y avait pas que Sarlat et Aix-en-Provence qui avaient droit au titre de Villes d'Art et d'Histoire. Que cela entraînait toute une démarche auprès de la population, qui est en cours, qui a commencé, il y a peu de temps, car nous avons eu le label, il y a 3/4 ans. L'animatrice du patrimoine est là à peu près depuis un petit deux ans. Donc, c'est le début de cette démarche. Et je pense qu'elle est vraiment essentielle pour permettre à tous les habitants de s'approprier leur patrimoine. Or, c'est vraiment le but de ce que nous avons voulu faire.

Aujourd'hui, je dirai que l'on n'a plus les mêmes problèmes, tout au moins, les défenseurs... je n'aime pas beaucoup cette notion de défenseur du patrimoine... je dirai « les promoteurs » du patrimoine, je préfère cela, les promoteurs du patrimoine ont encore quelques soucis à se faire, mais pas trop. Il y a une attention des politiques très soutenue sur l'ensemble du patrimoine, sur sa réutilisation.

Je vais citer deux exemples.

Peut-être, avez-vous entendu parler de l'inauguration du musée de Roubaix. Cela fera maintenant à peu près deux ans. Le musée est installé sur deux friches, une friche industrielle dont il ne reste plus grand chose, il en reste simplement le mur de l'entrée, le mur industriel, et une friche piscine. Cette friche piscine a été un succès formidable et cela a entraîné un basculement de l'image de la ville puisque c'est vraiment à partir de ce moment là que les gens de l'extérieur ont eu une autre image de la ville. Cela a été permis aussi par toutes les autres actions qui avaient été menées auparavant. Les autres actions n'auraient pas eu lieu, il y aurait eu de grands risques que les gens disent : « *A Roubaix, ils ont un musée extraordinaire, mais le reste est vraiment lamentable.* » Cela ne pouvait pas être le cas vu toutes les actions déjà engagées.

Un autre projet très intéressant d'un point de vue culturel est le projet de la Condition publique. La Condition publique est un vaste bâtiment construit par la Chambre de Commerce de Roubaix tout au début du 20^{ème} siècle, en 1901 : conditionnement de la laine. On l'analysait. Cela nécessitait pour le stockage un degré d'hygrométrie constant, avec des caractéristiques spéciales pour le bâtiment, avec des toits terrasses sur lesquels se sont implantés des jardins.

Actuellement, c'est en plein travaux. L'architecte est Patrick Bouchain, celui qui a fait « Lu » à Nantes. C'est un projet culturel qui ressemble un peu à celui de Nantes en y ajoutant un aspect fabrication plus fort.

Aujourd'hui, encore, je dirai que l'attitude n'est plus du tout la même devant une friche industrielle. En fait, on s'interroge, on se demande d'abord ce que l'on peut en faire, alors que le discours précédent était : « *Combien coûte la démolition ?* » A part cela, on ne vous demandait rien de plus. Maintenant, on se demande ce que l'on peut en faire.

Roubaix abrite – c'est peut-être présomptueux de ma part de le dire - une grande partie de la panoplie de réutilisation de friches. Cela peut être des locaux universitaires, des écoles, des studios de danse, des ateliers d'artiste, des hôtels industriels, des bureaux, des lofts,

énormément de choses. Mais, à mon avis, nettement plus intéressante est l'attitude qui consiste à se dire : « *Même si l'on n'a pas de réutilisation immédiate, on va conserver.* »

Je sais que vous en parlerez tout à l'heure, il y a d'autres villes qui sont allées plus loin que nous dans ce domaine. Quoique, à mon avis, il n'y en a pas tant que cela.

Emmanuel de ROUX doit se rappeler de cette friche que l'on appelle « Vano » et qui est derrière la Condition publique, qui était en extrême mauvais état, il y avait de la végétation qui poussait partout, la toiture était effondrée, etc., et il y a eu un combat pour qu'il y ait la notion de friches à bâtir, c'est-à-dire de conserver des friches industrielles en les remettant dans un état correct, d'assurer le minimum du clos et du couvert en attendant de savoir quoi en faire. Et je suis persuadé, quant à moi, que, dans les années qui viennent, on saura quoi en faire.

On a une autre friche qui a été sauvée très récemment et non sans mal parce que tout le monde, dans la communauté urbaine, n'a pas le même discours que les Roubaisiens sur le patrimoine industriel. Et je suis en train de penser à une immense friche industrielle que l'on appelle le Peignage Amédée Prouvost dont vous avez peut-être entendu parler, la Lainière et le Peignage Amédée Prouvost qui étaient les deux fleurons de l'industrie textile à Roubaix. Le Peignage allait être détruit. On a réussi à le sauver. Nous n'en avons pas l'utilisation immédiate pour l'instant. Ce sera là encore une friche à bâtir.

Je vais arrêter là mon exposé.

Mais je veux quand même vous faire part de ma fierté parce que la consécration de tout cela, c'est le retour de l'investissement privé.

Les collectivités, qu'elles soient nationales, régionales, locales, etc., ont mis beaucoup d'argent ces dernières années dans cette ville de Roubaix, et je crois vraiment que la consécration c'est le privé qui revient.

Il y a une dizaine de jours, dans la presse quotidienne régionale, je voyais un petit encart, c'est d'une banalité extrême, mais à Roubaix, ce n'est pas banal, où vous avez un promoteur qui vend des lofts dans une ancienne usine. Vous avez l'image de l'usine. Et le discours qui accompagne la proposition de vente, c'est : « *A Roubaix, ville d'art et d'histoire, au cœur des commerces et de l'animation artistique, un loft etc...* »

Je dois dire, pour moi, c'est une immense consécration, parce que, il y a 10 ans, non seulement un promoteur n'aurait jamais osé mettre une chose pareille, cela aurait déclenché un éclat de rire général, personne n'aurait osé tenir ce discours. Je dois dire que, quand je l'ai lu, je me suis dit moi-même « *Celui-là, il est gonflé !* » ; mais il l'a fait. Donc, c'est bon signe.

Emmanuel de ROUX. - Bernard ANDRE, vous êtes le Secrétaire général du CILAC, c'est une association qui joue un rôle très important dans la promotion du patrimoine industriel. Pourriez-vous très rapidement expliquer comment est né le CILAC et ce qu'est le CILAC aujourd'hui ?

Bernard ANDRE, Secrétaire Général du CILAC (Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel)¹ –

Je vais essayer d'être bref sur cette question.

Le CILAC, pour faire simple, est l'Association nationale pour la mise en valeur du patrimoine industriel. Je ne vous décline pas son nom qui est très compliqué. A l'origine, c'est un petit nombre de personnes, un « comité d'information et de liaison » pour l'étude, la protection et la mise en valeur du patrimoine de l'industrie. Aujourd'hui, le CILAC est une structure associative de compétence territoriale nationale, fondée, il y a 24 ans, dans une convergence qui associait à la fois des milieux de la recherche universitaire, mais également le monde de l'entreprise – par une instance qui dépendait du CNPF - l'enseignement de

¹ CILAC, secrétariat national : BP 24, 56007 Vannes cedex, Tél & fax : 02 97 40 10 23, cilac@wanadoo.fr – www.cilac.com

l'histoire des techniques, (le CNAM), et enfin des milieux associatifs puisque l'Ecomusée du Creusot a été l'un des membres fondateurs de notre structure.

Actuellement le CILAC compte environ 650 membres en France, répartis dans la quasi-totalité des départements français. Mais il n'y en a pas beaucoup dans le Haut-Rhin et dans le Bas-Rhin ! Il n'y a que cinq départements dans lesquels nous n'avons aucun adhérent. Cette large représentation sur le territoire nous confère une forte légitimité. Beaucoup d'associations locales ou sectorielles sont membres de notre structure. Nous réunissons, je ne dis pas la totalité des associations orientées vers le patrimoine industriel, mais un grand nombre d'entre elles.

Que fait le CILAC exactement ? Quelle est son action ?

Son action est très (trop ?) discrète publiquement : la plupart d'entre vous n'ont sans doute jamais entendu parler du CILAC. Cela tient notamment au fait que nous sommes dépourvus de moyens matériels et humains : notre association n'a pas un seul salarié, et le Secrétaire général élu que je suis exerce une profession.

Bref, notre activité principale est la réflexion et l'entretien de liens entre toutes les personnes qui s'occupent du patrimoine industriel, qu'elles soient fonctionnaires de l'Etat, des collectivités territoriales, privées ou du monde de l'entreprise. Notre mission est de créer ces liens, d'imaginer, d'être un lieu d'échange, une plaque tournante qui permet entre autres, aux expériences menées ci et là d'être diffusées.

C'est la raison pour laquelle les aspects les plus visibles de nos activités sont d'une part les colloques à thème organisés tous les 2 ans, et des débats et d'autre part l'édition d'une revue semestrielle, *L'Archéologie industrielle en France*. Elle est la seule revue francophone entièrement consacrée au patrimoine industriel, de belle facture depuis quelques années, et qui n'est pas seulement une revue scientifique, mais qui essaye de faire naître le débat, la discussion, la réflexion sur tous les thèmes liés au patrimoine industriel tout en se faisant l'écho de ce qu'il se passe en ce domaine, tant en France qu'à l'étranger.

Emmanuel de ROUX. – Vous avez aussi une intervention auprès des collectivités locales lorsqu'il y a un problème. On vous entend beaucoup à ce moment là, avec des bonheurs divers.

Bernard ANDRE. - On nous questionne beaucoup, nous intervenons beaucoup, nous faisons beaucoup de lobbying, tant auprès du ministère de la Culture, ou d'autres ministères, qu'auprès des collectivités territoriales et des propriétaires de sites.

Le lobbying, comme vous le savez tous, est une opération très longue, très discrète, et surtout qui n'aboutit pas nécessairement, même si parfois on a pu apprécier de bons résultats. Mais, de même que l'industrie s'inscrit dans le temps long, de même le patrimoine industriel appartient à la longue durée, et les résultats de nos actions sont parfois longs à venir.

On est intervenu beaucoup pour la protection de la fameuse grue Gusto, aux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire. On a perdu puisqu'elle a été démolie en 1996. Mais les débats publics de cette époque – pour la première fois toute la presse écrite ou télévisée a mené des reportages sur place – ont éveillé la conscience nationale du grand public en faveur du patrimoine industriel. Pour les silos d'Arenc sur le port de Marseille, pour les Grands moulins de Paris, quai de la Rappée, nous sommes intervenus, et peu à peu l'idée a germé qu'il ne fallait peut-être pas démolir sans réflexion... Aujourd'hui, parce que nous avons pu convaincre de l'intérêt de ces édifices, ils sont en cours de réhabilitation. Notre intervention a donné le coup de pouce décisif aux actions des associations locales

En gros, voilà ce que nous faisons. Je crois que c'est une activité essentielle. Je regrette que certaines associations locales ne se rattachent pas à nous : en restant isolées, elles ignorent ce qui se passe tant en France qu'à l'étranger et, pour la 25ème fois, réinventent l'eau tiède...

Emmanuel de ROUX. - Vous êtes allé en Bretagne où vous menez un certain nombre d'actions. L'une des plus importantes en cours, c'est la réhabilitation de la Manufacture des Tabacs de Morlaix.

Bernard ANDRE. - La Manufacture des Tabacs de Morlaix, en effet, est un ensemble de bâtiments dont les premiers ont été construits en 1734 par Blondel, l'architecte du roi. Depuis, elle n'a cessé de s'étendre puisque les dernières constructions datent des années 1950. Ses jours, en tant que lieu de production de cigarillos, sont comptés, puisque Altadis qui a succédé à la Seita fermera le site dans quelques mois, au profit de son établissement de Strasbourg.

Le site est exceptionnel, sans doute s'agit-il de la manufacture royale d'Ancien régime la mieux conservée. Près de 20 000 M² de surface de planchers, de haute qualité architecturale, en excellent état.

Mais en face, une ville, Morlaix, de 20 000 habitants et une communauté d'agglomération d'à peine 30 000. Une région en crise du fait de la fermeture de la Manufacture, dont les effectifs qui frisaient les 2 000 atteignent aujourd'hui à peine la cinquantaine.

Qu'allait devenir cet ensemble dans lequel la production de tabac n'occupe plus qu'une modeste surface ? Une friche ?

Avant même que la production ne s'arrête, la chambre de commerce et d'industrie de Morlaix a acheté la totalité du site à Altadis, devenu ainsi simple occupant provisoire de quelques locaux. L'intention de la CCI était ni de s'y installer, ni de louer les locaux, mais de les réhabiliter en vue de les revendre par morceaux. Les travaux ont été engagés il y a quelques mois.

Voilà donc comment un site qui aurait pu connaître une période de friche avec son corollaire de dégradations, de squat, etc. est destiné à connaître un nouveau destin, lié à la vie économique de la région. Deux IUT sont prévus, une brasserie de bière locale, un éditeur breton, trois salles de cinéma, une pépinière d'entreprises, diverses professions libérales, un café, un restaurant et quelques logements.

La manufacture de Morlaix bénéficie de deux atouts. Le premier est d'être protégée en totalité au titre des monuments historiques depuis quelques années. Ce qui signifie que la restauration ne peut pas être faite n'importe comment, qu'elle obéira à des règles que certains – à tort - qualifieront de contraintes, oubliant qu'en revanche elle bénéficiera d'aides financières et fiscales de l'Etat et de la Région. Le second est lié à sa position centrale dans la ville. Comme beaucoup d'industries anciennes, établies aux limites urbaines d'une époque, elle a été débordée par la croissance de l'agglomération : voilà donc une occasion d'offrir au centre un nouveau quartier, régénéré, de nature à insuffler une nouvelle dynamique.

Bref, l'opération est particulièrement intéressante, et pourrait, quand on sera en mesure de juger du résultat, constituer un modèle de réhabilitation à vocation multiple. Car, bien entendu, il était hors de question d'imaginer que les 20 000 m² de planchers seraient transformés en un musée du tabac, même si Altadis consentait à y transférer le musée que possédait la Seita, quai Branly à Paris.

C'est cependant sur le plan culturel que ce qui semble être une bonne partition risque de connaître une fausse note... Réhabiliter, rénover, restaurer un site industriel historique est parfait, mais qui et comment va-t-on le faire parler ? Tout site possède son histoire industrielle, technique, sociale, architecturale etc. Comment ce sens va-t-il pouvoir s'exprimer ? Si nous nous préoccupons depuis 30 ans de faire reconnaître que l'industrie a un patrimoine, ce n'est pas pour le simple plaisir de sauver des murs anciens mais bien pour que ceux-ci expriment et rendent compte par leur sauvetage, d'une dimension culturelle propre à l'industrie. Qui parlera à Morlaix des techniques de production du tabac, ou plus largement des manufactures d'Ancien régime dont celle-ci est le parfait modèle ? La CCI de Morlaix a estimé que cela était du ressort des collectivités locales en leur réservant 3 500 m² de surfaces de planchers parmi les plus prestigieuses, autour d'un complexe technique de moulins à râper le tabac datant de 1870. Malheureusement, les collectivités – commune et communauté d'agglomération – se désintéressent de la question culturelle : après avoir

envisagé d'y transférer son musée de peintures « à surface égale », la commune vient de décider la mise en caisses de celui-ci, réduisant personnel et budget, pour une durée indéterminée.

Rien n'est donc prévu, dans l'immédiat, pour la valorisation culturelle de la Manufacture : quand la CCI sera lasse d'être propriétaire de locaux inoccupés, elle les mettra en vente.

Affaire locale, certes, mais qui vient rappeler le rôle essentiel que doivent jouer les collectivités territoriales en matière culturelle, quand bien même les questions foncières ou immobilières ne sont pas de leur ressort.

Emmanuel de ROUX. – Merci, Bernard ANDRE.

Madame BUCHHEIT, vous êtes historienne. Vous travaillez beaucoup sur la Lorraine et vous travaillez également sur ce qui se passe de l'autre côté de la frontière.

Vous pouvez faire une comparaison entre les politiques patrimoniales française et allemande, notamment.

Chip BUCHHEIT. – Historienne, expert en patrimoine industriel

Oui. En fait, l'intérêt des activités que j'ai menées depuis une douzaine d'années autour du patrimoine industriel tient dans la variété des intervenants. Certaines étaient commanditées par l'Etat, d'autres répondaient aux demandes plus spécifiques d'une collectivité territoriale, d'une association ou d'un propriétaire.

Mon expérience s'est ainsi progressivement enrichie et je crois mon regard mieux affûté aujourd'hui. Quand je travaille en Alsace, comme c'est le cas actuellement pour le service de l'Inventaire, je n'oublie pas les différentes logiques auxquelles s'opposent, souvent, la logique patrimoniale. Un propriétaire, un entrepreneur et un élu ne voient pas forcément les choses de la même façon.

Je viens de passer dix ans en Lorraine à étudier les houillères, dix ans au cours desquels j'ai pu appréhender les différentes dimensions du patrimoine minier lorrain. Un patrimoine qui est matériel et technique mais aussi immatériel, ethnologique et social. Ainsi, lorsque qu'on regarde un puits de mine, on peut bien sûr penser à son évolution, aux progrès des techniques qui expliquent cette évolution et sa perpétuelle modernisation, mais on ne doit oublier ni les mineurs qui ont fait prospérer ce même puits, ni les attitudes et les savoir-faire professionnels qui ont soudé la profession, ni encore les cités qui ont poussé si nombreuses aux portes des puits, ni même les paysages qui ont été complètement remodelés par l'activité minière.

En fait, la plupart des études que j'ai pu réaliser en Lorraine s'intéressaient aux installations et aux équipements, c'est à dire au patrimoine architectural et technique des houillères, mais bien peu se sont attachées à l'autre patrimoine, ce "patrimoine minier non industriel" ou industriel "par destination". A ce jour, il n'existe toujours pas d'outils institutionnels capables de recenser et d'évaluer, par exemple, l'habitat minier ou l'espace social défini par les mines. J'insiste pour dire que cet héritage là existe bien et que l'étendue de ses emprises est telle qu'aucun décideur ne peut les ignorer. Il ne manque, par ailleurs, pas d'intérêt.

Pour un chercheur, étudier un patrimoine dans toutes ses dimensions est toujours intéressant, mis c'est encore plus intéressant quand cela recouvre un vrai dépaysement. Ainsi, pour quelqu'un comme moi qui venait d'ailleurs, cela équivalait à passer d'un milieu urbain, organisé par des centaines d'activités, à un espace marqué par la mono industrie mais qui avait conservé, malgré cela, bien des caractères ruraux. De plus, l'espace même du bassin houiller, exploité de part et d'autre de la frontière sarro-lorraine, offrait de très intéressants échanges avec les chercheurs et historiens allemands. On a toujours intérêt à confronter ses propres pratiques, disons franco-françaises, à celles qui se sont développées dans le pays d'à côté, surtout si on travaille sur les mêmes objets.

On doit bien dire qu'avec la fermeture des Houillères, cet espace du charbon est en pleine « déconfiture ». Plusieurs des intervenants, tout à l'heure, ont évoqué les problèmes d'échelle. Moi, je dirais que c'est l'échelle qui impose sa propre réalité. Quand on a affaire à un bel édifice, qu'il soit industriel ou autre, la question qu'on se pose est la suivante: mérite-t-il d'être sauvegardé ou pas? Si l'édifice en question ne gêne pas, par exemple une extension urbaine ou un projet industriel, il se peut qu'il puisse être sauvegardé, de fait, simplement parce que personne ne s'est préoccupé ou n'a voulu le démolir. Son emprise, ou son échelle, n'est pas importante. Quand on a affaire au contraire à un ensemble plus étendu, comme on en trouve beaucoup dans les régions sidérurgiques ou minières, la question de sa sauvegarde est bien plus immédiate et bien plus problématique. Qu'est-ce qu'on peut en faire ? Laisser une friche se développer ? Il n'y a pas meilleur repoussoir. Alors ? C'est cette difficulté de réapproprier les grands sites laissés par les anciennes industries qui rend la sauvegarde du patrimoine industriel si difficile. Quand on sait les problèmes que rencontrent les régions minières pour opérer leur reconversion, comment ne pas en tenir compte? Il ne suffit pas de signaler que tel ou tel ensemble est vraiment exceptionnel ou remarquable, il faut aussi s'interroger sur le devenir de ce patrimoine, prendre en compte les facteurs économiques et sociaux et proposer des valorisations qui soient compatibles avec les nécessités des reconversions.

Il y a là une nécessaire sensibilisation à effectuer auprès de ceux qui héritent de ces grands sites et, notamment, les collectivités territoriales. Année après année, on observe sur le terrain un réel progrès de la sensibilité et de la reconnaissance du patrimoine industriel. J'ai pu en évaluer l'impact au cours de missions réalisées pour le compte de l'EPML (Etablissement public de la Métropole Lorraine), un organisme paritaire Etat/Région, auquel était confié la requalification des sites industriels. Il y a une quinzaine d'année, dans le bassin du fer lorrain, cet organisme se bornait à « reverdir » les sites délaissés, après démolition radicale des installations. Quelques années plus tard, se préoccupant des sites fermés par les houillères en Moselle, l'EPML intégrait la notion de patrimoine. C'était vraiment nouveau. On me demandait, en tant qu'historienne, d'évaluer les contraintes et les atouts liés à l'histoire. Les éléments remarquables du patrimoine minier ont pu, alors, être pris en compte et présentés comme des atouts des reconversions à venir.

Emmanuel de ROUX. - Il y a une progression.

Chip BUCHHEIT. – Une progression que l'on peut applaudir, même si les résultats ne sont pas toujours ce que l'on attend. Je m'inscrivais, dans ce cas là, tout à fait en amont de la procédure, puis les cabinets d'études, les architectes et les paysagistes intégraient les données patrimoniales dans leurs projets. Il faut dire que de telles études historiques préalables nécessitent beaucoup de temps, mais j'avais heureusement sous le coude pas mal d'années de recherches et de documentation. Dans des délais très courts - de l'ordre de quatre à huit mois - il fallait pouvoir dire: « *cet endroit, voilà pourquoi il est dangereux, ou voilà pourquoi il faudrait conserver telle construction* ». L'un des enjeux consistait à convaincre les élus qu'il était possible de conserver une partie de l'héritage minier sans que cela nuise à la reconversion.

Maintenant que ces études sont terminées, je peux vous montrer une série de documents qui explicitent assez clairement les enjeux de ces reconversions. A l'échelle d'une commune comme Petite Rosselle, près de Forbach, le développement des emprises minières peut parfaitement être saisi.

- (1^{er} document) Voilà la situation au milieu du 19^{ème} siècle. Les premiers puits viennent tout juste de commencer à être exploités. A noter que Petite-Rosselle est une commune enclavée en territoire allemand et que cette situation constitue une contrainte supplémentaire.

- (2^e document) En 1890, tout le terrain est occupé par la mine. Les puits se sont multipliés et agrandis et plusieurs cités ont été construites.

- (3^e document) Ensuite, en 1930. La commune est lentement phagocytée par le développement des carreaux miniers, des cités, des réseaux ferroviaires, des carrières...

- (4^e document) Dans les années 1950, même si quelques vieux puits ont été fermés, la concentration industrielle achève d'occuper l'espace communal.
- (5^e document) En 1976. L'occupation se poursuit pendant les deux décennies suivantes, surtout par l'extension des carrières à sable (le sable servant à remblayer les chantiers du fond).

On voit, à cette échelle, combien l'héritage industriel peut peser sur une requalification qui intéresse la quasi-totalité du territoire communal. La situation de Petite-Rosselle n'est pas un cas isolé car on a retrouvé partout ces emprises formidables. A Freyming-Merlebach, une commune voisine, la mine occupe 70 % des terrains ; la carrière à elle seule en occupant 40 %. On imagine les moyens qui doivent être mis en œuvre... Des moyens que les communes n'ont pas, même quand elles parviennent à s'organiser. Elles héritent par la force des choses de toutes les infrastructures, de logements et de réseaux vétustes (électricité, tout à l'égout) qui sont entièrement à refaire, d'espaces passablement dégradés. Certains terrains sont pollués ou inconstructibles. Un héritage peu « intéressant » et très lourd, comme on le voit, qui est aussi à mettre au compte des houillères en partance. Certaines cités n'avaient plus été rénovées depuis plusieurs décennies, sinon aux frais des occupants.

Vous comprendrez pourquoi mon appréciation du patrimoine industriel a changé au contact de telles réalités. Je ne dis plus qu'il faut sauvegarder telle ou telle installation à tout prix et quand je suis amenée à formuler des préconisations de protection, j'essaie de donner non seulement des arguments en faveur de la sauvegarde mais aussi des éléments permettant de valoriser ce patrimoine.

Emmanuel de ROUX. – Justement, il y a des exemples qui sont frappants entre les politiques allemandes et les politiques françaises. Vous dites que les collectivités locales n'ont pas d'argent, et c'est vrai, et qu'elles peuvent difficilement réaliser elles-mêmes des grandes superficies industrielles.

On a l'impression que, de l'autre côté de la frontière, il y a d'autres méthodes qui sont utilisées, beaucoup plus radicales, et qui permettent de traiter des espaces plus grands, ce qui a été fait à Völklingen dans la Sarre, ou plus loin dans la Ruhr.

Chip BUCHHEIT. – Völklingen, oui, en Sarre dans la banlieue de Sarrebruck. La Sarre, c'est aussi le Land qui partage avec la Moselle le bassin houiller dont on vient de parler et ce site sidérurgique occupe une très grande emprise dans la ville même. Les installations sidérurgiques ont été classées au patrimoine de l'Unesco, mais non sans mal. Tous les spécialistes, les historiens disaient : « Völklingen, c'est un site fabuleux, intègre », c'est-à-dire que l'on n'avait pas rasé les parties laides qui sont l'âme et l'identité même de l'industrie. On avait gardé le site tel qu'il était au moment de la fermeture, en 1986. C'est réellement un site rare, précieux, représentatif, qui remplissait tous les critères appliqués par les différentes administrations en Allemagne comme en France. J'ai pu comparer, lors de certaines études transfrontalières, comment chacun des deux pays recense, sélectionne et protège son patrimoine industriel. En Allemagne comme en France, cela commence par un inventaire et aboutit à une liste de bâtiments à protéger. Du point de vue des résultats et de l'approche, c'est tout à fait équivalent.

L'un des problèmes qui s'est posé à Völklingen, c'est que la municipalité voulait profiter de la fermeture de ce grand site industriel pour renouveler complètement son image. Cet objectif est devenu un but en soi pour bien des municipalités, surtout quand l'héritage est lourd et que son maintien apparaît incompatible avec l'image qu'on se fait de la modernité. Des associations s'étaient bien constituées pour sauvegarder les hauts fourneaux, mais elles n'arrivaient pas à s'accorder et se faisaient même un peu concurrence. Bien qu'elles aient su inscrire le projet de sauvegarde et de valorisation dans une perspective transfrontalière, elles ne parvenaient à convaincre ni la municipalité de Völklingen, ni les structures du Land de Sarre. Au final, il a fallu l'intervention de l'UNESCO sur ce dossier pour qu'en 1994, Völklingen soit évalué à une autre échelle, celle d'un patrimoine mondial, et classé comme tel.

A partir de là, il s'est imposé à tous les politiques de la ville et du Land. Et a pu commencer à être valorisé.

Il y avait tout à l'heure une question sur les machines. A Völklingen, il y a une très grande salle des machines qui abrite toute une série de soufflantes. Les soufflantes en elles-mêmes valent le détour mais elles n'ont pas statut de collection. Le lieu, avec ses machines en place, est devenu un espace culturel qui accueille des concerts, du théâtre et d'autres événements culturels. Il est parfaitement intégré au site qui est progressivement restauré et valorisé comme témoin remarquable de l'histoire industrielle.

Emmanuel de ROUX. – Et la Ruhr ?

Chip BUCHHEIT. – La Ruhr, c'est un exemple incontournable et moi, j'invite tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin au patrimoine industriel, surtout les élus et les responsables culturels, à aller faire un tour dans la Ruhr. Non seulement parce que les problématiques s'y inscrivent à grande échelle, celle d'une région, mais aussi parce que les solutions adoptées ont fait preuve d'une grande inventivité. Les réalisations ne satisfont pas tout le monde, mais elles ont eu le mérite de démontrer qu'il n'y avait pas de requalification impossible. On sait bien, en la matière, qu'il n'existe pas de solution toute faite. Chaque espace industriel, quelles que soient ses dimensions, doit être analysé et évalué à l'aide de critères scientifiques rigoureux, mais chaque espace doit aussi être appréhendé dans ses particularités. Le projet de requalification à grande échelle piloté par « Iba Emscher Park », dans la Ruhr, est exemplaire parce que, là, l'échelle même de l'espace considéré imposait ses propres contraintes : un espace de 800 km² comprenant 17 communes et 2 millions d'habitants. Ici, la fin de l'industrie lourde charbon-acier ne laissait pas d'autre alternative que d'imaginer, d'inventer de nouvelles structures et de nouveaux moyens d'intervention. Est-ce qu'on pouvait admettre qu'un espace aussi densément occupé puisse être tout simplement l'objet d'un arasement de toutes ses installations industrielles ? Qui avait les moyens d'opérer ce nettoyage radical ? Par quoi les remplacer ? Comment répondre, aussi, aux multiples besoins de la population ? Iba Emscher Park a choisi de traiter l'ensemble des problèmes sans renier son passé récent, autour d'un certain nombre de sites industriels qui sont différemment utilisés, voire pas utilisés du tout. En un mot, de rebondir en s'appuyant sur l'héritage des industries et en l'inscrivant dans le paysage de demain.

L'expérience, qui a débuté en 1988, a été suivie par beaucoup de gens parce que jusqu'ici, on n'avait pas appréhendé de requalification-reconversion à cette échelle. Il faut préciser que rien n'aurait été possible sans le soutien des collectivités territoriales et la participation des industriels en partance. J'y pense souvent quand je travaille sur le devenir du patrimoine minier, en France. Dans la Ruhr, l'argent des démolitions programmées par les exploitants a été remis à Iba pour requalifier et revivifier cet immense espace.

Emmanuel de ROUX. – Dépollué aussi.

Chip BUCHHEIT. – Oui, dépollué. Sur les 6 axes définis, l'un visait spécifiquement l'aménagement écologique du bassin de l'Emscher, un autre ses aménagements paysagers. On s'est aussi préoccupé de l'habitat et du développement des quartiers, tous ces projets ayant donné lieu à des concertations associant les élus, les professionnels et les habitants. Tout devait être pris en compte : l'environnement, l'emploi, les constructions nouvelles, l'habitat, l'éducation.

La réussite d'un si vaste projet reposait, et il faut le souligner, sur un consensus de nature politique : pendant une dizaine d'années, tout le monde acceptait « une restructuration sans croissance », c'est à dire qu'aucun autre secteur ne se développe. Après de multiples appels d'offre auxquels des professionnels de tous horizons ont répondu, et des bilans réguliers, les premiers résultats ont été exposés, en 1999. Comme beaucoup d'autres, j'ai pu mesurer les efforts réalisés et l'impact que les transformations avaient eu non seulement sur le terrain, avec des sites industriels maintenus en l'état, réoccupés, parfois restaurés, mais pas « monumentalisés ». Je crois que la « monumentalisation » et sa tendance à « figer » le

patrimoine est contraire à la pratique de valorisation allemande, qui a préféré, dans la Ruhr, multiplier les lieux vivants ; des lieux qui tombent parfois en ruine parce qu'on considère que cela fait aussi partie de la vie.

Je crois que cette façon de procéder a surtout rendu sa fierté à toute une Région. Quand je vois comment l'image de la Ruhr a évolué au cours des 10 dernières années, je me dis que tous les problèmes ne sont pas réglés, mais que là, on a tout fait pour articuler l'avenir autour d'un passé industriel, sans nier la dimension patrimoniale de l'héritage.

Je vous invite, si l'occasion s'y présente, d'aller vous promener du côté d'Essen.

LE PATRIMOINE INDUSTRIEL EN ALSACE

Intervention de :

*Frédérique Boura,
Conservatrice régionale de l'Inventaire, Direction des Affaires Culturelles d'Alsace*

Echanges avec :

*Pierre Fluck,
Professeur des universités, Université de Haute-Alsace, directeur du CRESAT*

*Edouard Boeglin,
Conseiller municipal de Mulhouse, en charge du patrimoine*

*René Giovanetti,
Directeur du patrimoine des mines de potasses d'Alsace*

*Roger Niggel,
Maire de Mutzig*

Frédérique BOURA. – Conservatrice régionale de l'Inventaire, Direction des Affaires Culturelles d'Alsace

Je serais un peu tentée d'intituler les quelques minutes de présentation que je voulais vous faire avec un titre du genre : Que fait l'Etat ? Parce que, finalement, j'avais un peu préparé des propos présentant les spécificités régionales du patrimoine industriel, et je crois que les interventions précédentes l'ont tout à fait présenté. Ce qui pourrait être intéressant, maintenant, c'est d'essayer d'approfondir la question des pistes d'interventions diverses qui peuvent être mises en oeuvre en faveur du patrimoine industriel.

Tout d'abord, nous avons vu à quel point les spécificités alsaciennes avaient, d'une certaine façon, retardé la prise en compte du patrimoine industriel ; comment l'absence de déprises industrielles violentes et rapides avait finalement évité le traumatisme qui, dans d'autres régions, a aidé à la prise en compte du patrimoine industriel en créant un besoin de mémoire, de création d'un objet qui puisse être le support du travail de mémoire.

Dans notre région, les choses ont été un peu différentes.

Il est possible de dire, en termes d'inventaire, puisque le service dont je m'occupe a pour mission le recensement, l'étude et la valorisation du patrimoine, en ce qui concerne le patrimoine industriel, les premiers travaux ont été entrepris seulement dans les années 90.

L'Inventaire en Alsace a été entrepris assez tôt, en 1964, et sur des bases qui sont celles de la perception que l'on avait du patrimoine à l'époque.

Mme CARTIER nous a montré, tout à l'heure, à quel point cette notion avait évolué. Et vous pouvez bien comprendre que, quand on a inventorié la ville de Mulhouse, je crois que c'était dans les années 70, le point de vue des historiens de l'Art qui ont fait l'enquête était complètement différent de celui que l'on peut avoir maintenant par rapport au patrimoine industriel.

En corollaire, pour ce qui est de la protection au titre des monuments historiques, J'ai regardé ce matin avant de venir la liste - je ne suis pas en Alsace depuis très longtemps, je ne connais pas encore tous les détails des monuments protégés – et je me suis rendu compte que les quelques monuments qui peuvent être rattachés au patrimoine industriel et qui sont protégés en Alsace l'ont été pour leur architecture: ce sont : l'usine Junker, le banc d'essai des moteurs d'aviation qui est dans la plaine des Bouchers à Strasbourg, qui est une structure architecturale exceptionnelle de 1941...

Un pont qui est un chef d'œuvre d'architecture métallique.

Ce sont également deux châteaux d'eau qui sont là aussi des oeuvres architecturales et non des unités de production industrielle. On a protégé par la suite d'autres éléments comme le chevalement Théodore à Wittenheim, de façon circonstancielle et non dans le cadre d'une approche thématique.

Ainsi est-on arrivé à la fin de l'année dernière à avoir achevé l'inventaire préliminaire de l'ensemble des cantons ruraux de la région Alsace, en relevant au fur et à mesure un certain nombre de bâtiments industriels, sans toutefois les aborder sous un angle autre que celui de leur intérêt architectural, et en dehors, jusqu'à une date récente, de toute perspective d'un recensement thématique du patrimoine industriel.

C'est seulement en 1992, à l'initiative d'une chercheuse qui souhaitait initier ce travail dans la région, qu'une première étude du patrimoine industriel a été entreprise sur le territoire de la ville de Strasbourg. Elle a été confiée à Chip Buchheit par Roger Lehni, mon prédécesseur.

Ensuite, un travail a été fait autour de l'entreprise De Dietrich, et quelques années après, dans les huit communes autour de l'agglomération strasbourgeoise, petit à petit, on a constitué une documentation très importante, mais qui, d'une certaine façon, n'a pas été exploitée pour la valorisation et pour la protection de ce patrimoine.

Enfin depuis deux ans, il a été décidé de couvrir les champs du patrimoine qui ne l'étaient pas jusqu'à maintenant et de se lancer dans un inventaire systématique du domaine industriel.

Il a fallu être pragmatique. Vous savez beaucoup mieux que moi combien le patrimoine industriel s'érode, à quelle vitesse il disparaît. Et on s'est dit, pour rebondir par rapport à ce

que vous disiez, Monsieur, tout à l'heure, qu'il était vraiment nécessaire que cet inventaire existe pour permettre de prendre des décisions en recensant, pointant les éléments importants, avant qu'il ne soit trop tard, avant que l'on en arrive à l'ultime moment où, finalement, on ne peut plus prendre suffisamment de distance pour faire des choix raisonnés.

Dans cette perspective, on essaye, comme dans le domaine de l'archéologie préventive, de documenter ce qui va disparaître. On traite les urgences en essayant, lorsque le cas est possible, de porter certains éléments jusqu'à la commission de protection au titre des monuments historiques, tout en sachant que la protection des monuments historiques n'est pas toujours la solution qui permettra de sauver un bâtiment industriel. Cela peut même avoir, dans certains cas, un effet contraire puisque le fait de figer dans une procédure forcément lourde l'évolution d'un bâtiment industriel peut parfois être complètement contre-productif.

Pour pallier cette difficulté, le ministère de la Culture a imaginé, il y a quelques années une procédure spécifique au patrimoine industriel, une sorte de moratoire qui permet de surseoir à une démolition pendant un délai de trois ans à l'issue duquel ; on décide de protéger au titre des monuments historiques, ou pas. Ceci pour se laisser le temps de la réflexion et de la maturation d'un éventuel projet.

Actuellement, le service de l'Inventaire est en train d'essayer de boucher le plus possible de vides documentaires sur ce qui existe en essayant de suivre au plus près les menaces de destruction.

L'année dernière, on a choisi de commencer l'enquête par le patrimoine de la potasse, puisque les mines de potasse sont en train de fermer. Je pense que M. GIOVANETTI nous en parlera tout à l'heure. On a entrepris un inventaire systématique afin de permettre de constituer un outil d'aide à la décision, qui doit permettre de mettre en avant d'une façon raisonnée, selon des critères techniques et scientifiques bien définis, un échantillonnage, afin de faire émerger ce qui est spécifique, ce qui est représentatif d'une période ou d'une autre afin, nous l'espérons, de pouvoir fournir aux institutions qui vont avoir à décider, de participer à ce débat et de pouvoir trancher à partir de critères techniques distanciés, et pas uniquement dans l'urgence, comme cela est presque toujours le cas.

C'est vrai, et je dis simplement, même si ce n'est pas forcément un titre de gloire, la façon dont a été protégé le chevalement de la mine Théodore à Wittenheim est exactement l'exemple de ce qu'il ne faudrait peut-être jamais voir. C'est-à-dire que, c'est parce qu'il y a eu de la part de l'association locale très militante le désir de porter jusqu'à la protection un monument, sans qu'il y ait pour autant de projet bien défini, de mise en perspective de son évolution future, que l'on a pu, à l'occasion d'une visite du ministre faire passer le dossier assez rapidement devant la commission chargée de la protection, sans qu'il y ait eu auparavant une étude du contexte et surtout une étude de la représentativité de ce bâtiment par rapport aux autres.

Dans ce cas de figure, on a protégé ce chevalement comme un élément isolé, en dehors de son contexte et l'Etat en assume les conséquences, mais si l'on avait procédé autrement, si l'on avait commencé par un bilan documentaire, du bassin dans son ensemble, on serait sans doute parvenu à une protection plus large, plus cohérente en terme d'histoire technique du bassin potassique

Ce que je voudrais dire, c'est que ce travail d'approche et documentaire systématique nous paraît vraiment être le préalable à une réflexion pour faire aboutir un projet. Il faut essayer toujours de prendre une certaine distance et de fournir les outils techniques et scientifiques pour la prise de décision.

Enfin, je voulais terminer en disant qu'il y a quelque chose qui me semble spécifique à l'Alsace, c'est le fait que, à aucun moment, l'image industrielle n'entre dans l'icône actuelle qui représente l'image de l'Alsace à l'extérieur. Ainsi, la seule chose qui rattache l'image de l'Alsace à l'industrie, c'est la petite cigogne de Hansi dans le sigle des mines de potasse, mondialement connu. Je pense que c'est quelque chose qui est particulièrement emblématique de la région puisque, là, on voit que l'on a mis de l'Alsace dans l'industrie et pas de l'industrie dans l'image de l'Alsace. Ceci nous permet de mettre en perspective les

difficultés devant lesquelles nous sommes maintenant pour essayer de constituer une politique de protection et de valorisation du patrimoine industriel.

Emmanuel de ROUX. – Je vais passer la parole à Roger NIGGEL, maire de Mutzig, qui a une énorme brasserie sur sa commune, qui est fermée depuis une quinzaine d'années.

Roger NIGGEL. – Maire de Mutzig

C'est cela.

Je vais vous entretenir sur cette problématique mutzigeoise. Je crois que la plupart d'entre vous ici, connaissez ce site qui est sur la sortie de Mutzig, direction Weitbruch.

Le site de la brasserie de Mutzig est l'exemple type du destin d'une industrie historique régie par une dynastie familiale qui porta son histoire sur près de 2 siècles d'une taverne à l'usine moderne d'un groupe international.

L'épopée débuta sous Napoléon 1er, avec un maître brasseur du centre ville de Mutzig, Antoine Wagner, qui, devant le succès grandissant de son breuvage, implanta sa brasserie aux portes de la ville.

L'impulsion était donnée, et la dynastie familiale des Wagner sur cinq générations sut transformer l'entreprise artisanale de 1810 en fleuron de l'industrie brassicole par l'introduction successive des techniques et matériels de pointe, de la machines à vapeur au procédé de pointe de régulation de fermentation.

En 1974, la brasserie de Mutzig intégra le groupe Alsacienne de brasserie racheté par Heineken en 1980 et ferma malheureusement ses portes dans la douleur en 1989.

Les bâtiments évoluèrent au même rythme que les techniques de production, et cela se traduisit par la cohabitation de diverses architectures pour partie encore visibles aujourd'hui.

La partie la plus intéressante est le bâtiment en front de rue construit dans les années 80 dans une architecture du style Tudor caractérisée par ses grosses tours carrées, ces tourelles octogonales, les murs et créneaux en grès rose taillé au format de la brique.

Ces vestiges des châteaux de l'industrie ont été classés à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en décembre 2000.

Malheureusement, le projet de réhabilitation initié par la municipalité d'alors a échoué et a abouti à la friche actuellement visible.

La problématique de réhabilitation de ce site est complexe dans la mesure où elle réunit diverses contraintes.

Le site est enserré d'urbanisme à caractère résidentiel. Le caractère hétéroclite et très spécialisé des bâtiments complique particulièrement leur réemploi sans obérer la pérennité des éléments classés. Et l'échec du premier projet de réhabilitation a morcelé la propriété des bâtiments et contraint à une réacquisition foncière préalable.

Néanmoins, le potentiel du site ne doit pas être négligé, mais tout nouveau projet devra tirer les leçons des erreurs du passé et proposer une solution globale.

L'enjeu est double puisqu'il s'agit à la fois de sauver et de remettre en valeur un patrimoine architectural et historique, mais également l'image de Mutzig qui, au travers de la bière, a été véhiculée au-delà des frontières et des mers.

Si, aujourd'hui, le site de la brasserie en son état de friche peut être considéré comme un handicap pour la ville, l'objectif est d'en faire demain un atout.

Emmanuel de ROUX. – Monsieur le Maire, vous parlez d'un premier projet qui avait échoué. Est-ce que vous allez trouver une solution pour réutiliser ces quelques deux hectares de bâtiments ?

Roger NIGGEL. – Il y a deux hectares au sol de bâtiments. Aujourd'hui, je l'annonce, et vous avez certainement la primeur de savoir qu'un projet est en cours. Et, dans quelques mois, il va voir le jour.

Emmanuel de ROUX. - Vous ne pouvez pas nous en dire plus....

Roger NIGGEL. - Pour ceux qui connaissent, et je pense que la plupart d'entre vous connaissent ce site de la brasserie, en ne partant que du boulevard Clémenceau, vous voyez ces deux bâtiments qui sont extraordinaires, devant vous, en briques rouges, ce que l'on appelle le petit château et le grand château. Nous allons les mettre en valeur. Devant, il y aura un beau parc avec des jets d'eau, du fleurissement et tout ce qui s'en suit.

Cela, c'est pour la bouée d'oxygène de Mutzig parce que, à Mutzig, il n'y a pas beaucoup de verdure. Je crois que cela va être quelque chose de superbe.

C'est la première des choses.

La deuxième, c'est qu'il y aura la réalisation des locaux d'activités Ecocité, on parle d'Ecocité. Réalisation de locaux d'activités diverses, réalisation de locaux d'habitation et de locaux mixtes dits des créateurs, réalisation de locaux d'hébergement, de formation, de loisirs, etc..

Voilà un peu dans quelle direction nous sommes partis. Et je crois que, d'ici quelques mois, le projet va sortir. J'espère que, pour Mutzig, ce sera quelque chose d'extraordinaire, parce que, croyez-moi, ce n'est que depuis deux ans que nous sommes en place, mais depuis deux ans, nous travaillons sur le projet et nous avons la ferme intention de le voir aboutir.

Emmanuel de ROUX. – Pierre FLUCK, vous êtes professeur des universités à l'Université de Haute-Alsace. Vous avez écrit un livre sur le patrimoine industriel alsacien. Vous avez pointé dans votre ouvrage les sites importants du patrimoine industriel alsacien. Vous pouvez nous en parler rapidement.

Pierre FLUCK. – Professeur des universités, Université de Haute-Alsace, directeur du Centre de Recherche sur l'Economie, les Sociétés, les Arts et les Techniques (CRESAT)

Le patrimoine industriel, c'est un vaste univers. Je n'évoquerai ni l'habitat social ni l'habitat patronal. Nous allons en rester à l'unité de production, à l'usine et à son contenu. D'autre part, je laisserai de côté les «hors-concours» que sont les châteaux transformés en usine ou les couvents transformés en usine (un exemple marquant : la manufacture de papiers peints à Rixheim). Je laisserai de côté aussi les cas atypiques comme Junker dont on a parlé tout à l'heure. Sans vouloir «faire du catalogue», je proposerai un découpage en grandes catégories de sites.

La première catégorie, ce sont les grands sites, les ensembles. Et le premier qui se présente est évidemment Wesserling, dans la vallée de Saint-Amarin. Wesserling, on pourrait dire que c'est le New-Lanark français (et New-Lanark, c'est tout de même 100 000 visiteurs par an).

Malheureusement, l'intégrité de Wesserling a été grandement altérée dans les années 1980/90 par suite de coupes rases dans les vestiges, qui font ressembler cet immense parc avec de belles usines et des maisons de maître noyées dedans, à une mâchoire quelque peu édentée. Il n'en reste pas moins que Wesserling reste le site phare en Alsace.

Le deuxième ensemble, c'est le domaine dit de la papeterie à Wasselonne, sans doute moins connu, mais qui constitue un site absolument hors-pair (on y trouve pêle-mêle parc, prés et champs, roseraie, maison de maître, écuries, moulin, papeterie, filature, blanchisserie, tuileries, fours à chaux etc).

Voilà pour les grands sites. J'ouvre également une rubrique que l'on pourrait appeler «ensembles clos», c'est-à-dire l'usine avec ses machines dedans, telles qu'elles étaient en position en vie, c'est-à-dire que rien n'y a bougé. J'en cite un, c'est la filature Ebel à Wasselonne qui a fermé cette année. Vous pénétrez par le début de la chaîne de la filature en rez-de-chaussée, avec les ouvreuses, les batteurs, cardes ; vous arrivez ensuite au premier, puis au deuxième étage ; c'est là que surgit la surprise, totale, car vous vous trouvez en face de deux métiers à filer d'une longueur démesurée (21,80), fabriqués au 19ème siècle par un fabricant anglais. Et ce n'est pas tout, car les engrenages, les transmissions, la turbine qui plonge dans le canal usinier, la salle des machines et la cheminée de l'autre côté, tout est en place. Voilà certainement le seul site de cette envergure

en Alsace, dans le registre des ensembles clos. Je souhaiterais y rendre attentif et sensibiliser l'opinion, car nous ne savons pas du tout ce qu'il va advenir de cette filature. Vous connaissez sans doute, dans la Lozère, la filature des Calquières à Langogne, un haut-lieu national du tourisme industriel. La filature Ebel à Wasselonne, c'est les Calquières de l'Alsace.

Dans la catégorie «belles usines», la filature Zimmermann et Bäumlín, à Issenheim, et le laminoir Champy. Ce dernier se trouve dans la vallée de la Bruche, à Framont Grandfontaine. Un remarquable édifice-halle de 1830, avec son arcade géante qui le sépare du local dans lequel se trouvait une roue de fonte et d'acier de 8,30 m de diamètre, pour 4 m d'épaisseur.

Dans la catégorie des usines «qui ressemblent à des châteaux», on a déjà parlé de la brasserie de Mutzig. Nicolas STOSKOPF avait évoqué également la filature Gast à Issenheim. Le lieu est magique : c'est un immense rez-de-chaussée de 1851 ; on est dans les temps anciens des ateliers précurseurs des grands rez-de-chaussée, composé de travées parallèles coiffées de voûtes en berceau, que viennent recouper orthogonalement d'autres travées identiques, ce qui détermine une architecture très particulière à voûtes d'arêtes, des hublots en toiture procurant une lumière zénithale. C'est un ensemble extraordinaire qui est caché derrière une façade de «carton-pâte» néo-gothique, non moins surprenante.

Sur le plan de la production d'énergie se présente d'abord le petit monde des machines à vapeur (on en dresse actuellement le catalogue, nous en recensons une douzaine pour l'Alsace). La filature Nicolas Degermann à Barr recèle la seule machine à vapeur en état actuel de fonctionner à la vapeur (pas à l'électricité, comme les machines que l'on ré-anime). Cette machine est un monument pour l'Alsace. Pour ce qui concerne les chaudières, on citera la monstrueuse chaudière de la filature d'Erstein.

Enfin pour ce qui concerne l'hydraulique, rendez vous dans la vallée de Saint-Amarin, à Kruth, et demandez au propriétaire de la micro-centrale qui est totalement isolée sur la prairie de vous introduire dans son sous-sol. Dans le deuxième étage de sous-sol, vous vous retrouvez dans l'encoche en négatif d'une roue hydraulique géante (10 mètres de diamètre pour 2 mètres d'épaisseur !), une loge réalisée en belle maçonnerie de grès dont les pierres sont très soigneusement agencées. Voilà un site inattendu, surgi «de derrière les fagots» !

Pour ce qui concerne l'univers des fours, on citera d'abord la tuilerie Lanter à Hochfelden, avec son four Hoffmann de 44 mètres de long : le diplodocus des fours ! Plus loin, les fours à chaux d'Emlingen paraissent surgir tout droit du 19ème siècle, au coin d'une clairière de la forêt sundgauvienne.

M. de ROUX. - Vous avez pointé également un certain nombre de sites importants qui sont menacés. Pouvez-vous rapidement les passer en revue ?

M. FLUCK. - Il y a eu des disparitions malencontreuses. Un bon tiers de l'immense usine-cité que constituait la Société alsacienne de construction mécanique à Mulhouse en 2000. En 2002, les dernières traces de l'empire Gilardoni, à Altkirch. En 2002 également, tout un quartier usinier à Thann, autour de l'axe en fonte d'une roue hydraulique géante qui était la réplique parfaite de la fameuse roue de la corderie Vallois que l'on peut visiter à Notre-Dame de Bondeville, en Normandie. En 2003, c'est au tour de la fonderie Vogt à Masevaux ; ce n'est pas la fonderie de Monsieur tout le monde, mais celle tout de même de l'inventeur des mines de potasse d'Alsace, Joseph Vogt. Cette fonderie, c'était une cathédrale, une double halle de 90 mètres sur 24, entourée de 50 baies en plein cintre de 6,35 mètres de hauteur chacune. Dans sa partie axiale, 10 piliers en fonte aux chapiteaux moulurés, et une poutrelle de contreventement à croisillon. Cette fonderie Vogt a été abattue au printemps de 2003. Une politique calamiteuse de la municipalité a abouti à cette démolition. Pourquoi ? Pour pouvoir ensuite édifier en lieu et place un centre commercial. Quelle gloire le centre

commercial aurait-il pu trouver à s'installer et cela aurait constitué un scoop dans la région dans une cathédrale de l'industrie !

M. de ROUX. - Dernière chose. Vous êtes universitaire. Vous avez cité des exemples de bâtiments très importants. Vous venez de citer des bâtiments détruits. Est-ce qu'il y a une politique de sensibilisation qui pourrait être mise en place, notamment auprès des municipalités pour éviter que de semblables destructions continuent ?

M. FLUCK. - Auprès des municipalités, déjà leur montrer l'exemple de ce qui se fait à l'étranger, de ce qui se fait d'une manière un peu plus timorée en France. Nous disposons de modèles retentissants : celui de Roubaix, ceux d'Elbeuf, de Nantes et même de Troyes. On observe de nombreux exemples à présent en France de réhabilitations intelligentes du patrimoine industriel ; quand je dis « intelligentes », il s'agit de ne pas faire oublier la signification initiale de l'enveloppe, de ne pas effacer la mémoire du lieu.

Il importe aussi d'associer la population afin qu'elle s'approprie son patrimoine, car les exemples de réhabilitation réussie prenez le Grand Hornu en Belgique ce sont les sites pour lesquels on a associé la population dès le stade de la réflexion.

Il existe des exemples alsaciens de requalifications. Je prends tout près d'ici, à Andlau, l'ancienne bonneterie Allenbach. C'est à présent un hôtel, et vous prenez votre petit déjeuner dans une salle où se trouvent encore en place la roue Poncelet et les engrenages des mécanismes en bois d'acacia. Il y a la reconversion en centres de séjour de vacances (à Willer-sur-Thur), ou l'implantation d'entreprises nouvelles qui s'installent dans le bâti usinier traditionnel, mais après avoir pris conscience de sa valeur patrimoniale. Parce que le patrimoine, cela se fabrique. Il faut pour cela qu'intervienne le chercheur qui sensibilise l'opinion, de façon que la prise de conscience puisse se produire, et permette de retourner en atout ce qui semblait un désavantage au départ.

Nous disposons des cas de réhabilitation en logements (à Kaysersberg la filature Schoen, ou à Sainte-Marie-aux-Mines le tissage Bloch), en bibliothèques, en établissements scolaires ou universitaires, en édifices voués à la culture (la manufacture de tabac à Colmar), en musées dont le contenu n'a rien à voir avec le contenant (exemple : l'automobile à Mulhouse), enfin en réels musées de site, c'est-à-dire l'usine qui a conservé ses machines ; exemples, la scierie Vincent à Sainte-Croix-aux-Mines, et peut-être un jour la filature Ebel.

L'une des voies, c'est de rendre attentifs les élus et les municipalités, et les collectivités, à ce qui se fait ailleurs en leur tenant à peu près ce langage: « Vous êtes enclins à prétendre que l'on ne peut rien faire de ces « friches industrielles ». Regardez donc ailleurs ce qui se fait, car tout démontre à l'évidence et d'une façon éclatante qu'on peut trouver des solutions intelligentes qui constituent un levier pour l'avenir. Sans doute l'utilisation du lieu n'apparaît-elle pas immédiatement ; ne commettons pas alors l'irréversible, car on la trouvera peut-être dans deux ans, et si ce n'est pas dans deux ans, ce sera peut-être dans cinq ».

Ce qui importe, c'est de sensibiliser d'une part les collectivités, les élus, mais d'autre part aussi les jeunes, et c'est très important. J'en parle parce que je reviens d'une université d'été à Sedan autour du thème du patrimoine industriel, destinée aux professeurs de collèges, de lycées et du cycle 3 des écoles élémentaires. Etaient présents 60 professeurs de Champagne-Ardenne, tous profondément motivés par le sujet. Essayez d'imaginer la même chose en Alsace, c'est impensable.

Mais pourquoi s'intéresser au patrimoine industriel ? Pourquoi l'enseigner ?
Il y a des réponses.

La première, c'est parce que c'est notre culture. A ce propos, pour revenir à l'image de l'Alsace évoquée tout à l'heure, une anecdote. Je suis allé voici 15 jours à Soultz, prendre des photos d'une filature en cours de démolition. Il ne restait plus que la cheminée, je l'ai

prise au télé-objectif, une cigogne était perchée dessus ! Georges BISCHOFF a bien écrit là-dessus : «cultivant une image passéiste faite de châteaux en ruine, d'églises et de maisons à pan de bois croulant sous les géraniums, l'Alsace tarde à reconnaître son patrimoine industriel». Car celui-ci réalise notre culture véritable. Notre identité, c'est l'industrie qui l'a forgée depuis deux siècles. C'est un temps dérisoire au regard de l'histoire, mais c'est le phénomène qui a véritablement imprimé notre société. C'est donc bien là notre culture. Voyez les publications du CRDP ou du CNDP, elles concernent les temps anciens jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle, comme si le temps s'était arrêté là !

La deuxième réponse, c'est parce que c'est notre environnement. Lorsque vous regardez autour de vous, à 80 % dans nos villes ou dans nos bourgs, vous êtes environnés d'un tissu bâti qui est lié à l'histoire de notre société industrielle pour les 19ème et 20ème siècles.

La troisième réponse, ça n'est pas passéiste de s'intéresser au patrimoine industriel. Parce que c'est à la fois le passé, le présent et l'avenir. Et on l'a suffisamment commenté autour de cette table.

La quatrième réponse : c'est pédagogique, parce que d'une part, éduquer à la citoyenneté par l'apprentissage et la reconnaissance de l'identité culturelle, c'est important pour nos jeunes ; d'autre part, c'est interdisciplinaire, et c'est encouragé dans les programmes actuels du secondaire, ainsi qu'au niveau des itinéraires de découverte ; cela permet d'associer l'histoire, la géographie (qui aborde les emprises territoriales du fait industriel, les organisations), les arts et l'instruction civique. D'autre part, parvenir à conserver des éléments de patrimoine dans chaque canton permet aux écoles et collèges de proximité de réaliser sans déplacements lourds des études de cas ; celles-ci autorisent l'ouverture sur l'universel.

Voilà donc toute la richesse et l'importance du message que nous avons à transmettre à nos élus, à nos éducateurs, à notre jeunesse.

Emmanuel de ROUX. - Merci de ce plaidoyer éloquent.

Monsieur le Conseil municipal de Mulhouse, Edouard BOEGLIN².

Edouard BOEGLIN. – Conseiller municipal de Mulhouse, en charge du patrimoine

Merci, cher confrère.

Ce que je voudrais dire, c'est que, intervenir sur ce sujet au moment où Mulhouse est entré dans la fin du dernier quart d'heure de son passé industriel, cela a un côté non pas surréaliste ni kafkaïen, mais qui m'interpelle quelque peu, parce qu'il est clair que, d'ici quelque temps, dans moins de cinq ans, ne parlons pas de Peugeot qui est une autre affaire, nous disposerons, si j'ose dire, cela paraîtra peut-être un peu cynique, de l'intégralité de notre patrimoine industriel. Les usines seront vides, n'existeront plus. Donc, il va bien falloir réfléchir dès maintenant à ce que l'on pourra faire.

Ce que je voudrais dire aussi, c'est que le problème de Mulhouse est d'autant plus compliqué, et le professeur FLUCK connaît bien mon opinion sur le sujet, c'est que le passé de Mulhouse, c'est la négation même de la conservation du patrimoine industriel, du patrimoine tout court d'ailleurs, et ceci remonte à l'époque de la première moitié du 18^{ème} siècle où l'industrie textile arrive, la fabrication des indiennes. Et la tradition mulhousienne, ce n'est faire un reproche rétrospectif à personne, c'est de détruire systématiquement quelque chose dès que cela a un certain âge. C'est-à-dire que, en termes clairs, il n'y a pas eu pratiquement pendant deux siècles et demi, à Mulhouse, d'immeubles anciens ; il n'y avait que de vieilles maisons.

² Voir également *Mulhouse au défi d'assumer son héritage* – Emmanuel de Roux
Le Monde 20/09/2002

A partir de ce concept général qui mériterait d'être étayé par des exemples plus précis, à partir de cette idée directrice, il est clair que, à Mulhouse, il n'est pas question, et cela a continué jusqu'à il y a quelques années, de considérer qu'il faut conserver une usine et d'ailleurs même pas une caserne. Je sais bien que les casernes, ce n'est pas de l'industrie, c'est une industrie guerrière, certes, mais le problème des casernes est un problème important aussi puisque Mulhouse a été longtemps une ville de garnison, autant française que, dans l'intervalle, allemande.

Il n'est pas question de... cela n'entre dans l'esprit de personne. Ce n'est pas utile économiquement. La principale préoccupation de ce qui deviendra un temps ce que l'on a appelé le Manchester français, c'est effectivement que l'industrie fonctionne ; pour que l'industrie fonctionne, cela suppose éventuellement, et cela a été fait, une réelle préoccupation sociale, d'où la création des cités ouvrières de Mulhouse qui sont considérées comme tout à fait exemplaires, et je reviendrai sur les cités ouvrières tout à l'heure. Bref cela suppose des préoccupations sociales, mais l'économie doit primer en tout état de cause.

Au fond, ce n'est que depuis quelques années, qu'un certain nombre de gens isolés dans des associations, la Société d'histoire, l'Association de protection du patrimoine, la Mémoire mulhousienne, commencent à agiter l'idée que tout n'est pas bon à être détruit. Mais lorsque ces individualités disent ce genre de chose, il est clair qu'elles sont totalement isolées, car elles ne sont comprises ni par la population qui, globalement, ne perçoit pas très bien ce genre de préoccupations (elle le perçoit mieux aujourd'hui) ni par les élus.

Il y a quelques opérations que l'on connaît bien sur Mulhouse. La plus emblématique, c'est celle de la Dentsche, cette ancienne usine qui est au centre de Mulhouse où l'on a édifié ensuite la place de l'Europe (qu'il est question d'ailleurs non pas de faire disparaître, mais de modifier d'une manière radicale aujourd'hui) ; la Dentsche, qu'est-ce que l'on en fait ? On fait la place de l'Europe, on fait l'ensemble commercial, des parkings en dessous, deux étages de parking sinon l'opération n'est pas rentable, etc.

Donc, ce n'est que, très précisément, il y a deux ans où ces préoccupations associatives ou ces préoccupations individuelles deviennent des préoccupations politiques. C'est-à-dire que, à l'issue des dernières élections municipales à Mulhouse, le maire décide de créer une délégation Patrimoine. Il ne s'agit pas du patrimoine au sens immobilier ou urbanistique, il s'agit tout simplement du patrimoine... la terminologie est la suivante : la conservation et la mise en valeur du patrimoine historique.

On crée une délégation, on confie cela à un conseiller municipal délégué et on lui dit en substance : « *Maintenant, débrouillez vous !* »

Ce qui est, d'ailleurs, une marque de confiance inouïe, mais lorsque l'on vous fait ce type de confiance, il vaudrait mieux se méfier.

Donc, à partir de ceci, l'idée... que je n'ai pas eu tout seul, nous étions quelques-uns à phosphorer sur la question, l'idée était d'arriver à fédérer à Mulhouse tous ceux, toutes celles, les associations, les individus, les spécialistes, les chercheurs, et pourquoi pas le citoyen de base, de fédérer tout ceci au sein d'une structure assez floue, mais qui serait tout de même reconnue par le Conseil municipal.

Et c'est comme cela que l'on a été amené, il y a deux ans, à créer un Conseil Consultatif du Patrimoine Mulhousien qui regroupe essentiellement toutes les associations qui, très souvent, s'ignoraient (même s'il y a des passerelles individuelles) pour leur demander de jouer un rôle consultatif, en amont quelquefois, une sorte de sentinelle, de veille permanente, pour dire à la municipalité « *Attention, il y a tel problème, il y a telle question dont il faut se saisir. Faites attention à ceci, et par exemple - prenons un exemple concret - s'il y a tel immeuble industriel à détruire, ne pensez pas que la destination incontournable de cet espace est de faire un parking.* » Etant bien entendu que la gestion municipale a ceci de particulier un peu partout, c'est que l'on est totalement contradictoire : d'un côté, il faut limiter la circulation des véhicules à l'intérieur des villes, et c'est pour cela que l'on recentre des grandes opérations comme les trams-trains, etc... et en même temps, on essaye de créer le maximum de parkings possible.

Il faudrait, à l'occasion, mettre un peu de cohérence dans tout ceci. Et c'est ce que l'on essaye de faire depuis deux ans.

Ce conseil consultatif a été créé. Il a connu des débuts extrêmement difficiles, non pas tant parce qu'il n'était pas reconnu comme un interlocuteur valable, mais tout simplement parce que la démarche était tellement originale, en tout cas pour Mulhouse, que personne ne savait exactement comment faire.

On y est arrivé. On a « usé » un président. On est en train d'en « user » un deuxième qui est une présidente, qui est en train de mettre sur les rails d'une manière tout à fait efficace ce genre de dialogue. On en arrive surtout, parce que le principal obstacle que l'on rencontre, soyons très clairs sur ce point-là, est bien sûr l'indifférence pas forcément hostile d'un certain nombre d'élus (qui, finalement, considèrent que ce n'est pas totalement essentiel et que c'est peut-être une marotte d'historiens rentrés ou d'historiens à la retraite), mais surtout, sans aucun doute, les habitudes des administrations et, notamment, je le dis très gentiment, de l'administration municipale qui n'a pas l'habitude de ce genre de dialogue, qui n'a pas l'habitude d'être interpellée, qui n'a pas l'habitude d'ouvrir ses dossiers d'une manière spontanée aux citoyens.

Or, nous savons bien que c'est parce que le citoyen a l'impression que les décisions importantes sont prises sans lui demander son avis que, finalement, le taux d'abstention augmente d'élection en élection.

Je dois dire d'ailleurs que l'intercommunalité qui est vraisemblablement (je dis vraisemblablement parce que je suis assez dubitatif sur la question) une bonne formule technique, je ne suis pas sûr qu'elle ne contribue pas à éloigner d'autant plus le citoyen des centres de décision et de leur pouvoir de contrôle sur les élus.

Mais l'on pourrait faire tout un colloque sur cette question, et je m'en tiendrai là sur ce plan.

Ce que je voudrais dire, c'est que, à partir de cela, on arrive à la situation actuelle ; je dois dire que le maire de Mulhouse me paraît être un interlocuteur compréhensif sur ce type de questions. Quelquefois, je pense qu'il se sent peut-être un peu isolé. Quelquefois, j'ai l'impression que nous sommes deux. Dans un Conseil municipal de 55, cela ne fait pas grand monde. Mais on y arrivera parce que nous croyons aux vertus de la pédagogie répétitive. En tout état de cause, on arrive à des choses très concrètes, c'est-à-dire que l'on arrive au stade où l'on ne délivre plus de permis de démolir sans que le Conseil Consultatif du Patrimoine Mulhousien ne soit informé. Cela n'est pas venu tout de suite.

De la même manière, on en est à la deuxième ZPPAUP qui concerne, et ceci est très intéressant, ce que l'on appelle le quartier Briand-Franklin, mais qui en fait englobe pour l'essentiel une bonne partie de la cité ouvrière de Mulhouse. Ceux d'entre vous qui s'intéressent à la question savent bien qu'un certain nombre d'aberrations y ont été commises, etc. Et la ZPPAUP, sans aucun doute (nous avons approuvé son principe à la dernière séance du Conseil municipal) va contribuer ... si vous me permettez cette expression... à réguler le chaos qui, souvent, est d'origine individuelle. Je passerai sur les exemples que l'on pourrait citer dans ce domaine.

La troisième ZPPAUP, la première étant celle des cimetières de Mulhouse, due pour l'essentiel à l'action de quelqu'un que la plupart d'entre vous connaissent, Ehrmann, la troisième étant, là c'est guère industriel, c'est le quartier du Rebberg, mais on peut considérer aussi qu'il vaudrait mieux qu'il ne devienne pas une chasse-gardée permettant le safari des promoteurs immobiliers, pour faire court.

Il y a là des enjeux importants.

De la même manière, Pierre FLUCK parlait tout à l'heure de la SACM. C'est vrai qu'une bonne partie des anciens bâtiments ont été rasés, et c'est dommage.

Mais, par ailleurs, la ville a tout de même conservé le plus grand bâtiment (que certains ont voulu appeler la Cathédrale, mais que, pour ma part, je préfère appeler la Fonderie, parce que c'est effectivement ce qui se faisait là, ne donnons pas des noms qui ne correspondent pas à la destination initiale des choses et des lieux). La Fonderie qui est une opération lourde, va accueillir, d'une part, une bonne partie de locaux universitaires, le CERARE pour les archives, les archives de la Ville de Mulhouse, et, par ailleurs, une galerie d'art

(l'équivalent du musée des beaux-arts, mais dans sa partie la plus contemporaine) donc une espèce de grand ensemble culturel et intellectuel, une opération lourde, une opération dont on peut dire qu'elle est de prestige, mais pourquoi n'y aurait-il pas des opérations de prestige ? A condition, toutefois, que cette opération forte ne soit pas l'arbre qui cache la forêt des multiples renoncements que l'on peut avoir, des multiples lâchetés que l'on peut avoir en cours de route. Et vous savez bien que la ligne politique, si elle n'est pas faite d'un peu de courage, cela ne vaut pas la peine, on peut essayer de faire autre chose. Il y a tellement d'autres choses à faire.

Emmanuel de ROUX. – Merci.

La parole est à René GIOVANETTI qui est le directeur du patrimoine des Mines de potasse.

René GIOVANETTI. – Directeur du patrimoine des Mines de potasses d'Alsace

Je n'ai jamais réussi à parler du patrimoine des MDPA en moins de deux heures ...

Quelques chiffres : 7 300 logements à l'origine. C'est aussi tout un ensemble de bâtiments publics et de bâtiments sociaux : des églises, des presbytères, des salles de sport, des terrains de sport, des centres de loisirs, des centres médico-sociaux ; j'en oublie certainement ... des coopératives et des salles des fêtes.

C'est un patrimoine foncier. Il y avait certainement plus de 1 000 hectares de patrimoine forestier, plus de 1 000 hectares de terrains agricoles et des centaines d'hectares de terrains industriels, avec des bâtiments qui sont très divers, des bureaux, des ateliers, des magasins, mais aussi des bâtiments qui sont très spécifiques à la potasse, c'est-à-dire des hangars de dimension hors normes, des usines de traitement, des chevalements, des terrils également, l'ensemble des terrils couvre 250 hectares, ce n'est pas rien en maîtrise foncière. Mais aussi des objets, des machines diverses et caractéristiques et des kilomètres d'archives. 100 ans d'existence, les archives sont impressionnantes.

Dans le traitement du patrimoine des mines de potasse, on distingue deux périodes :

Une première jusqu'en 1995 où l'on n'a pas de politique du patrimoine. On est une entreprise de production, on est centré complètement sur la production et c'est ce que l'on demande à l'entreprise, la tutelle demande à l'entreprise de faire de la production.

Donc, le patrimoine n'est pas une préoccupation. Il est cédé partout à la demande, quand il y a des demandeurs. Il n'y a pas de fil conducteur, il n'y a pas de réflexion globale. Par exemple, la vente des logements a commencé en 1976. On ouvre la vente aux occupants, sans précaution particulière, cela a conduit à des situations qui, après, se sont révélées délicates par exemple dans les immeubles en collectif. On avait 115 immeubles collectifs. On a créé 115 copropriétés, 115 immeubles mités toujours très difficiles à traiter par la suite. Je passe sur des situations parfois ubuesques au plan cadastral.

La rupture se situe en 1996. En 1996, on arrive à la fin d'une réflexion que l'on a menée pendant pratiquement deux années. La direction des MDPA a mené une réflexion au niveau du comité de direction en calquant cette démarche sur ce que l'on avait fait au niveau de la qualité, en disant : « *On a des clients et on s'est demandé ce que ces clients attendaient de nous.* » Ces clients, c'étaient l'Etat, les collectivités locales, les habitants du bassin potassique, le personnel des mines, les associations, donc, tous ces gens avaient des attentes par rapport à nous.

C'était une époque où l'on n'avait pas trop le droit de parler de reconversion, c'était un sujet un peu tabou. Mais c'est aussi la première fois où, très clairement, on a dit « *il faut reconvertir* ».

Cette réflexion a débouché sur la définition de cinq missions pour satisfaire nos clients :

- l'avenir du personnel : donc s'occuper de nos gens, et dire « on ne va laisser personne au bord de la route, on trouvera une solution à chacun » ,
- On va conduire l'exploitation à son terme dans les meilleures conditions de sécurité et les meilleures conditions économiques,
- l'environnement : il faut le restaurer pour que le bassin retrouve une autre attractivité,

- la réindustrialisation avec la réhabilitation des sites arrêtés et la participation à la création d'emplois nouveaux,
- la transmission du patrimoine.

On a repris ces missions dans un document qui est fédérateur, qui s'est appelé le Plan Cadre de reconversion signé par l'Etat, par toutes les collectivités, Région, Département, Communautés de Communes, et l'entreprise.

Le patrimoine devient pour la première fois une mission et cela s'est concrétisé en 1996 par la création de la Direction de l'Environnement et du Patrimoine, devenue en 1998, la Direction du Patrimoine et de l'Industrialisation.

L'étape suivante, à partir de cette fin de réflexion, dans notre nouvelle organisation, a été de définir une politique, elle tient en une phrase qui est toujours d'actualité, qui est le fil conducteur depuis le début et qui le restera probablement jusqu'à la fin, c'est « transmettre l'ensemble du patrimoine pour le valoriser dans une stratégie partenariale de développement ».

Chacun des mots a son importance.

Valoriser, c'est-à-dire le céder à sa juste valeur, puisque l'on attend de nous de le vendre à sa juste valeur, on a une tutelle, la juste valeur pouvant être le franc symbolique en particulier avec les collectivités.

Valoriser, c'est aussi une exigence très forte de réhabilitation, c'est l'un des points forts, une exigence qui a été constante depuis le début.

Une stratégie partenariale, c'est de privilégier la concertation permanente avec les élus et les associations. C'est l'une des réussites du Bassin Potassique.

Le développement, cela consiste à donner la priorité aux cessions quand il y a un projet de développement ; il n'y a pas de cession s'il n'y a pas de projet. Et avec un souci de cohérence de toutes les actions qui se mènent dans le bassin potassique. Voilà un peu la définition de la politique.

Les quelques chiffres que j'ai donnés montrent que le patrimoine était important par son volume, par sa diversité et c'était un enjeu social parce que l'on ne met pas sur le marché des milliers de logements sans conséquence, avec là aussi beaucoup de terrains à bâtir. Il y a des équipements collectifs et sociaux.

Un enjeu économique avec le potentiel de zones d'activités nouvelles qui est certainement la plus importante du sud du Haut-Rhin. Un bâti industriel qui représentait plusieurs dizaines de milliers de mètres carrés de bâtiments industriels. Egalement présent un réseau ferré extrêmement important qui liait une gare centrale, une gare de triage à un ensemble de sites.

Un enjeu environnemental avec des forêts. Aujourd'hui encore, il reste 700 hectares de forêts. Avec des zones humides qui ont été créées ou pas par l'exploitation et qui sont aujourd'hui assez rares.

Un enjeu culturel avec tout ce qui touche à la mémoire de la mine. Il y a des édifices donc une architecture.

Dès 1998, on a parlé de plan de développement durable du bassin potassique et on a mené notre action dans cette perspective. En 1998, on nous a considérés comme des rêveurs. Aujourd'hui, on est plutôt à la mode. Je vais donner quelques exemples.

En 2004, nous n'aurons plus de logements. On a privilégié l'accession à la propriété individuelle chaque fois que c'était possible. Sinon, quand on a estimé que les copropriétaires n'étaient pas capables de gérer, on a transmis à un bailleur, avec des mesures très fortes d'incitation à la réhabilitation. Ce qui fait que, aujourd'hui, tout le parc est soit réhabilité, soit engagé dans une procédure de réhabilitation avec les 600 derniers logements cédés en bloc à des bailleurs au mois de juin.

Emmanuel de ROUX. – Et l'outil industriel lui-même ?

René GIOVANETTI. – Pour terminer sur le logement, on a fait des tentatives au tout début avec certaines collectivités de ZPPAUP. On a eu des réactions extrêmement virulentes qui ont conduit à l'abandon de cette politique. Mais l'intervention était trop tardive, après 20 ans de laxisme et de permissivité, de liberté totale, ceux à qui l'on imposait des contraintes n'ont pas compris pourquoi les autres n'avaient pas eu de contrainte. Cela a été un échec.

Pour ce qui est des bâtiments publics, je considère que c'est un grand succès dans la mesure où la transmission sera totalement achevée en 2003. On aura transmis tous les bâtiments. On n'a quasiment pas démolit. Les écoles sont debout, elles sont rénovées, les églises aussi, les presbytères, les MJC, les salles des fêtes. Je cite un exemple : l'ancienne grange de la ferme des MDPA - on avait aussi une ferme - est aujourd'hui le siège de la Communauté de communes, avec un espace qui va être valorisé l'année prochaine au rez-de-chaussée, puisque l'on a découvert, lors de fouilles, un site connu, un ancien couvent du Moyen-Age. Les fouilles sont inscrites, et le bâtiment est à cheval sur ces fouilles. On va combiner les deux, valorisation d'un bâtiment ancien des mines, siège de la Communauté de communes, et des fouilles mises à jour et valorisées.

Sur le patrimoine industriel proprement dit, le schéma est toujours le même. On a une réflexion avec la collectivité sur le devenir, sur la vocation d'un site. On ne fait rien sans d'abord un schéma directeur. Cela peut être de décider de renaturer, par exemple. Si c'est le cas, on va tout démolir. Mais cela peut être une nouvelle vocation industrielle ou quelque chose de très différent.

Ensuite, une intervention MDPA totalement à notre charge, qui est le nettoyage de ce site, avec une éventuelle dépollution.

Egalement, des projets et des réalisations. Je vais citer le parc SECOIA, c'est un ancien site minier qui est devenu un parc de haute qualité environnementale. On avait un certain nombre de contraintes. On a transformé une zone humide dont on a fait une réserve naturelle gérée par le Conservatoire des Sites Alsaciens.

Une cité minière qui est aux portes de la zone industrielle. Quelqu'un parlait tout à l'heure de l'habitat... la cité minière était aux portes du carreau. On a fait sauter les barrières. Il n'y a pas de limite. La zone industrielle et les zones de pistes cyclables, c'est aujourd'hui un lieu de promenade des habitants de la cité... Il y a une interaction complète. Pour nous, c'est un concept d'aménagement durable d'une zone d'activité que la Communauté de communes a décidé d'appliquer à l'ensemble des futures zones communautaires du bassin potassique.

Je dirai que les vocations sont diverses. Il y a quelques projets qui sont réalisés ou en cours : du tourisme avec un village de vacances, de la logistique, un espace de promenades... un hôtel dans un ancien vestiaire... une résidence de personnes âgées, des logements. Tous les projets ne vont pas toujours au bout.

Emmanuel de ROUX. - Tout à l'heure, on a évoqué quelques difficultés sur la reconversion de ce patrimoine industriel.

René GIOVANETTI. – Les difficultés sont essentiellement liées à la mémoire de la mine. On a des bâtiments qui ont été inscrits à l'inventaire : le chevalement Théodore, une église, un ancien dépôt de pompiers, une salle des fêtes, avec des fortunes diverses qui, pour moi, illustrent bien que si l'on n'a pas de projet cela ne marche pas. Vouloir sauvegarder pour sauvegarder, on n'y est jamais arrivé.

Aujourd'hui, l'église et la salle des fêtes ne posent pas de problème. Le dépôt de pompiers est un tas de cailloux...

Le chevalement est dans un état de délabrement assez avancé.

Je voudrais souligner la rigidité des procédures. L'idée du moratoire était une bonne idée. Mais à partir du moment où une association a obtenu l'inscription, cette procédure extrêmement rigide, il est quasiment impossible d'en sortir. Aujourd'hui, le tas de ruines est toujours un tas de ruines. On n'a pas l'autorisation de le démolir.

Je voudrais signaler que les deux projet qui sont aujourd'hui à l'état de ruines, ce sont deux projets pour lesquels l'inscription a été faite contre l'avis de l'entreprise.

Emmanuel de ROUX. – Si je comprends bien, il y a eu un manque de concertation entre l'entreprise et la DRAC ou les pouvoirs publics. Comment cela s'est passé ce dysfonctionnement ?

René GIOVANETTI. - On ne peut pas dire que l'on n'a pas fait de concertation, nous.

Frédérique BOURA. – Je pense qu'il y a eu plusieurs étapes. C'est vrai que, au moment où MDPA a entrepris son grand projet de cession de son activité, il n'y a pas eu forcément de préoccupation patrimoine dans l'esprit journée du patrimoine.

Par contre, c'est vrai que, à l'époque, il n'y a peut-être pas eu de partenaires qui ont sollicité ou qui ont suscité cette approche. Je crois que c'est assez représentatif du fait que, à ce moment-là, il n'y a eu, de la part d'aucun des partenaires, le réflexe de réfléchir à la survie de cette mémoire et de ces bâtiments industriels.

Et c'est vrai que, quand on a commencé à s'en préoccuper, il y a à peu près 2 ans, tout était déjà très engagé. Il n'y avait eu que des choses très ponctuelles, c'est-à-dire que, à aucun moment, il n'y a eu un dialogue sur l'ensemble des choses. Peut-être qu'il n'y avait personne pour dialoguer. Il ne s'agit pas de savoir à qui la faute, mais on se rend compte que si l'on était intervenu plus en amont, le travail aurait peut-être permis d'avoir des orientations qui soient plus valorisantes pour la mémoire de la mine.

Je pense à ces immenses hangars qui sont vraiment les emblèmes des mines de potasse, ils font 150 mètres de long, ce sont des vaisseaux extraordinaires, on a été très inquiet sur le fait que, vraisemblablement, il n'en restait aucun. De même que les chevalements. C'est vrai qu'il y a toujours le projet Rodolphe autour de l'Ecomusée. On ne sait pas ce que cela va devenir.

On a essayé d'identifier un certain nombre d'éléments emblématiques importants avec des critères scientifiques et techniques. Et on se rend compte que notre réflexion arrive trop tard et que toutes les décisions ont été prises complètement en dehors de cela. Même si certaines ont été très bonnes, et l'on voit que le projet SECOIA est exemplaire dans ce genre de travail. Mais il est intéressant de souligner que ce travail de dialogue avec l'Institution patrimoniale n'a pas pu avoir lieu parce que, à l'époque, il n'est venu à l'idée de personne qu'il devait avoir lieu.

René GIOVANETTI. – Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous. Il faudrait préciser que des chevalements, il en reste deux sur le site de l'Ecomusée, des hangars, il va en rester quatre ou cinq, pas les plus grands, mais il en restera.

Ma conclusion, c'est de dire qu'avoir un projet, cela ne suffit pas. Je parle du niveau régional. Je pense que l'Alsace, si on la compare au Nord-Pas-de-Calais, à la Wallonie ou à la Ruhr, on n'a pas la même attitude face aux bâtiments industriels, et, en particulier, les bâtiments miniers. L'Alsace n'aime pas son passé minier.

Après si l'on redescend au niveau du sud Alsace, le discours à Mulhouse, c'est : « encore un musée, on a assez fait pour les mineurs. Circulez, il n'y a rien à voir. »

Au niveau du bassin potassique, c'est vrai que cela vient peut-être un peu tard, mais cela n'a pas été la première priorité des élus. La première priorité des élus a été de dire : « *On a devant nous un problème, on a 10 ans pour le faire, c'est bien, on a anticipé, on a recréé un tissu industriel, on a recréé des emplois.* » Ce n'est pas la priorité d'autant plus que l'on n'a pas beaucoup de moyens et a fortiori une commune toute seule n'a pas les moyens.

Au niveau des mineurs, le reproche, c'est qu'il y a plusieurs associations et, bien qu'elles s'en défendent, je leur dis souvent que chacune veut construire sa cabane, il y en a qui ont des petites cabanes, d'autres qui ont de très grosses cabanes. Mais les cabanes, cela ne dure pas. C'est des projets surdimensionnés avec, de la part du mineur, une surestimation de la valeur de certaines choses. Cet été, il y a eu toute une saga sur un certain nombre de carottes, c'était un scandale de ne pas garder 400 m³ de carottes de sondage, des échantillons. Il y a un peu une glorification de certaines choses qui agace les non-mineurs. Alors que les associations, en fait, ont peu d'audience. Il y a une centaine d'adhérents.

Frédérique BOURA. – On en revient toujours à l'idée que les Alsaciens n'ont pas d'affection pour leur patrimoine et ne le se sont pas approprié ou très peu.

René GIOVANETTI. – Je crois que la profession minière a de l'affection pour ce patrimoine.

Frédérique BOURA. – Oui, mais vous dites bien que l'écho de cette réflexion sur le patrimoine n'allait jamais très loin.

René GIOVANETTI. – Parce que l'on reste entre mineurs. A l'époque, ce que je soulignais, c'est qu'il y avait une forte méfiance envers les professionnels. Ce n'est pas bien. « La mine, c'est notre affaire. »

Or, faire un musée de la mine ou faire autre chose, ce n'est pas que l'affaire des mineurs. En particulier, il y a une défiance manifeste envers quelqu'un comme Marc Grodwohl, par exemple, alors que nous, aujourd'hui, on pense que la meilleure chance de réussir la conservation d'un lieu de mémoire de la mine, c'est l'Ecomusée. On a un partenariat ancien avec l'Ecomusée, avec une association qui travaille sur l'Ecomusée. Ils ont des projets, ils ont un savoir-faire, ils ont un public.

On a concrétisé ce partenariat par une charte qui a été signée pendant les vacances. On a mis à disposition de l'Ecomusée douze mineurs pour restaurer les machines...

Emmanuel de ROUX. – Merci.

On va clore cet après-midi. Mais avant de terminer, il y a peut-être des questions.

Un participant . – Nous avons la chance, cet après-midi, d'avoir nos amis haut-rhinois avec nous. Nous avons le patrimoine industriel le plus riche.

Nous avons aussi la chance d'être très proches des frontières allemandes et surtout pour les haut-rhinois de la frontière Suisse.

J'ai entendu parler vaguement de Völklingen. Personnellement, je n'ai pas entendu parlé de Villeroy et Bosch et c'est quand même un exemple à citer en matière de patrimoine industriel, mais surtout, et je terminerai là-dessus, je poserai la question à nos amis haut-rhinois et mulhousiens, ils ont sûrement eu, je n'en doute pas, la curiosité de regarder ce qui se passe en Suisse toute proche, et notamment à Bâle, ville industrielle par excellence.

Pouvez-vous nous donner quelques éléments d'information concernant la politique des Bâlois dans ce domaine ?

Pierre FLUCK. - Je peux apporter une réponse extrêmement fragmentaire parce que je connais assez mal, hélas, le patrimoine industriel de Bâle, si ce n'est que je peux vous indiquer la référence d'un livre bien illustré de photographies sur ce patrimoine (R. Brönnimann, Basler Industriebauten 1850-1930, Buchverlag Basler Zeitung, 1990). Il s'avère que, pour l'essentiel, ce sont de belles manufactures du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle. Il y a également des vestiges de l'industrie du sel dans la petite plaine à l'est de Bâle, et bien sûr, à Rheinfelden, la brasserie Feldschlösschen. Et un peu plus loin, lorsque l'on se dirige vers le lac de Constance, du côté de Winterthur, à Islikon plus précisément, se trouve une usine sur cour qui est un remarquable bâtiment du 18^{ème} siècle, réhabilité en manufacture au

19ème par Bernard Greuter, qui ensuite délocalisa une partie de ses activités à Guebwiller. Il acheta en ce lieu le couvent des Dominicaines, et celui des Dominicains également. Et il y implanta ce qui pourrait paraître presque une réplique de Islikon, un site emblématique pour l'Europe de par son esthétique et sa conservation. Enfin en position de piémont des Alpes ou dans les vallées alpines, pénétrant dans le Vorarlberg, on signalera les dernières tours de séchage de manufactures d'indiennes encore existantes. Pour l'Alsace, il en subsiste une (une construction tout en bois) dans la vallée de Saint-Amarin. Il y en a même une autre, très dénaturée, à Masevaux. Mais il en est une en Vorarlberg (une région qu'on appela le Manchester autrichien, on aura noté que chaque pays revendique son « Manchester ») dans un parfait état de conservation, pourvue de son étage en encorbellement (elle se trouve à Dornbirn) : un authentique témoin du passé non dénaturé. Voilà ce que je connais pour la partie nord de la Suisse. Mais, dans l'ensemble, j'ai le sentiment que les Suisses ne se sont pas montrés très conservateurs de leur patrimoine industriel.

Emmanuel de ROUX. – Merci.

D'autres questions ?

Un participant. ?

Je demande à Mme BOURA si le château d'eau de Graffenstaden a été classé au patrimoine ?

Frédérique BOURA. – Je ne pense pas. Ceci dit, je ne peux pas vous l'assurer, mais pas à ma connaissance.

Un participant. – C'est pourtant un monument.

Frédérique BOURA. – Des monuments susceptibles d'être classés, il y en a des quantités. Simplement, ce n'est pas parce qu'on les classe, qu'on les sauve. Il faut avoir cela à l'esprit. J'imagine qu'un château d'eau, on peut toujours s'en servir comme château d'eau, mais un bâtiment industriel que l'on a protégé, si l'on n'est pas capable soit d'investir suffisamment de moyens pour le maintenir en état ou mieux encore le réaffecter, cela n'est pas forcément un plus de l'avoir protégé.

Le cas de la petite caserne de pompiers est particulièrement emblématique. C'était un bâtiment en bon état. A partir du moment où il a été protégé, comme cela s'est passé dans un contexte conflictuel, il n'a plus jamais reçu aucun entretien.

Alors, on dit que c'est la faute de l'Etat, que c'est la faute du propriétaire, que c'est la faute du gestionnaire, et qu'un propriétaire ou un gestionnaire est tenu d'entretenir son patrimoine "en bon père de famille" Ce n'est pas le fait de décider une protection qui fait que, miraculeusement, les moyens de l'Etat vont être multipliés en fonction du nombre de bâtiments.

On considère souvent, et c'est pour cela que M. RICHERT en parlait tout à l'heure, que l'Etat veut toujours qu'il y ait un projet quand on protège quelque chose. Mais il faut être lucide du fait que les moyens ne sont pas extensibles, que gérer un lavoir à minerai ou gérer des grands chevalements en métal rongés par la potasse, cela pose des problèmes de conservation devant lesquels on est souvent désemparé et qui représentent des investissements financiers énormes. On ne peut pas faire cela sans être sûr que l'on va pouvoir trouver derrière un vrai projet culturel, un vrai projet structurant. C'est pour cela qu'il faut vraiment que ce soit porté par les gens localement, par les collectivités, et, à ce moment là, l'Etat peut apporter un soutien.

Emmanuel de ROUX. – Monsieur BOEGLIN.

Edouard BOEGLIN. – Ce que je voulais dire, c'est une réponse plus générale à la question qui vient d'être posée, mais aussi à la question précédente.

Pour ce qui concerne la Suisse, il y a effectivement dans la préservation, dans la mise en valeur du patrimoine industriel, réparti en patrimoine en général, il y a bien sûr les collectivités, il y a bien sûr les milieux associatifs extrêmement intenses, autant en Suisse romande que dans les cantons bâlois. Il y a surtout une chose que j'ai peu rencontrée en France, c'est une forme de mécénat extrêmement important, mécénat bancaire, mécénat de grands groupes industriels, chose que j'ai rarement rencontrée en Alsace. En Suisse, cela marche d'une manière très forte.

Emmanuel de ROUX. – Il y a deux questions au fond.

Un participant. – Une question pour M. BOEGLIN.

Vous avez parlé d'une volonté de la part de la municipalité de se poser des questions au sujet des pôles industriels qui vont fermer. La question est simple :

Par rapport à DMC ?

Edouard BOEGLIN. - Vous savez, il se trouve que j'ai travaillé pendant des années dans un journal qui a réhabilité une friche industrielle qui appartenait à DMC, dont on peut dire un certain nombre de critiques, sauf que cela paraît avoir été un bel exemple de reconversion bien fait et assez réussi.

De toute façon, il y a ce que nous appelons le grand projet de ville en cours. Je ne vais pas vous détailler point par point quelles sont nos intentions. Je dois dire que, là aussi, et cela a été dit par d'autres que moi, tout à l'heure, il faut qu'il y ait un projet, il faut trouver la puissance municipale, vous m'excuserez cette expression. La collectivité municipale n'est pas en mesure de faire face à tout. Nous souhaitons dans la mesure du possible qu'il y ait des initiatives privées que nous encourageons, que nous soutenons.

L'ampleur du chantier qui est en train de s'agrandir de jour en jour nous amène à être extrêmement circonspects sur ce que l'on va faire par-ci par-là.

Cela dit, vous savez aussi qu'il n'y a que les imbéciles qui ne se trompent jamais, il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. Je dois dire qu'il nous arrive ces derniers temps de changer d'avis. Je crois pouvoir dire que, d'une manière générale, c'est plutôt dans le bon sens. Il y a des décisions que l'on aurait prises, il y a encore quelques années, où l'on aurait dit : « On détruit, on met un parking ». Maintenant, on en est à une phase plus constructive et imaginative.

Mais l'imagination ne suffit pas. Vous vous souvenez de ce fameux slogan : « *On n'a pas de pétrole, mais on a des idées* ». Je vais vous dire, des idées, on en a beaucoup, mais il faudrait aussi un peu de pétrole, et le pétrole, c'est l'argent.

Je suis conscient de ne pas avoir répondu comme vous le souhaitiez à votre question.

Emmanuel de ROUX. – Une autre question.

Un participant. – Vous avez dit que, en Alsace, la difficulté de s'intéresser au patrimoine industriel, vient du fait que la région est beaucoup plus tournée vers sa ruralité, vers cette image d'alsacianité qu'elle a cultivée et qui lui vient de l'Histoire, des différents changements de nationalités, où elle s'est forgée cette idée d'alsacianité. Il est paradoxal que ce soit M. STOSKOPF et Guillaume d'ANDLAU qui sont des noms liés à cette alsacianité qui nous interpellent aujourd'hui sur la question industrielle.

Derrière, la question industrielle, il y a la question sociale, et la question sociale, la région ne l'a pas posée à cause de cette Histoire. Aujourd'hui, elle y est confrontée brutalement. Et je crois qu'il ne peut pas y avoir de réhabilitation du patrimoine industriel ou de l'industrie sans qu'il y ait réhabilitation de la question sociale et aussi des acteurs de cette industrie que sont les ouvriers avec tout ce qu'ils ont construit de culture ouvrière dans cette région, que ce soit l'associatif, que ce soit la coopération, que ce soit le mouvement syndical, mais également, et j'ai entendu le représentant de la Société industrielle de Mulhouse, les capitaines d'industrie qui ne sont pas beaucoup plus valorisés dans ce qu'ils ont construit et dans ce qu'ils ont valorisé dans le passé. Ce qui fait que l'image, aujourd'hui, de l'Alsace n'est pas

bonne pour affronter les mutations et les grandes questions industrielles qui se posent aujourd'hui, ce d'autant qu'elle est teintée de problèmes de banlieues.

On s'intéresse au patrimoine passé, mais pourquoi ne pas s'intéresser au patrimoine en activité ? On a cité la brasserie Mutzig. Si l'on en fait des appartements, et que l'on ne raconte pas ce qui s'y est passé et quelle a été la culture de cet immeuble, on ne pourra pas le valoriser cet ensemble.

Mais Hochfelden qui est en activité, Schutzenberger qui est en activité, cela interpelle les industriels sur l'ouverture de leur livre d'histoire, sur ce qui se passe dans leur entreprise. J'ai lu que M. FELLMANN, Président de la Chambre de Commerce de Colmar, a beaucoup de mal à faire ouvrir les entreprises pour la journée du patrimoine alors que, là aussi, on participe au patrimoine industriel ce d'autant que l'on voit fonctionner, que l'on voit vivre ce patrimoine, y compris dans sa dimension sociale.

Ce que je voulais dire, c'est que cette journée devrait déboucher sur des interpellations du monde industriel, du monde social, des sociétés d'histoire qui étudient les dernières coiffes du baptême du 19^{ème} siècle sous toutes ses formes et toutes ses couleurs, avec les évolutions des différentes générations, et du monde agricole qui nous montre la dernière machine qui ne sert plus, qui est mise en exposition dans les fêtes villageoises comme un monument historique, mais qui, à côté de cela, oublie complètement la vie sociale du monde ouvrier, les ateliers qui sont dans leur région.

Au-delà de ce que l'on vient de discuter aujourd'hui, je crois que le monde industriel est interpellé, les sociétés d'histoire, les organisations sociales. Par la Région, on peut peut-être avoir des moyens pour travailler sur l'histoire des entreprises, sur l'histoire du patrimoine, et pour valoriser cette culture industrielle tant patronale que sociale qui est un atout. On ne sait jamais que l'Alsace est la deuxième région ouvrière de France.

Emmanuel de ROUX. – Merci de cette réaction.
Madame.

Une participante.

Je suis architecte et je me suis penchée sur la question du patrimoine dans le cadre de mon diplôme. On a parlé tout à l'heure de développement durable, mais on en a parlé très peu.

Je voudrais apporter un argument qui peut être intéressant.

J'ai fait une formation haute qualité environnementale, et j'ai fait une analyse quantitative de matériaux et par là d'émission de CO₂, d'émission de SO₂. Le CO₂ est un gaz à effet de serre, le SO₂ est un gaz acidifiant. J'ai fait la comparaison entre un bâtiment existant qui date de 1830, et la même construction aujourd'hui d'un bâtiment, c'est-à-dire la même surface, la même façade, de même hauteur et de même dimension, mais en béton armé. En fait, c'est assez parlant, parce que, finalement, pour ce qui est de l'énergie, il est investi aujourd'hui le double d'énergie de pétrole dans la construction que ce qui était investi à l'époque.

Dans le cas du CO₂, ce n'est pas le double, c'est beaucoup plus que cela. On a là en matière d'environnement et en matière de développement durable un argument qu'il faut peut-être développer pour sauver certains bâtiments.

C'est certain que, dans le cas de l'ANDA, ce n'est peut-être pas forcément intéressant, mais quand on voit que, à M... on va détruire la dernière filature pour reconstruire à la place un bâtiment exactement identique en termes de surface et de logements, on peut peut-être aller intervenir et dire que, en termes d'environnement et de développement durable, ce que l'on va construire va dépenser beaucoup plus d'énergie, va produire beaucoup plus de pollution, c'est-à-dire que, sur un site donné, pour une surface de mètres carrés habitables donnés, on a l'investissement qui a été fait en 1830, 1825 est la date de construction, on a ensuite un investissement financier, on a un investissement énergétique avec ce qui en découle, pollution, etc., de la destruction, et on a ensuite l'investissement à nouveau énergétique et ce qui en découle en termes de pollution pour la nouvelle construction. Tout cela pour aboutir au final à une surface de mètres carrés équivalente.

C'est un argument.

Emmanuel de ROUX. – Merci de ce calcul.

Un participant. – En Alsace, il existe, dans une zone industrielle, un bâtiment de 35 000 m² qui a été réhabilité entre 1972 et 1974, et il y a plus de 1200 personnes qui y travaillent. Donc, c'est dire que la meilleure préservation du patrimoine industriel, c'est la continuité, qu'elle soit industrielle, qu'elle soit commerciale ou qu'elle soit d'une autre nature. Mais, en tout cas, c'est possible puisque cela a été fait sur un modèle suisse puisque nous avons étudié les bureaux paysagers pour les intégrer dans un bâtiment industriel avec des plateaux de presque 3 000 m² chacun. Nous étions allés voir comment les Suisses avaient réalisé cela à Bâle.

Par ailleurs, dans un métier qui est le mien actuellement d'aménager les surfaces culturelles, nous avons eu l'occasion de voir les anciennes poissonneries de la ville de Cherbourg. On avait fait la même chose à Nevers.

Donc, il est possible de réhabiliter des bâtiments qui ont une destination d'un commerce particulier en vente de livres, en vente de disques et en vente d'autres choses.

Je crois qu'il faut surtout aller dans cette direction avant d'envisager de faire des musées.

Pour finir, je voudrais dire que Mulhouse se pose la question de son devenir. La Société industrielle va organiser une journée de réflexion sur le patrimoine industriel avant le printemps - je vous invite à y participer, et je vous en ferai part le moment venu, - pour éviter les destructions inopinées ou les destructions non voulues.

Il faut travailler toujours en amont si l'on veut arriver à quelque chose. Et il est surprenant que pour les MDPA que je connais bien par ailleurs, sachant qu'il y avait une date finale, on n'ait pas été capable de mettre en place des groupes de travail suffisamment importants, puisque 2003, c'était une échéance connue, on n'était pas dans une entreprise qui déposait son bilan, 20 ans avant, les élus, les collectivités auraient pu se mettre sur le sujet pour apporter des réponses qui soient plus satisfaisantes que celles que nous connaissons à l'heure actuelle.

Emmanuel de ROUX. - Merci.

Nous allons conclure cet après-midi avec l'intervention de Bernard REUMAUX, rédacteur en chef des Saisons d'Alsace.

CONCLUSION

Bernard REUMAUX. – rédacteur en chef des Saisons d'Alsace.

Je n'emploierai pas le mot de conclusion parce que, après une après-midi de débats aussi riches, aussi denses, aussi ouverts, et après toutes les perspectives que les uns et les autres ont évoquées quant à l'avenir de cette réflexion dans une région qui, visiblement, ne s'intéresse pas encore beaucoup à son patrimoine industriel, je crois que ce n'est pas de conclusion dont il s'agit, mais plutôt de poser quelques jalons, ce que je vais faire rapidement, en ayant glané, noté quelques idées, quelques mots clés au long des interventions des uns et des autres.

D'abord, une première remarque.

Est-ce que s'intéresser au patrimoine industriel, ce n'est pas le symptôme d'une société en crise, crise économique ou crise morale, sociale, existentielle ?

Est-ce que, autrement dit, ne pas s'y intéresser n'est pas quelque part rassurant pour une société ?

Pierre FLUCK disait, tout à l'heure, que, en Suisse, on ne s'intéresse pas tellement au patrimoine industriel, et on comprend pourquoi. Les bâtiments ne se vident pas. Il n'y a pas les mêmes mutations, les mêmes reconversions, aussi douloureuses, aussi rapides.

Et quand on a entendu ce qui s'est passé dans la Ruhr, à Roubaix, ou dans la Lorraine du Nord, on comprend que, justement, ces questions de patrimoine industriel ne peuvent être posées fortement que lorsqu'il y a un questionnement général d'une société qui doute d'elle-même, en tout cas par rapport à son environnement ou à ses bases économiques, sociales, mais peut-être un peu plus larges, existentielles, ses repères, ses représentations.

Du coup, cette espèce d'indifférence alsacienne au patrimoine industriel, alors que c'est une vieille terre industrielle, une vieille terre ouvrière, une vieille terre de tradition ... se comprend par-là, cette idée, cette image, ce cliché peut-être, d'une Alsace riche, prospère, une espèce d'idée reçue de l'exception alsacienne, une région qui passe à l'écart de la crise.... on a entendu cela pendant des années et des années. Ce discours, aujourd'hui, est mort en cette rentrée sociale, économique de cet automne 2003. Le discours des milieux économiques aujourd'hui, c'est de dire : « *Attention, tous les clignotants sont au rouge.* »

Donc, le patrimoine industriel va revenir à l'ordre du jour. On le voit d'ailleurs dans les deux secteurs peut-être les plus symboliquement concernés et atteints par ces problèmes de reconversion de crise industrielle, c'est Mulhouse et le bassin potassique où, là, se posent des questions de ce type parce que, précisément, Mulhouse devient un no man's land industriel et l'on se pose la question. Je crois qu'il y a là une adéquation qu'il ne faut pas oublier.

En Alsace, Mme BOURA le rappelait, cette belle formule, c'est que l'on met l'Alsace sur les images industrielles, mais on ne met pas l'industrie sur l'image de l'Alsace. L'Alsace, aujourd'hui, il est temps qu'elle revoie ses clichés, qu'elle revoie ses représentations. On ne peut pas résumer l'Alsace à la route du vin et au marché de Noël. Cela fait des années que beaucoup de gens disent cela ; cela fait des années que les institutions publiques continuent à colporter cela. Il faut rééquilibrer cela comme d'autres régions le font. Mais on est dans l'air du temps, et cette journée de débat, aujourd'hui, est sans doute un premier jalon.

J'ai essayé de structurer en trois idées. Rassurez-vous, je ne les développerai pas.

Qu'est-ce qu'il faut pour s'intéresser au patrimoine industriel ? Autrement dit, maintenant, rentrer dans le vif du sujet ?

Est-ce qu'il y a des militants et des pionniers dans la région pour s'occuper de cela ?

Il y a 30 ans, la région était exemplaire en cela au niveau européen. Les gens venaient de l'Europe entière pour assister à cela. Il y a eu dans les combats pour la nature et l'environnement au début des années 70 des pionniers, des militants qui ont réussi à mettre ces questions à l'ordre du jour et à inverser le regard sur la nature ou faire de la nature comme l'on traite le patrimoine industriel aujourd'hui, avec dédain et raser tout ce qui pouvait l'être.

Je crois que, aujourd'hui, en Alsace, manquent ce type de pionniers, de militants, qui sont capables de porter très fort, à travers, mais au-delà des recherches, au-delà des sensibilisations sur certains points, mais de porter assez fort ce type de combat.

Rappelez-vous ce qu'a été cette extraordinaire aventure des années 70 autour de la sauvegarde des maisons traditionnelles rurales alsaciennes qui a donné l'Ecomusée ! Cette dynamique où l'Ecomusée n'est pas qu'un musée, c'est un centre où il se passe des choses, ceux qui y vont, le voient, le travail qu'ils ont fait cet été le montre bien. Donc, il manque peut-être en Alsace des militants, des pionniers. Je pense que c'est un point un peu négatif qui va rendre ce démarrage difficile.

Deuxième idée, et cela a été beaucoup évoqué à cette tribune : Est-ce qu'il y a des idées qui permettent de donner un contenu à ce que l'on peut faire d'un patrimoine dont on aurait empêché la destruction ? Autrement dit : Que va-t-on faire de ces bâtiments ? A quoi peuvent-ils servir ?

Si c'est le choix de les raser et de mettre du gazon et de mettre, aujourd'hui, cela fait peur, un énième musée de je ne sais pas quoi que personne n'ira voir, c'est sûr qu'il faut essayer de trouver autre chose. Trouver autre chose, c'est forcément être au croisement du social, du culturel, de l'économique, etc.

Or, là, aujourd'hui, par rapport à de la réaffectation de bâtiment industriel, il faut bien reconnaître qu'il y a très peu de projets forts, de projets innovants. Pour avoir participé, et arrêté parce que le combat est malheureusement vain, à ce que l'on aurait pu appeler un sauvetage des bâtiments du port autonome de Strasbourg, il y a quelques années, avec un certain nombre d'amis dont Gérard ALTORFFER qui est architecte urbaniste, qui continue, lui, vaillamment, il n'y en a plus beaucoup, il ne reste quasiment plus rien, alors qu'il y avait des bâtiments extraordinaires, dans un lieu magique, c'est l'entreprise Port Autonome de Strasbourg qui décide progressivement de raser tous ces bâtiments et personne n'a réagi. La municipalité n'ose pas parce que c'est un Etat dans l'Etat. Il y a, par rapport à des situations comme cela, une absence totale d'idées, ou s'il y a des idées, il n'y a pas la volonté de se battre pour elles et de les faire sinon aboutir, du moins de les faire avancer.

La troisième idée, un constat, et cela continue très directement la réflexion précédente, c'est qu'il manque des idées, mais il faut une mobilisation aussi. Cela a été très bien rappelé par M. GIOVANETTI sur les mines de potasse. Ce n'est pas que l'affaire des mineurs cette histoire de l'avenir des mines de potasse, c'est l'affaire de toute une région.

Or, là, les mobilisations pour les projets de site industriels sont extrêmement ténues. Ce sont généralement quelques groupes de personnes qui ont soit un intérêt très direct, les anciens de, les riverains de, etc., et ce n'est pas porté au-delà. Et je crois que c'est le principal handicap aujourd'hui.

Les quelques exemples que l'on a pu entendre, et si j'ai bien noté ce que vous avez fait, Mme BOURA, sur la Ruhr, si j'ai bien compris ce qui se passe à Roubaix, il y a eu des vrais effets de mobilisation générale, autrement dit, cela devient des enjeux collectifs, c'est cette espèce d'idée de se réapproprier.

Or, je ne crois pas que, en Alsace, aujourd'hui, on veuille se réapproprier les mines de potasse, d'autant moins qu'on ne se les ait jamais appropriées. Donc, cela ne peut paraître paradoxal. Il y a là un vrai problème.

Je crois que cette nécessité de mobilisation doit concerner vraiment des palettes très larges. Cela a beaucoup à voir avec les imaginaires, autrement dit avec les artistes, avec les écrivains, avec les architectes créateurs, avec des associations engagées sur des combats qui sont des combats de représentation, d'image générale d'une collectivité.

Je suis frappé aussi, par ailleurs, et cela a été dit par un intervenant tout à l'heure concernant la Chambre de commerce de Colmar peu encline à ouvrir les portes de ses entreprises, moi, je suis frappé par le silence du monde économique. Il y a évidemment des exceptions, au moins il y en a deux dans cette salle, mais je pense que ce sont des exceptions. Moi, je serais tenté de parler de silence global, d'un autisme du monde économique alsacien par rapport à ce que sont le sauvetage et la reconversion des idées nouvelles pour le patrimoine industriel de la région. Le fait que l'on va fêter bientôt à Strasbourg le bicentenaire, ce n'est pas rien, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin. J'ai vu la liste des projets de cette vénérable institution, il y

avait sans doute un magnifique chantier à lancer autour de ce patrimoine industriel dans Strasbourg et dans le Bas-Rhin, ce n'est malheureusement pas le cas.

Edouard BOEGLIN parlait tout à l'heure du mécénat. Il y a peu de mécénat en Alsace parce qu'il y a peu de sièges sociaux, de moins en moins. C'est l'une des raisons. Mais, en fait, personne ne met de l'argent dans ces aventures là.

Quand on sait en plus, et je terminerai par là, ce qu'ont été toutes ces aventures industrielles, dans toutes ces régions qui ont connu l'âge d'or de ces bâtiments, c'est-à-dire au milieu du 19^{ème} et jusqu'après la deuxième guerre mondiale, quand on sait comment est né cela. C'est toujours né de fusions, de croisements entre, à la fois, des techniciens et des financiers, mais aussi, prenez l'aventure de l'Art Nouveau, etc., des artistes, des écrivains, des philosophes, toute une société qui se mobilise autour de projet qui n'est pas simplement de construire une usine.

Aujourd'hui, cette défaillance de ces fonctionnements là, notamment dans les sociétés jugées encore un peu prospères, où l'on a l'impression que tout va bien, encore une fois, en Alsace, les clignotants sont passés de l'orange au rouge, attention, on a vu que, dans les régions qui ont réussi à s'en sortir, c'est ce qu'a dit tout à l'heure la personne de Roubaix, c'est que l'on a affaire à des mobilisations. On l'a d'ailleurs vu en Lorraine aussi, le relatif réveil, quand on voit la ville de Metz, tout ce qui a été entrepris pour le centenaire de l'Ecole de l'Art Nouveau à Nancy, de vraies mobilisations de l'ensemble des acteurs de la ville, cela va de l'université, des chefs d'entreprise, des associations, etc.

Je crois que c'est ces enjeux là qui, à travers le creux de ce constat sur l'état du patrimoine industriel en Alsace, ce sont ces constats que j'ai envie de faire aujourd'hui, pour éviter, même si, à certains égards, il y a des choses assez étonnantes dans ces friches, si vous jetez un coup d'œil sur l'un des numéros des Saisons d'Alsace qui est consacré à la crise qui arrive en Alsace, on nous a apporté un reportage photos extraordinaire sur ce que le photographe a appelé « le plus beau musée d'art moderne en Europe ». C'est un ancien bâtiment des Forges de Strasbourg, au port de Strasbourg, le long du Rhin, c'est un bâtiment magnifique, un bâtiment cathédrale, comme l'on dit ici ou là, qui est entièrement investi par des tagueurs artistes qui se donnent des rendez-vous et qui ont créé un lieu extraordinaire avec des tags œuvres d'art, au point que certains, maintenant, découpent des tôles, puisque c'est une friche complète, il y a des gitans qui sont là et qui stockent des peaux de mouton, personne ne sait trop ce qu'ils en font, donc, c'est un lieu complètement invraisemblable. Ce n'est pas une reconversion, mais voilà une utilisation d'une friche industrielle extraordinaire que personne ne connaît.

Le projet des propriétaires, c'est de raser tout cela. Ils sont embêtés parce qu'il y a les squats qui sont là. Je ne sais pas ce que l'on peut faire.

On a là un lieu fabuleux utilisé, au départ, d'une manière extrêmement codée par un réseau européen de tagueurs qui viennent là, qui se donnent rendez-vous, qui travaillent ensemble. Voilà à quoi cela sert, et je trouve cela, sinon réjouissant, du moins intéressant à noter. On est dans cette nécessité aujourd'hui, à partir de cet état un peu surréaliste, il faut bien le dire, de se poser les bonnes questions.

Cela a été fait aujourd'hui et il faut que ce genre de réflexion ait une suite. Et je crois que l'ensemble des acteurs qui sont là, une bonne partie, sont prêts à prendre ce combat qui est un des combats pour redéfinir l'image de l'Alsace au-delà de ses frontières.

Pour aller plus loin

Quelques ouvrages

Claudine Cartier, *L'héritage industriel un patrimoine*, CNDP/CRDP, Besançon, 2003

Pierre Fluck, *Les belles fabriques, un patrimoine pour l'Alsace*, Editeur, Colmar 2002, en association avec Jérôme Do Bentzinger

Emmanuel de Roux, *Le Patrimoine industriel*, Editions du Patrimoine, Paris, 2000

Nicolas Stoskopf, *La petite industrie dans le Bas-Rhin de 1810 à 1870*, Société savante d'Alsace et des Régions de l'Est, Grandes publications, t. XXX, Strasbourg, 1987, 273 p.

Les Saisons d'Alsace par ailleurs consacreront un dossier à cette thématique dans leur numéro du Printemps 2004 à cette thématique.